

REVUE DE PRESSE

1er avril 2021

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence



Rendez-vous sur la réussite éducative

La FCSSQ propose des pistes de solutions concrètes

Québec, le 1^{er} avril 2021 – Dans le cadre des Rendez-vous sur la réussite éducative organisés par le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) a proposé plusieurs pistes de solution et des recommandations concrètes pour chacun des trois axes de réflexion soumis au réseau de l'éducation : la réussite éducative et le rattrapage, l'organisation scolaire et l'encadrement pédagogique ainsi que le bien-être et la santé mentale.

« L'importance de la mise en place de stratégies éducatives prouvées efficaces et le déploiement d'actions particulières visant à soutenir la réussite éducative des élèves font consensus. Pour nous, il s'avère essentiel d'avoir une stratégie claire et des pratiques probantes. Aussi, nous proposons de maintenir les cours d'été pour les élèves du secondaire. Des camps d'été pédagogiques pourraient être offerts aux élèves du primaire via un partenariat avec les villes, municipalités et organismes communautaires en misant sur une offre d'activités ludiques en littératie et numératie. Concernant le tutorat, nous saluons la bonification des sommes allouées pour soutenir les élèves jusqu'à la fin de la présente année scolaire et recommandons la poursuite pour la prochaine année scolaire. », a précisé la présidente-directrice générale de la FCSSQ, Mme Caroline Dupré.

De plus, une attention particulière doit être portée afin que l'évaluation soit au service des apprentissages. Des évaluations formatives axées sur la rétroaction devraient être favorisées. Il serait intéressant de saisir cette opportunité comme un levier pour amorcer une réflexion nationale sur l'évaluation des apprentissages et ses composantes, au service de la réussite de l'élève.

Concernant les écoles et la classe, l'accent devrait être mis sur les facteurs qui sous-tendent la réussite des élèves et sur les pratiques pédagogiques qui ont le plus d'impact sur la réussite. Le travail collaboratif dans les équipes scolaires, sous forme de communauté d'apprentissage professionnel, doit être favorisé et valorisé.

En ce qui a trait à l'organisation scolaire, la FCSSQ demande au gouvernement de faire connaître le plus rapidement possible les modifications éventuelles au Régime pédagogique soit de :

- modifier le calendrier scolaire afin d'y prévoir deux étapes plutôt que trois, avec une pondération de type 40-60, dans le but de maximiser le temps d'enseignement;
- accroître le nombre de communications aux parents afin d'assurer un partage d'informations relativement à la progression de l'élève;
- maintenir les épreuves de fin d'année dans l'optique de recueillir des données qui soutiendront l'analyse du portrait des apprentissages des élèves, en prenant soin cependant d'ajuster le contenu au plan d'enseignement qui sera déployé;
- poursuivre le développement et l'utilisation de modalités d'évaluation différenciées, et ce, même pour les évaluations ministérielles.

Formation professionnelle et formation générale aux adultes

La situation pandémique a accentué la pénurie de main-d'œuvre qui prévaut au Québec. Le développement accéléré d'un programme d'études de courte durée menant à une attestation d'études professionnelles s'est avéré une solution de premier choix pour répondre à ce besoin criant de main-d'œuvre. Le développement ou l'actualisation accélérés des programmes d'études doit faire partie de l'équation pour une réponse rapide aux besoins de main-d'œuvre du marché du travail. La FCSSQ propose également de :

- maintenir les ateliers et les laboratoires en tant que services essentiels à l'apprentissage visant à contribuer à la relance et au développement économique du Québec;
- se doter d'une politique nationale de formation et d'évaluation à distance;
- garantir un financement de base des services aux entreprises (SAE) afin de pérenniser l'expertise du service et l'intervention en entreprise (pour valoriser et encourager la poursuite des études, le développement des compétences en littératie et numératie, la lutte contre l'alphabétisme et la formation continue tout au long de la vie).

Bien-être et santé mentale

S'appuyant sur les nombreuses recherches établissant un climat scolaire positif et bienveillant comme le fondement même de l'adaptation, de la qualité des apprentissages et de la réussite des élèves à l'école et des adultes dans les centres de formation, la FCSSQ souligne l'importance de ce troisième axe et aimerait le voir devenir la pierre d'assise de la planification et de la relance éducative. À cet effet, la FCSSQ recommande de désigner des porteurs de dossiers aux niveaux local, régional et national et de mettre en place une table de concertation nationale en santé mentale.

« Il va sans dire que la collaboration étroite entre les CSS et le réseau de la santé développée en pandémie sera appelée à être poursuivie et renforcée. Nous demandons également de prolonger le financement lié au programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) pour la prochaine année scolaire », a ajouté Mme Dupré.

« L'exercice de concertation que nous vivons actuellement doit mener à au déploiement d'un plan d'action concret. Aussi, nous offrons notre entière collaboration afin d'atteindre les objectifs qui y seront ciblés et d'appuyer la persévérance et la réussite scolaires. Par ailleurs, il importe pour les centres de services scolaires d'avoir toute la latitude afin de pouvoir répondre aux besoins de leurs élèves. Bien que plusieurs mesures ministérielles d'appui devraient être bonifiées, c'est la marge de manœuvre laissée aux CSS qui permettra de faire la différence dans la cohérence et la cohésion des actions. En s'appuyant sur l'expertise de chacun des CSS, les moyens les plus efficaces pourront être déployés. La FCSSQ recommande ainsi que les mesures ne soient pas protégées afin de permettre aux différents CSS d'adapter leurs stratégies aux besoins de leur milieu », a conclu la présidente-directrice générale de la FCSSQ.

La FCSSQ regroupe l'ensemble des centres de services scolaires francophones du Québec ainsi que le Centre de services scolaire du Littoral. Les centres de services scolaires veillent à la réussite scolaire de plus d'un million d'élèves en assurant des services éducatifs au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. La FCSSQ offre à ses membres des services en relations du travail, en ressources matérielles et informationnelles, en financement, en transport scolaire, en formation professionnelle, en services éducatifs aux jeunes et aux adultes, ainsi que de la formation. Conjointement avec le MÉQ, la FCSSQ coordonne et dirige la négociation des matières nationales sectorielles des conventions collectives.



INFO

Qualité de l'air en classe : Roberge n'a jamais eu l'aval de la santé publique

Le ministre de l'Éducation a affirmé à tort avoir la validation de la santé publique pour les tests de CO2 dans les écoles.



Le ministre de l'Éducation du Québec, Jean-François Roberge

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS

Thomas Gerbet

4 h 00

Jean-François Roberge et son ministère de l'Éducation ont affirmé à plusieurs reprises que la santé publique avait « validé » leur méthode pour échantillonner la qualité de l'air dans les classes. Or, il n'y a jamais eu d'aval, révèlent des documents obtenus par Radio-Canada qui ne peuvent être publiés pour éviter d'identifier la source.

Ils ont aussi prétendu que le protocole avait été développé avec la santé publique, ce qui n'est pas exact.

« Les protocoles de tests de CO2 effectués dans nos écoles ont été établis conjointement avec la santé publique et ils sont validés par celle-ci. Ils sont rigoureux. Aucun compromis sur la santé de ceux qui fréquentent notre réseau scolaire. »

— *Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation du Québec, le 12 janvier*

Selon nos informations, la Direction générale de la santé publique (DGSP) a fait part de son mécontentement quant au fait qu'on lui ait attribué une validation et un travail conjoint qui n'existent pas. D'autant plus qu'elle n'appréciait pas totalement le protocole présenté.

La méthodologie pour mesurer le CO2 dans les classes fait l'objet de critiques d'experts, depuis janvier. Ils l'accusent d'enjoliver les résultats, alors que les écoles sont victimes de nombreuses éclosions.

Loin d'être une erreur ponctuelle, cette déclaration a été répétée à plusieurs reprises par le ministre, notamment le 23 mars dernier à l'Assemblée nationale.

Son cabinet a aussi affirmé au *Journal de Québec*, le 9 mars, que la santé publique « a donné son aval au processus » de tests de qualité de l'air.

La santé publique jugeait le protocole incorrect



Le Dr Richard Massé, conseiller médical stratégique à la DGSP, a fait part à l'interne de son exaspération par rapport aux prises de position publiques du ministère de l'Éducation.

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS

Non seulement la DGSP n'a pas donné son aval, mais elle trouvait que la méthodologie proposée était inadéquate.

Le ministère de l'Éducation a bel et bien consulté la santé publique, mais celle-ci n'aurait eu qu'une journée pour faire des commentaires et elle n'a pas reçu de réponse avant que la directive soit envoyée au réseau scolaire. Ses critiques n'ont alors pas été prises en compte.

« Il n'est pas dans le mandat de la santé publique de valider les protocoles du ministère de l'Éducation. »

— Marie-Claude Lacasse, porte-parole du ministère de la Santé du Québec, le 24 février, en réponse à Radio-Canada

Dès le 28 janvier, nous avons cherché à savoir si cette validation avait bel et bien eu lieu. Après 10 jours d'attente, un délai inhabituel, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) s'est

contenté de répondre que « la Direction générale de la santé publique a été consultée et a commenté la proposition d'étude ».

Quant à l'Institut national de santé publique du Québec, il se dissocie du processus.

« L'INSPQ n'a pas participé aux travaux de mesure de CO2. Nous ne connaissons donc pas la méthodologie employée par le ministère de l'Éducation pour réaliser les tests dans les écoles. »

— Isabelle Girard, porte-parole de l'Institut national de santé publique du Québec

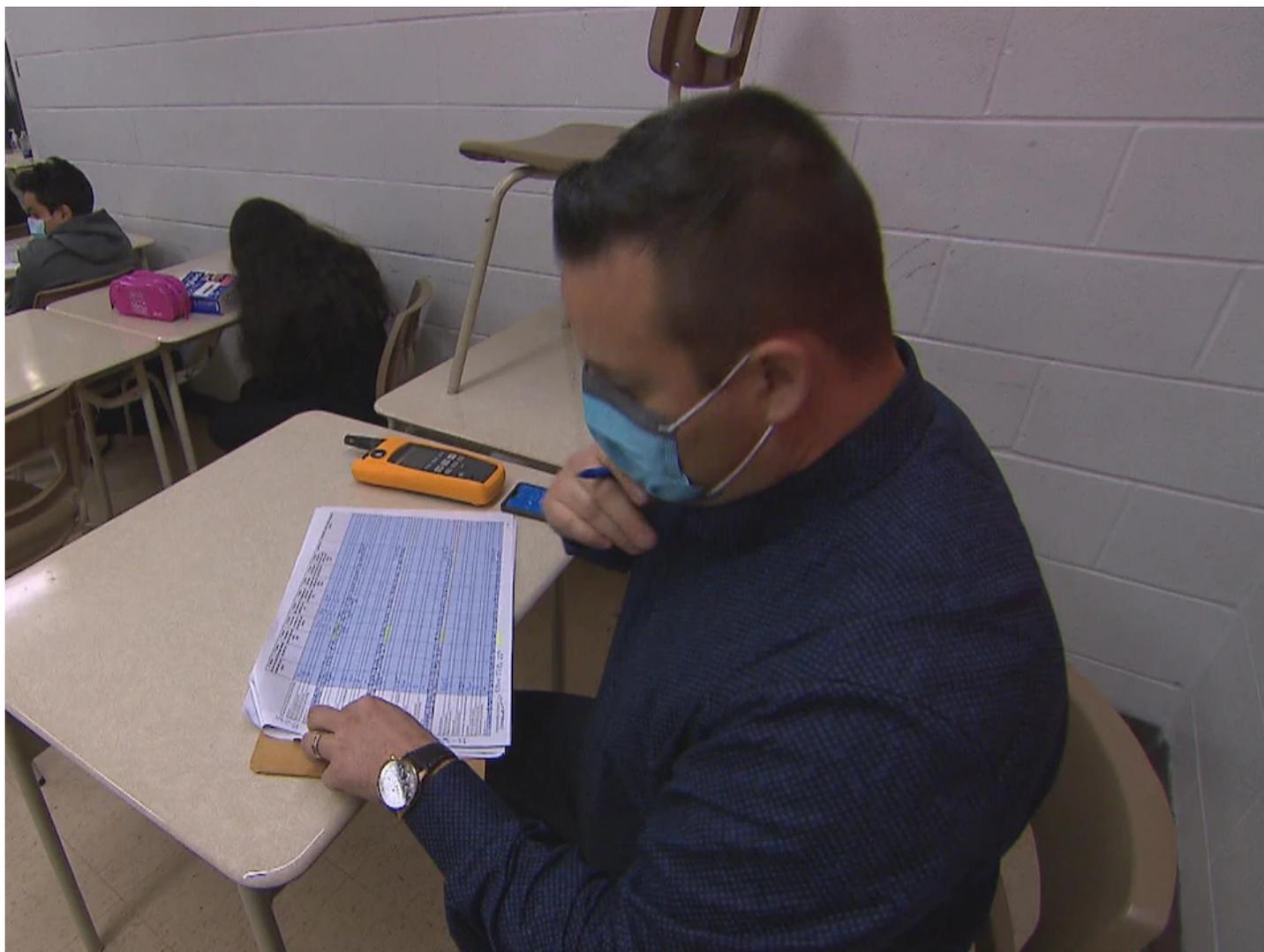
Du côté du cabinet du ministre Roberge, le conseiller stratégique Jean-François Del Torchio botte en touche quand nous lui demandons s'il y a réellement eu validation : « Je vous confirme que la santé publique a relu notre protocole et a fait plusieurs commentaires pour l'améliorer. »

Le conseiller du ministre affirme que les commentaires de la santé publique « ont été intégrés au document servant au personnel qui effectue les tests ».

« Les tests ont été faits de façon rigoureuse et, dès qu'une mesure dépassait les seuils acceptables, les centres de services scolaires devaient prendre des mesures pour la corriger », précise Jean-François Del Torchio.

Bien des experts continuent toutefois de critiquer la méthode toujours employée.

Une méthode controversée



Une analyse de la qualité de l'air dans une classe du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île, en décembre 2020
PHOTO : RADIO-CANADA

Le CO₂ est un indicateur reconnu pour évaluer la qualité de l'air, mais la façon de calculer du ministère de l'Éducation suscite de vives critiques depuis le départ.

Il s'agit d'une « étude bidon », selon le Parti libéral du Québec, d'une « véritable insulte à l'intelligence », selon Québec solidaire.

Trois mesures sont prévues dans les classes :

1. avant l'arrivée des élèves, quand il n'y a personne dans la classe;
2. au milieu du cours;
3. avant la fin du cours, après avoir laissé les fenêtres ouvertes pendant 20 minutes.

La première et la troisième mesures ont été décriées par les experts.

« On s'en fout pas mal du taux de CO₂ quand il n'y a personne », explique Raymond Tellier, microbiologiste, spécialiste des aérosols et professeur rattaché au Centre hospitalier universitaire

de l'Université McGill (CUSM).

« L'idée d'ouvrir la fenêtre, c'est difficilement justifiable », ajoute Maximilien Debia, professeur à l'École de santé publique de l'Université de Montréal, où il donne des cours sur la qualité de l'air intérieur.

« C'est une méthodologie superficielle. »

— Maximilien Debia, professeur à l'École de santé publique de l'Université de Montréal

Une source à la santé publique qualifie même l'approche de « broche à foin » puisque la troisième mesure fausserait les données avant la fin du cours en réduisant la quantité de CO₂.

Les critiques ne s'arrêtent pas là, puisque le ministère procède ensuite à la moyenne de ces trois mesures pour établir son résultat.

« Je ne vois pas l'utilité de faire la moyenne, ça tire le résultat vers le bas. »

— Raymond Tellier, microbiologiste et professeur rattaché au CUSM

Par ailleurs, les classes dans lesquelles les fenêtres n'ont pas été ouvertes ont été exclues du calcul global.

Selon nos informations, la direction générale de la santé publique n'était pas chaude à l'idée d'utiliser uniquement le CO₂ comme indicateur.

Une limite maximale qui change selon les déclarations



Le ministre de l'Éducation du Québec, Jean-François Roberge

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS

Le 8 janvier, lors de la conférence de presse pour dévoiler les résultats des premiers échantillonnages, le ministre de l'Éducation s'était réjoui que les écoles [qui avaient ouvert les fenêtres] aient obtenu un taux moyen de 804 ppm, soit sous la limite fixée.

« Dans le réseau scolaire, on ne veut pas dépasser 1000 ppm », a alors expliqué Jean-François Roberge.

Dans un deuxième temps, le ministre a affirmé qu'avec ces résultats, « on arrive avec 3 % des locaux testés qui présentent des problèmes ».

Or, à ce moment-là, Jean-François Roberge ne faisait plus référence à la limite de 1000 ppm, mais plutôt à un seuil de 2000 ppm.

« Ce sont des résultats encourageants et rassurants. »

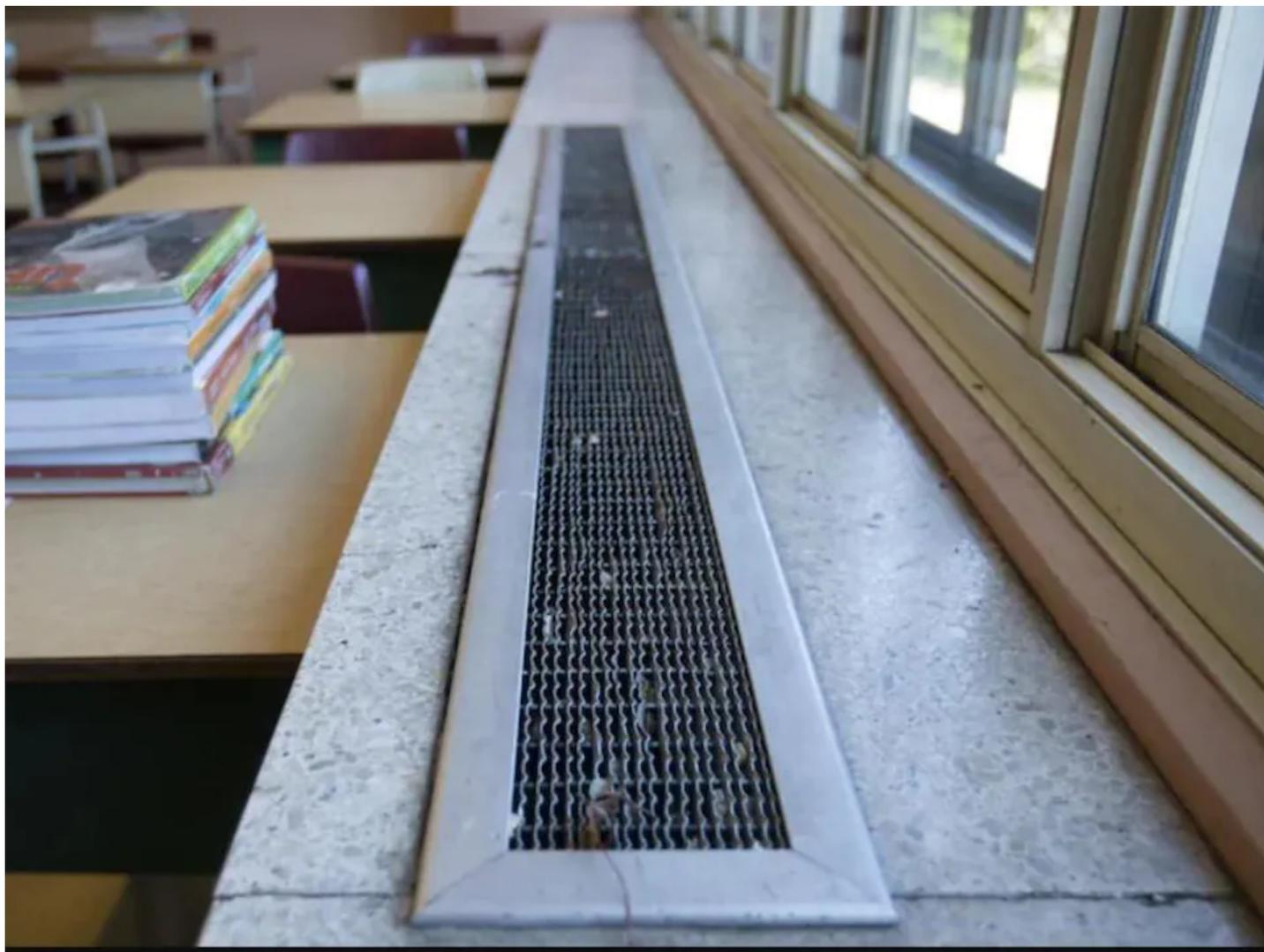
— Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation du Québec, le 8 janvier

S'il avait tenu compte de la cible de 1000 ppm, il aurait plutôt fallu parler de 35 % de classes problématiques.

C'est pourtant bien la limite de 1000 ppm qui est citée comme la barre à ne pas franchir dans une note technique transmise au réseau scolaire.

La contradiction ne s'arrête pas là puisque, dans le rapport des résultats produit par le ministère de l'Éducation, on fixe à... 1500 ppm le seuil « acceptable » pour la concentration de dioxyde de carbone.

La santé publique ne recommande pas d'ouvrir les fenêtres en classe, le ministère non plus



58 % des écoles du Québec sont ventilées naturellement.

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS

Un des différends entre la Direction de la santé publique et le ministère de l'Éducation concerne l'ouverture des fenêtres.

Lors de la conférence de presse du 8 janvier, le conseiller spécial d'Horacio Arruda, Richard Massé, avait bien spécifié qu'il faut ouvrir les fenêtres avant et après les cours.

Le ministère de l'Éducation lui-même, dans sa directive au réseau, indique qu'« il faut ouvrir les fenêtres idéalement en l'absence des élèves ».

Alors, pourquoi ouvrir les fenêtres durant le cours dans le cadre des tests?

Selon le porte-parole du ministère, Bryan St-Louis, cela « a pour but de démontrer son efficacité sur la dilution des contaminants symbolisés par le taux de CO2 et ainsi de sensibiliser les usagers des locaux à l'importance d'ouvrir les fenêtres ».

Les tests devaient se terminer le 28 février au plus tard pour les bâtiments ventilés naturellement et le 15 mars pour ceux à ventilation mécanique.

Les écoles où une des mesures dépasse 2000 ppm devaient réaliser des correctifs dans un délai d'une semaine. Au-delà de 1500 ppm, le délai a été fixé à un mois.

Le comité d'experts sur la ventilation mandaté par le ministère de la Santé avait prévenu dans son rapport « qu'il est particulièrement important de planifier soigneusement la stratégie d'échantillonnage puisqu'une interprétation inadéquate des mesures obtenues peut entraîner des conséquences, notamment sur l'évaluation de la situation et l'impact des mesures correctives à déployer ».

À lire aussi :

- Qualité de l'air dans les classes : un courriel fait bondir le Syndicat de l'enseignement
- Voici pourquoi la ventilation est importante
- Demi-classes : Québec n'a pas suivi l'avis de l'Institut national de santé publique

Thomas Gerbet



CORONAVIRUS

Un autre coup de barre

MARCO BÉLAIR-CIRINO
CORRESPONDANT PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Après avoir répété qu'il s'agissait d'une mesure de dernier recours, le premier ministre François Legault s'est résolu à fermer les écoles primaires et secondaires à Québec, Lévis et Gatineau afin d'y stopper la COVID-19 dans son élan.

Ces trois agglomérations où la situation sanitaire se « détériore » seront mises « sur pause » — couvre-feu de 20 h à 5 h, fermeture des écoles, des restaurants, des commerces non essentiels, des cinémas, des salles de spectacle et des musées, limite de 25 personnes dans les lieux de culte —, a-t-il annoncé sans préavis mercredi soir.

Ces « mesures spéciales d'urgence », auxquelles le Grand Montréal échappe pour le moment, seront en vigueur du 1^{er} au 12 avril. « La situation évolue rapidement, et on ne peut pas exclure que, dans les prochains jours, il y ait d'autres régions qui s'ajoutent », a fait remarquer M. Legault en conférence de presse.

La « forte augmentation des hospitalisations » appréhendée dans la Communauté métropolitaine de Québec, à Gatineau et dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais — qu'il attribue notamment aux violations des mesures sanitaires et à la force des variants de SRAS-CoV-2 — l'a convaincu de serrer la vis.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que ce qui me fait le plus mal au cœur dans tout ça, ce sont les [fermetures d'écoles],

a mentionné le premier ministre. Cela dit, le « *timing* est bon », selon lui, pour tourner les enfants vers l'« apprentissage en ligne ». « C'est que, sur les 10 ou 11 jours qui s'en viennent, bien, il y a deux fins de semaine, il y a le Vendredi saint, le Lundi saint, puis le mardi, à Québec, [qui est un] congé pédagogique. Ça fait que les élèves vont manquer trois jours, puis nous, on va avoir sauvé 11 jours. Pendant ces 11 jours là, mon ami Christian [Dubé], il va vacciner », a-t-il expliqué, misant sur une accélération de la campagne de vaccination contre la COVID-19.

La veille, François Legault soulignait que le maintien des écoles ouvertes au temps de la COVID-19 constituait sa « plus grande fierté ». « Il y a un risque associé au fait que les enfants soient à l'école à temps plein, mais on pense que le risque est plus grand si on les garde à la maison — d'abord, plus grand pour leur apprentissage ou leur réussite, puis plus grand pour leur santé mentale », avait-il dit à la presse mardi.

65 éclosions dans la capitale

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale est actuellement confronté à 65 éclosions actives, dont 30 dans des milieux de travail, 13 dans des écoles et services de garde, 9 éclosions dans des bars, restaurants, cafés ainsi que 3 dans des installations sportives, récréatives et communautaires.

Le gym Mega Fitness se trouve dans le lot. Environ 70 habitués du centre d'entraînement physique — où de graves manquements aux consignes de la Santé publique ont été observés — y ont contracté la COVID-19 au fil des derniers jours, une situation qu'a dénoncé le maire de Québec, Régis Labaume.

Pour le ministre de la Santé, Christian

Dubé, le cas « tout à fait malheureux » du gym Mega Fitness illustre l'incidence du non-respect des règles de distanciation, dont le maintien d'une distance de deux mètres et le port du couvre-visage.

Pour le directeur national de santé publique, Horacio Arruda, le passage de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et de l'Outaouais de la zone rouge (alerte maximale) à la zone orange (alerte) le 8 mars dernier n'était pas précipité. Les mesures sanitaires étaient adéquates, estime-t-il. « C'est la question de l'adhésion : jusqu'à quel point l'adhésion est forte ? Jusqu'à quel point les gens respectent la mesure ? » a-t-il fait valoir mercredi soir. « On le voit à travers l'exemple de ce gym-là. Il est arrivé quelque chose dans ce gym-là. »

Le reste des régions de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et de l'Outaouais retourneront en zone rouge à compter de jeudi à 20 h, de même que la région du Bas-Saint-Laurent. Les restaurants fermeront donc leurs portes.

Record de cas en Outaouais

Dans son dernier bilan quotidien, le ministère de la Santé a recensé 1025 nouvelles personnes déclarées positives à la COVID-19, dont 194 personnes dans la Capitale-Nationale (18,9 %), 51 personnes dans Chaudière-Appalaches (5 %) et 100 personnes en Outaouais (9,8 %).



Pour la région de l'Outaouais, 100 nouveaux cas en 24 heures, c'est du jamais vu depuis le début de la pandémie. Les soignants à pied d'œuvre dans les établissements hospitaliers, qui sont aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre criante, sont « découragés », souligne le président du Syndicat des professionnelles en soins de l'Outaouais, Patrick Guay. « L'employeur nous a mentionné vendredi dernier qu'il y aurait d'autres délestages ou déplacements. On doit en savoir plus demain [jeudi] », confie-t-il.

De plus en plus d'infirmières tournent le dos au réseau québécois pour travailler de l'autre côté de la rivière des Outaouais, en Ontario, signale M. Guay. L'hôpital Montfort d'Ottawa mène d'ailleurs une offensive pour recruter des soignantes québécoises. Il offre un incitatif de 10 000 \$ à toute infirmière n'ayant pas travaillé en Ontario depuis au moins six mois et s'engageant à travailler à temps plein pendant un an.

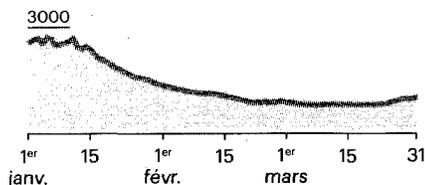
Déjà fragilisés par l'absence de leur habituelle clientèle fonctionnaire, des restaurateurs du centre-ville de Gatineau ont du mal à voir la lumière au bout du tunnel. « Encore une fois, Gatineau se fait fermer à 24 heures d'avis », soupire Éric Gaudreault. Déçu, le propriétaire du restaurant et bar à tapas Le Troquet blâme un système de santé déficient, un manque de tests rapides de la COVID-19 et des lacunes dans les règles d'hygiène des grandes surfaces pour expliquer la fâcheuse situation de sa région.

De son côté, l'Ontario a répertorié 2333 nouveaux cas de COVID-19 mercredi — dont 124 à Ottawa et 785 à Toronto. Le premier ministre, Doug Ford, a prévu faire le point sur la lutte contre la COVID-19 jeudi. Il se disait « très, très préoccupé » par la hausse des patients admis aux soins intensifs au fil des derniers jours. Pas moins de 421 personnes atteintes de la COVID-19 s'y trouvaient mercredi. Un record.

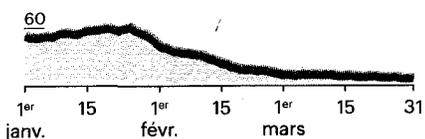
Avec Boris Proulx, Marie-Eve Cousineau et Marie Vastel

COVID-19 au Québec

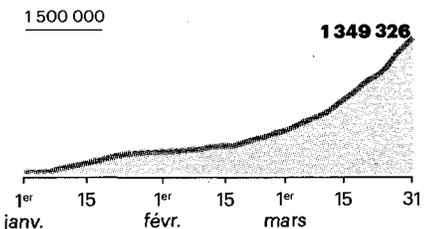
Moyenne sur 7 jours du nombre de cas quotidiens



Moyenne sur 7 jours du nombre de décès quotidiens



Nombre de personnes vaccinées



Données INSPQ Infographie *Le Devoir*

C'est la question de l'adhésion : jusqu'à quel point l'adhésion est forte ?

LE DR HORACIO ARRUDA



La nouvelle offre de Québec au secteur public ne satisfait pas les syndicats

Des syndiqués du secteur public ont manifesté mercredi, 31 mars 2021, devant les bureaux du premier ministre du Québec, François Legault à Montréal.

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS

Radio-Canada

11 h 25 | Mis à jour à 16 h 35

Le gouvernement Legault bonifie ses offres aux 550 000 employés des secteurs de la santé, de l'éducation et de la fonction publique, mais une partie de cette augmentation dépendra de l'état de l'économie et de l'inflation. La nouvelle proposition est loin de satisfaire les syndicats.

En conférence de presse, mercredi, au lendemain d'une rencontre avec les leaders syndicaux, la présidente du Conseil du Trésor, Sonia LeBel, a qualifié l'offre du gouvernement d'« équitable et généreuse ». Les conventions collectives sont échues depuis un an.

La proposition, qui coûterait entre 3,7 et 4,1 milliards de dollars sur trois ans, selon la ministre, est faite dans un contexte où la pandémie a entraîné un déficit de 15 milliards de dollars.

À la base, Québec maintient ses offres totalisant 3,3 milliards de dollars, qui comprennent une augmentation de 5 % sur trois ans (1,75 %, 1,75 % et 1,5 %).

En fait, selon la ministre LeBel, l'augmentation de 5 % d'aujourd'hui est plus généreuse que les 5 % offerts au départ en 2019, puisque l'inflation à l'époque était de 6,2 %, alors qu'elle se situe maintenant à 4,87 %.

Le gouvernement se dit prêt à accorder aux syndiqués une majoration salariale récurrente qui pourrait atteindre 400 millions de dollars. Mais ce, à la condition que l'inflation dépasse les 5 % et que la croissance économique prévue par le gouvernement – hausses du PIB réel de 4,2 % en 2021, 4 % en 2022 et 2 % en 2023 – soit au rendez-vous.

En supplément, une somme forfaitaire de 400 millions de dollars est offerte à l'ensemble du personnel.

Enfin, les employés gagnant moins de 50 000 \$ par année se verront accorder des augmentations de salaire supérieures.



La présidente du Conseil du Trésor du Québec, Sonia LeBel, a déposé mercredi les offres du gouvernement de François Legault pour les employés en santé, en éducation et dans la fonction publique.

PHOTO : RADIO-CANADA / SYLVAIN ROY ROUSSEL

D'autres mesures s'ajoutent, telles des augmentations plus substantielles pour certains corps d'emploi, dont la santé et l'éducation.

En santé, Québec est notamment prêt à augmenter le nombre de postes à temps complet dans le réseau et à améliorer les conditions de travail des préposés en CHSLD. En éducation, l'offre prévoit des augmentations de salaire pour les enseignants du primaire et du secondaire en début de carrière.

La ministre LeBel vise aussi à améliorer les conditions de travail. Elle propose par exemple d'ajouter des ressources à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et de bonifier de 3,5 % les primes accordées aux intervenants en centres jeunesse.

Les syndicats insatisfaits

D'ores et déjà, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) se disent insatisfaites de l'offre gouvernementale.

« C'est décevant, car c'est à peu près la même proposition qui nous a déjà été faite, avec une clause un peu compliquée au niveau de l'Indice des prix à la consommation (IPC), de l'indexation », a commenté Jacques Létourneau, président de la CSN, qui représente 160 000 employés dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

La CSN entend prendre le temps d'examiner cette offre, a dit M. Létourneau en entrevue à ICI RDI. Mais le syndicat a déjà signifié à Sonia LeBel que « ce ne sera pas suffisant pour répondre aux besoins actuels des travailleurs et travailleuses du secteur public en pleine crise, en pleine pandémie ».

« Il n'y a rien sur la table qui nous convainc que ça va donner le goût à des jeunes de venir travailler en éducation et en santé et services sociaux dans les prochaines années. »

— Jacques Létourneau, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Quant à la CSQ, elle qualifie le contenu de l'offre de « nettement insuffisant ». Les quelque 125 000 membres de la CSQ qui travaillent dans le secteur de l'éducation se prononceront sur cette offre le 1er avril.

Des moyens de pression prévus



Une manifestante participe à un rassemblement devant le bureau du premier ministre François Legault à Montréal, au dépôt de la troisième proposition gouvernementale faite au secteur public, sans contrat de travail depuis un an.

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS

Les dernières offres du gouvernement de François Legault remontaient à mai 2020 et la proposition d'augmentation de salaire de 5 % sur trois ans avait été très mal accueillie par les syndicats.

Plusieurs votes de grève ont eu lieu et un premier coup de semonce a été lancé mardi par quelque 10 000 enseignants et employés de soutien – membres de la CSQ travaillant dans les cégeps – qui ont tenu une journée de débrayage.

À Québec, mercredi, les manifestants se sont regroupés devant l'Assemblée nationale, alors que ceux de Montréal ont plutôt ciblé le bureau du premier ministre François Legault. Leur thématique est : « Sonner l'alarme pour le secteur public ».

Mardi soir, le Tribunal administratif du travail avait rejeté la tentative des gestionnaires du réseau de la santé d'empêcher des syndiqués de la santé de faire sonner des alarmes.

Le Tribunal a jugé que ces syndiqués pouvaient exercer « leur droit à la liberté d'expression », pourvu qu'aucune alarme ne soit « activée dans les lieux où sont dispensés ou prodigués des soins ou services aux usagers ni dans les salles d'examen ni dans les chambres des usagers ».

Trois offres successives

Les syndiqués de l'État sont sans contrat de travail depuis un an.

Avant la dernière proposition de mai 2020, Québec avait fait une première offre aux employés des secteurs public et parapublic en décembre 2019. Le fait que les hausses salariales proposées se situaient sous le niveau de l'inflation avait alors mis les syndicats en colère.

L'offre qu'a présentée mardi soir la ministre LeBel aux chefs de six grands syndicats est donc la troisième qui leur est faite.

La présidente du Conseil du Trésor s'est refusée mercredi à dire si elle comptait lancer un ultimatum aux syndicats. « Je continue de penser qu'on peut arriver à une entente négociée », a-t-elle affirmé.

À lire aussi :

- Québec conclut un nouvel accord de principe avec la FIQ
- Selon la CSN, les femmes plus touchées par la pandémie
- Grèves envisagées dans les écoles du Québec

Avec les informations de La Presse canadienne

CORONAVIRUS

Faut-il vacciner les adolescents ?

Pfizer a annoncé mercredi que son vaccin était sûr et efficace chez les 12 à 16 ans

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Pfizer/BioNTech a annoncé mercredi que son vaccin était efficace et sûr chez les adolescents de 12 à 16 ans. Il s'agit d'une bonne nouvelle en soi, mais quel impact aurait réellement la vaccination des jeunes de cet âge, qui sont rarement atteints d'une forme grave de la COVID-19 ?

Les adolescents qui ont souvent beaucoup de contacts entre eux « sont de bons transmetteurs du virus, mais pas nécessairement les plus grands transmetteurs », affirme le Dr Gaston De Serres, médecin-épidémiologiste à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Ces dernières semaines, la proportion des infections dans les différents groupes d'âge allant de 10 à 59 ans était assez semblable au Québec, oscillant entre 15 % et 18 %, alors que celle des infections chez les personnes âgées de 59 ans et plus est désormais nettement moindre (9 % chez les 60-69 ans, 3 % chez 70-79 ans). Les petits de 0 à 9 ans sont également moins touchés par la COVID-19 puisque les cas dans ce groupe d'âge ne comptaient que pour 10 % du nombre total d'infections.

« Pour surmonter les nouveaux variants, il nous faudra atteindre une immunité de groupe supérieure à 85 %, et pour y arriver, nous devons immuniser les enfants de 0 à 18 ans, qui forment 20 % de notre population », affirme la Dr^{ce} Caroline Quach-Thanh, pédiatre et

microbiologiste-infectiologue au CHU Sainte-Justine.

Retourner à la vie normale

Nul doute que la vaccination des adolescents sera nécessaire pour atteindre cette immunité de groupe qui rendrait possible un retour à une vie plus normale, croit la Dr^{ce} Quach-Thanh. Et la grande efficacité que le vaccin semble présenter chez ces derniers devrait permettre aux « écoles secondaires de rouvrir complètement et de revenir à la normale, et aux jeunes de reprendre toutes leurs activités parascolaires et les sports d'équipe qui sont tellement importants pour eux ».

À la vue des données figurant dans le communiqué de presse diffusé par Pfizer, le vaccin semble prévenir les infections chez les adolescents de 12 à 16 ans, car aucun des 1129 participants ayant reçu le vaccin n'a contracté la COVID-19, alors que 18 participants sur les 1129 ayant reçu un placebo ont été infectés, fait remarquer la Dr^{ce} Quach-Thanh.

L'accumulation des données à la suite de la vaccination d'un nombre grandissant de personnes a permis de constater notamment que les individus vivant auprès d'une personne ayant reçu une première dose du vaccin de Pfizer ou de celui d'AstraZeneca couraient moins de risques de contracter la COVID-19. Une autre étude effectuée aux États-Unis parmi des patients qui s'apprêtaient à subir une intervention a également montré que la vaccination diminuait l'excrétion de virus. Et en Israël, où 60,5 % de la popula-

tion est vaccinée, les charges virales détectées chez les personnes qui sont déclarées positives à la COVID-19 sont beaucoup plus faibles, affirme la Dr^{ce} Quach-Thanh.

« Nous commençons à accumuler des observations indiquant que le vaccin prévient non seulement les infections symptomatiques, mais aussi les infections asymptomatiques, et qu'il diminue à tout le moins la charge virale, réduisant ainsi le risque de transmission », résume la Dr^{ce} Quach-Thanh.

« Les données vont toutes dans le même sens : les gens vaccinés ont moins de chances d'être infectés et ceux qui contractent la COVID-19 sont vraisemblablement moins contagieux, et



cela a un impact sur la transmission », ajoute le D^r De Serres.

« Est-ce que vacciner les ados aidera à ce que la COVID-19 n'interfère plus avec le fonctionnement des écoles ? Ça se peut fort bien, mais je ne peux m'avancer plus à ce moment-ci. De plus, la question de la vaccination des jeunes ne se posera pas à court terme, parce qu'on ne dispose même pas d'un nombre suffisant de vaccins pour immuniser les adultes. Pour le moment, la vaccination des adultes demeure la priorité », ajoute-t-il.

Une fois les ados vaccinés, il restera les enfants de six mois à 12 ans, auprès desquels les fabricants Pfizer/BioNTech et Moderna mènent actuellement un essai clinique. « Avant l'apparition des variants, on ne voyait pas la nécessité de vacciner ces jeunes enfants, mais depuis qu'on voit des éclosions dues à des variants dans les garderies, on se rend compte que, pour arriver à contrôler la pandémie, on devra procéder aussi à la vaccination des plus petits. Si on ne les vaccine pas, on ne pourra probablement pas atteindre une immunité de groupe, notamment parce que tous les adultes ne se font pas vacciner, il y a encore énormément d'hésitation face à la vaccination », affirme la D^{re} Quach-Thanh.

ACTUALITÉS

Québec investit 11 millions de dollars de plus dans le tutorat

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, double le budget consacré au tutorat pour les élèves aux prises avec des problèmes d'apprentissage. Il a annoncé mercredi l'octroi de 11 millions de dollars supplémentaires pour ce programme, mis sur pied durant la pandémie, alors que débutent ses consultations sur la réussite éducative. Le programme de tutorat, qui était doté au départ d'une enveloppe de 11 millions de dollars, a permis l'embauche de près de 9500 tuteurs qui ont aidé 76 189 élèves, soit 9 % de ceux qui fréquentent le réseau public. Les consultations sur la réussite éducative ont été critiquées par certains acteurs du milieu scolaire parce qu'elles se déroulent à huis clos.

Le Devoir



[< ARTICLE PRÉCÉDENT](#)

ÉDITION DU JEUDI 1 AVRIL 2021

[ARTICLE SUIVANT >](#)[< RETOUR](#)

Aa

Aa



FERMETURE DE CLASSES

UNE APPROCHE DIFFÉRENTE AVEC LES VARIANTS

(LCP) Alors que le gouvernement annonce la fermeture d'écoles dans certaines régions du Québec pour freiner la montée des variants, le ministre de l'Éducation indiquait plus tôt cette semaine durant l'étude des crédits provisoires que la santé publique était plus « prompte » à fermer rapidement des classes.

« En décembre, on avait 5 600 cas actifs dans le réseau et on avait fermé 1 466 classes à ce moment-là. Maintenant, on a à peu près le même nombre de classes qui sont fermées, [...], mais au lieu d'avoir 5 600 cas actifs, on en a à peu près 2 700. Donc, on a grosso modo deux fois moins de cas, mais le même nombre

[VERSION CLASSIQUE](#)

moins deux fois moins de cas, mais le même nombre de classes fermées », a indiqué Jean-François Roberge, mardi.

« Ce que ça veut dire, c'est qu'on est beaucoup, beaucoup plus prompts à fermer des classes de manière préventive pour éviter la propagation. Donc, ce n'est pas parce qu'il y a beaucoup de classes qui sont fermées qu'il y a nécessairement beaucoup de cas, mais c'est parce qu'on ferme beaucoup de classes qu'il n'y a pas tant de cas », a-t-il affirmé.

« Oui, ça constitue une nouvelle politique, une nouvelle façon de faire, regardez ce qui s'est passé au Bas-Saint-Laurent, où la Direction de la santé publique régionale, de concert avec la Direction de la santé publique nationale, a pris la décision de fermer toutes les écoles d'une même région. Ce n'était pas l'approche qu'il y avait avant les variants », a-t-il dit.

« Ça manque beaucoup de logique, ce que vous me dites, là », a réagi la porte-parole libérale en matière d'éducation, Marwah Rizqy. « Vous me dites : soyez rassurée, les écoles en zone orange ou jaune ont déjà toutes rebasculé, elles sont fermées. Donc, les enfants, au lieu d'être une fois sur deux à l'école (secondaire 3,4,5), ils seront zéro sur deux à l'école, ils vont être à la maison. Puis soyez rassurée, on va être très prompts », s'est-elle inquiétée.

-30-

ÉDITORIAL

L'école est l'affaire de tous

I

**MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD**



Il est de notoriété publique que le monde de l'éducation est un univers foisonnant — hors pandémie — de colloques, de conférences, d'allocutions, de documents à déchiffrer, de concepts à définir et de propositions à débattre. Les acteurs de l'éducation sont souvent, par définition, des abonnés à ces événements que l'on nomme forums, sommets, états généraux ou autres rencontres d'initiés réunis autour d'une même passion pour l'éducation déclinée sous des enjeux distincts. Pour titiller l'appétit des affamés de l'éducation, il n'y avait donc rien de mieux que cette invitation du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, à participer au « Rendez-vous pour la réussite éducative : l'éducation au-delà de la pandémie ».

L'objectif de cette rencontre de deux jours est plus que louable : dresser les grands constats qui affligent un réseau de l'éducation que la pandémie a littéralement balaféré en l'espace d'un an et surtout, surtout, réfléchir à l'après : comment reprendre le cours des apprentissages perdus, des motivations écorchées, des élèves tourmentés ? Cette normalité à laquelle tout le monde aspire, on peut la souhaiter d'abord aux élèves et aux étudiants,

entre autres groupes prioritaires, ne serait-ce qu'en raison de leur bien-être et d'une santé mentale qu'on dit chancelante dans bien trop de cas. La dernière année, faite d'interruptions de service, d'enseignement hybride, de contacts restreints, a éprouvé la résilience des petits et des grands. Et ce n'est pas fini : dans trois grandes villes du Québec, comme le premier ministre l'a annoncé mercredi, les écoles subissent une autre fermeture dans l'espoir de stopper l'élan des variants.

Le « Rendez-vous » de M. Roberge gagne donc plusieurs points dans l'échelle de la pertinence, ainsi qu'on vient d'en juger. La déception est donc d'autant plus vive de constater que ces grandes réflexions au sommet, qui concernent la réussite de tous et pour tous, ont lieu en circuit fermé. Le huis clos aurait été décrété pour préserver les âmes de certains partenaires sensibles peu habitués au débat public. Le trio infernal de l'opposition — Christine Labrie (QS), Marwah Rizqy (PLQ) et Véronique Hivon (PQ) — s'indigne avec raison de la tenue de ce huis clos pour une discussion qui aurait pu être « nationale » tant l'enjeu est d'importance. Cette fermeture détonne, on doit le dire, avec la grande tradition des débats collectifs de l'éducation. Après une année comme celle qu'on vient de traverser, il eût été plus que souhaitable que la transparence côtoie la pertinence.

En mêlée de presse préalable au Rendez-vous pour la réussite, M. Rober-



ge a annoncé mercredi matin que son gouvernement doublerait la mise pour soutenir les efforts de tutorat (11 millions deviennent 22), une des mesures qui ont été mises en place pour aider les élèves éprouvant des difficultés scolaires. Toute aide est la bienvenue, mais il nous tarde de savoir exactement de quels retards on parle ; dans le document soumis par Québec pour lancer la discussion, le ministère évoque encore le fait que la réussite éducative « ne serait pas, dans l'ensemble, trop compromise par la crise ».

Ce n'est pas militer pour le pire que d'avancer qu'un tel constat est pratiquement impossible, compte tenu du poids des écueils de la dernière année. Espérons donc que cette rencontre, dont on saura ce qu'on voudra bien nous divulguer, aura eu en circuit fermé le courage des véritables constats et des données probantes. Sans cela, les solutions mises en marche risquent de ne pas être à la hauteur des besoins.

ACTUALITÉS

« L'ALARME A SONNÉ »

TOMMY CHOUINARD
LA PRESSE

Trois villes mises sur pause. Quatre régions qui basculent dans le rouge. Jusqu'où ira Québec pour freiner la vague printanière du virus ? « On est mieux de prendre une décision imparfaite rapidement que d'attendre et de voir la situation se gâter dans les hôpitaux », insiste le premier ministre, François Legault.

LE PIRE DU CONFINEMENT POUR 10 JOURS

Québec, Lévis et Gatineau devront se plier à des mesures spéciales pour mater les explosions de cas

QUÉBEC — Couvre-feu à 20 h, fermeture des commerces non essentiels et des écoles jusqu'au 12 avril... Le premier ministre du Québec, François Legault, fait ressusciter pour Pâques le pire du confinement à Québec, à Lévis et à Gatineau. Un tour de vis que le Dr Horacio Arruda écartait il y a 48 heures à peine et qu'il associait même à de la « panique ».

« L'alarme a sonné. On ne doit pas faire de petites exceptions. Il faut suivre les règles à la lettre. C'est la seule façon dont on va éviter les explosions de cas comme on en voit à Québec, Lévis et Gatineau », a lancé le premier ministre Legault mercredi. Le traitement-choc pourrait être imposé ailleurs bientôt. « La situation évolue rapidement, et on ne peut pas exclure que, dans les prochains jours, il y ait d'autres régions qui s'ajoutent », y compris le Grand Montréal, a-t-il signalé.

Pour le moment, il met donc « sur pause » la Communauté métropolitaine de Québec (les villes de Québec et de Lévis), Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Les « mesures spéciales d'urgence », semblables aux restrictions de janvier, y entreront en vigueur ce jeudi, à 20 h, et le seront jusqu'au 12 avril.

Mesure qui fait « le plus mal au cœur » au premier ministre : les écoles fermées pour 10 jours à partir de la fin des classes, jeudi après-midi. Il y aura de l'enseignement à distance. Les services de garde en milieu scolaire resteront ouverts pour les travailleurs essentiels seulement. Québec décrète la fermeture des commerces non essentiels, aussi bien les détaillants que les gyms et les salons de coiffure, par exemple. Idem pour les cinémas et les salles de spectacle. Le couvre-feu sera ramené de 21 h 30 à 20 h, comme lors de l'introduction de la mesure en janvier. On ramène à 25 le nombre maximal de personnes pouvant se réunir dans un lieu de culte.

« Le nombre de cas continue d'augmenter presque de façon exponentielle » dans ces trois villes, a affirmé François Legault pour justifier l'imposition de mesures draconiennes. « On s'attend, dans les prochains jours, les prochaines semaines, à ce qu'il y ait une forte augmentation des hospitalisations. »

En zone orange depuis le 8 mars, l'ensemble des régions de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches, de l'Outaouais et du Bas-Saint-Laurent passent en zone rouge. Les salles à manger des restaurants devront fermer, et le nombre de personnes pouvant se réunir pour des activités sportives et récréatives sera réduit. Rappelons qu'il n'y a pas

d'autres différences entre les zones rouge et orange depuis les assouplissements annoncés au cours des dernières semaines.

Une aide financière sera offerte aux restaurants, mais aussi aux autres commerces non essentiels forcés de fermer dans les régions touchées.

REVIREMENT DE SITUATION

Ce resserrement des consignes sanitaires représente tout un revirement de situation après les allègements annoncés au cours des dernières semaines. Il y a moins de 48 heures, le directeur national de santé publique, le Dr Horacio Arruda, disait à La Presse qu'il n'était pas question de serrer la vis pour le moment et qu'il valait mieux attendre. « Il ne faut pas paniquer », répondait-il à ceux qui, comme nombre d'experts et le Collège des médecins, s'inquiétaient de la hausse du nombre des cas de COVID-19 et demandaient au gouvernement de reconsidérer les allègements.

« Les variants, on savait que ça augmenterait. Au secondaire, en ramenant les 3, 4, 5 [en classe à temps plein], on savait que ça augmenterait le nombre de cas. Tout ça, c'est comme planifié, affirmait le Dr Arruda. Même si j'ai 2000 cas au Québec, mais qu'on n'a pas d'hospitalisations ou de décès de façon importante, on peut vivre avec. C'est sûr qu'on va avoir, comme les personnes âgées sont protégées, des gens de votre âge qui, peut-être, vont se retrouver aux soins intensifs et mourir, ce qui est horrible. Mais en même temps, est-ce que de serrer tout et que les gens fassent [des choses] en cachette, c'est mieux ? »

Or, mercredi, lors d'une conférence de presse imprévue et annoncée subitement en matinée, François Legault a finalement resserré l'étai du confinement dans certaines villes et régions qui avaient été placées « sous haute surveillance » 24 heures plus tôt.

« On est mieux de prendre une décision imparfaite rapidement que d'attendre et de voir la situation se gâter dans les hôpitaux. On n'est pas différents d'ailleurs. Regardez ce que M. Macron, le président français, a annoncé. Regardez ce que l'Ontario va annoncer dans les prochains jours. Tout le monde est dans la situation où on s'ajuste. »

— François Legault, premier ministre du Québec

De son côté, le Dr Arruda a plaidé que la situation évoluait rapidement avec les variants et que ce qu'il disait un jour pouvait changer le lendemain. Il se défend de « jouer au yoyo » et parle d'une « intervention d'urgence » dans des régions ciblées où il y a une forte transmission du virus.

Il y a deux jours, en ce qui concerne l'augmentation des variants à Québec, on avait vu qu'il y avait une tendance à la hausse, mais on n'était pas dans cette pente aussi accélérée qu'on observe actuellement », a-t-il fait valoir. Dès dimanche, Québec franchissait le cap des 100 nouveaux cas par jour, une première depuis janvier.

« ON N'A PAS LE CHOIX », DIT LE Dr ARRUDA

Le Dr Arruda se dit « conscient » que ce tour de vis peut nuire au moral de la population et que « 10 jours, ça peut être beaucoup pour beaucoup, mais on n'a pas le choix, parce que sinon, ça va être une escalade, puis les systèmes de soins vont déborder ».

« De nombreuses personnes n'ont pas respecté les consignes » sanitaires dans ces villes et ces régions, ce qui explique la progression de la contamination, selon François Legault. On ne voit pas cette hausse de nouvelles infections en Estrie et en Mauricie-Centre-du-Québec, en zone orange, a-t-il relevé.

« On n'a pas tant relâché que ça en termes d'assouplissements, mais il y a eu un relâchement » de la part de la population, a soutenu le Dr Arruda. « On n'accuse personne, c'est un constat. L'adhésion aux mesures a probablement été faible » dans les régions mises sur pause.

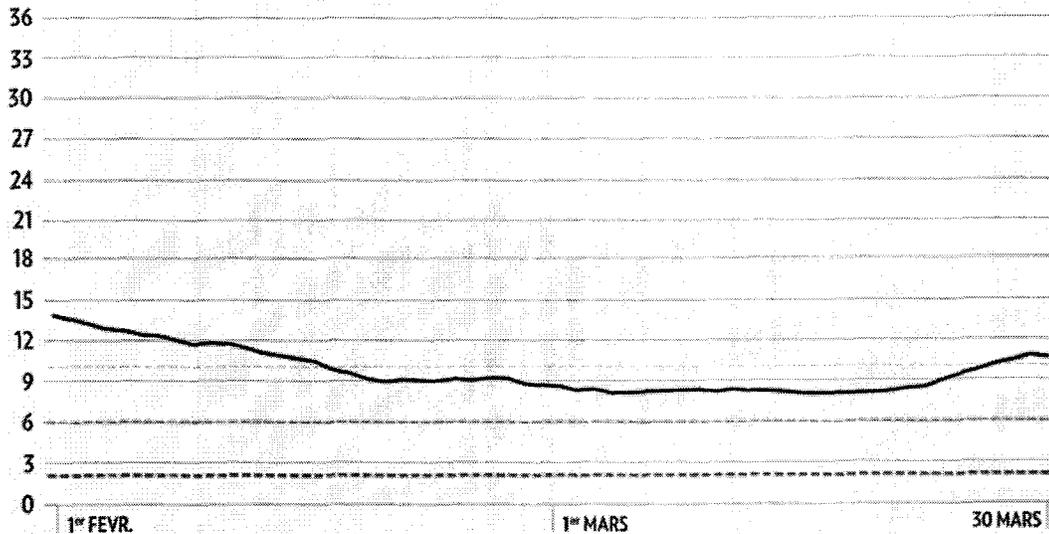
À Montréal, la situation est stable pour le moment, mais « ça peut exploser demain, dans deux jours, la semaine prochaine », a prévenu François Legault. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, région placée sous haute surveillance mardi, « on voit que le nombre de nouveaux cas se stabilise. On va continuer de suivre la situation. On est un peu rassurés pour l'instant ».

Le premier ministre s'inquiète des rassemblements dans les maisons. Il appelle les Québécois à la plus grande prudence à l'approche du congé pascal. « On est très conscients qu'en fin de semaine, c'est Pâques, et qu'il y a une longue fin de semaine. Il ne faut vraiment pas que personne organise des partys puis des réunions. Cette année, il faut fêter Pâques chacun chez soi. » Comme l'an passé.

ÉVOLUTION DES CAS CONFIRMÉS QUOTIDIENNEMENT PAR RÉGIONS

Nombre de nouveaux cas de COVID-19 par jour par 100 000 habitants, moyenne mobile sur 7 jours

- SEUIL ZONE ROUGE (10)
- SEUIL ZONE ORANGE (6)
- SEUIL ZONE JAUNE (2)
- MOYENNE QUÉBÉCOISE



Données mises à jour le 31 mars 2021 à 11 h 22 / Source : Institut national de santé publique du Québec

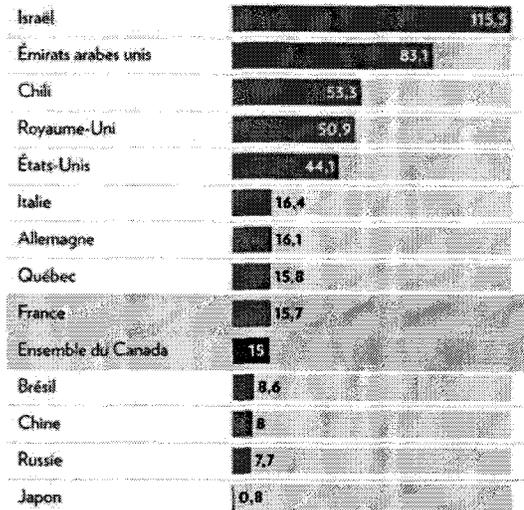
COVID-19 au Canada : doses de vaccin administrées pour 100 habitants

Yukon	85,5
Territoires du Nord-Ouest	83,9
Nunavut	53,2
Saskatchewan	16,3
Québec	15,8
Ensemble du Canada	15
Ontario	14,9
Colombie-Britannique	14,8
Alberta	14,4
Île-du-Prince-Édouard	13,7
Terre-Neuve-et-Labrador	13,4
Manitoba	13,3
Nouveau-Brunswick	12,2
Nouvelle-Écosse	10,3

Mise à jour des données : 31 mars 2021 à 20 h 54

Source : N. Little, COVID-19 Vaccination Tracker Canada - covid19tracker.ca

COVID-19 : nombre cumulatif de doses de vaccin administrées pour 100 habitants



Le total dans certains pays peut dépasser les 100 doses pour 100 habitants en raison des deux doses requises pour certains vaccins.

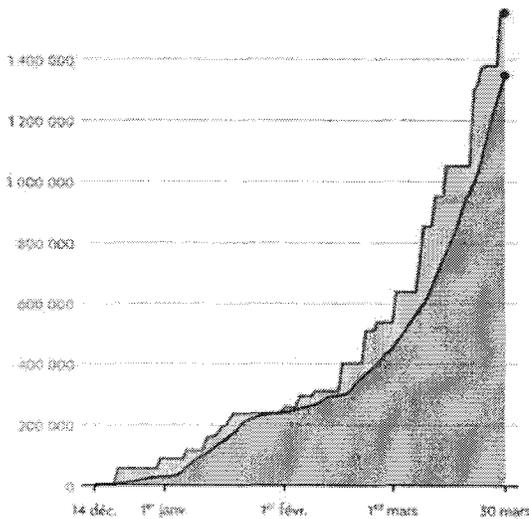
Mise à jour des données : 31 mars 2021 à 20 h 54

Source : N. Little, COVID-19 Vaccination Tracker Canada - covid19tracker.ca et Our World in Data.



COVID-19 : nombre total de doses de vaccin distribuées et administrées au Québec

À ce jour, **1 349 326 doses de vaccin ont été injectées, soit 86,9 % des 1 553 455 doses distribuées**



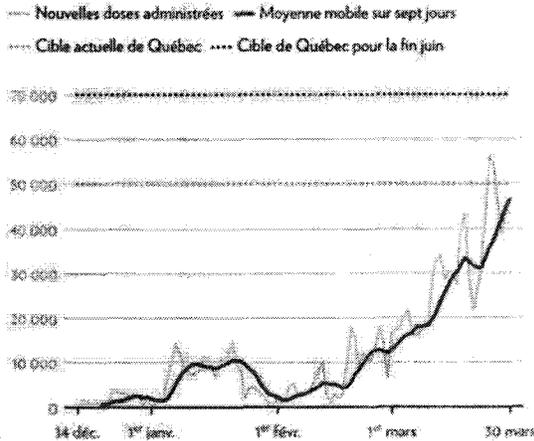
Mise à jour des données : 31 mars 2021 à 11 h 15

Source : ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et N. Little, COVID-19 Vaccination Tracker Canada - covid19tracker.ca



COVID-19 : doses de vaccin administrées chaque jour au Québec

Le Québec souhaite vacciner 75 % de la population adulte d'ici le 24 juin ; pour y arriver, la province doit injecter en moyenne 50 000 doses par jour. Le gouvernement cible une cadence de 70 000 doses par jour à la fin de juin.



Les données du 24 décembre ont été combinées à celles du 25 décembre.

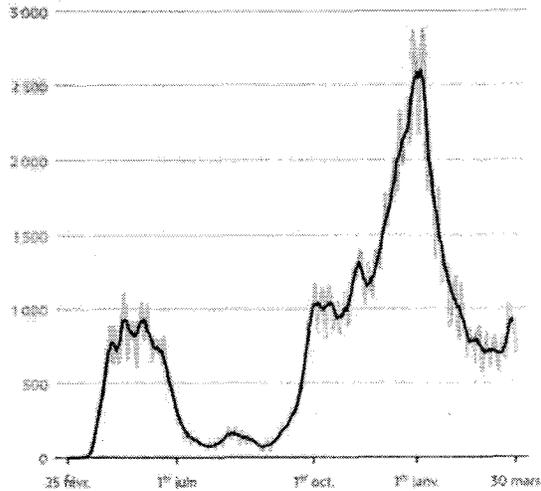
Mise à jour des données : 31 mars 2021 à 11 h 15

Source : ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec



COVID-19 : cas confirmés au Québec

— Nouveaux cas selon la date à laquelle ils ont été confirmés
— Moyenne mobile sur sept jours



Mise à jour des données : 31 mars 2021 à 11 h 22

Le nombre de nouveaux cas confirmés pour les journées les plus récentes peut être moins élevé que le nombre de nouveaux cas rapporté dans le bilan quotidien du gouvernement en raison d'un retard dans la saisie de l'information.

Source : Institut national de santé publique du Québec



ACTUALITÉS

UNE DÉCISION SALUÉE, MAIS « L'INCOHÉRENCE » DÉCRIÉE

HENRI OUELLETTE-VÉZINA,
ANTOINE TRUSSART
LA PRESSE

Si des experts saluent de nouvelles mesures « courageuses » annoncées par Québec mercredi, enseignants, commerçants et autres observateurs dénoncent toutefois l'incohérence du discours gouvernemental depuis quelques jours, qui contribue selon eux à « déstabiliser » la population.

« C'est triste et désolant d'en être là, mais la sécurité des gens demeure la priorité. C'est juste qu'on sent qu'il y a des enseignants exaspérés par l'incohérence des décisions des dernières semaines », résume la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement, Josée Scalabrini. À Québec, à Gatineau et à Lévis, les écoles fermeront jusqu'au 12 avril, dans le but de freiner la croissance des variants. « La semaine dernière, quand on avait appris qu'en zone rouge, les élèves de la troisième à la cinquième secondaire retourneraient à l'école à temps plein, on s'était demandé pourquoi ne pas attendre de voir venir les variants. Mais non, ça a été du mur-à-mur, puis là on recule encore », déplore-t-elle.

À la Fédération autonome de l'enseignement, le président, Sylvain Mallette, est du même avis. « Il faut que le gouvernement arrête de jouer à deux pas en avant, deux en arrière. La situation n'est pas facile, mais ça fait depuis janvier qu'on demande un plan de match sur les variants », martèle-t-il. « On déstabilise le réseau. Il y a des élèves qui seront revenus à l'école pour un seul jour à temps plein », insiste-t-il.

« Ça va demander tout un travail de réorganisation », convient aussi le président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement, Nicolas Prévost. « Quand on a 48 heures pour réagir, ça laisse une marge de manœuvre, mais là, 24 heures, c'est plus difficile. Demain, notamment à Québec, on a des écoles qui sont en journée pédagogique. Elles ne se sont pas organisées pour basculer en virtuel », dit-il.

UN MAIRE PRÉOCCUPÉ

À Lévis, le maire Gilles Lehouillier se dit surtout inquiet pour les commerces non essentiels, qui devront aussi fermer dans les trois régions visées. « Le gouvernement n'avait pas d'autre choix que d'agir. S'il avait eu une marge de manœuvre, il n'aurait pas fermé. Par contre, là, ça devient de plus en plus difficile à appliquer », soutient-il. Tous les deux mois, c'est 1 milliard de dollars que perdent au total les commerces de Lévis, selon la Ville. « C'est énorme », insiste M. Lehouillier. Malgré l'aide financière qu'a promise Québec aux commerçants touchés, la plupart d'entre eux « nous disent que ça ne leur donne plus rien, qu'ils n'ont juste plus de business », affirme l'élus.

« J'espère qu'après le 12 avril, on va être capables de rouvrir nos commerces. Entre-temps, il faut qu'on accélère la vaccination. Dans Chaudière-Appalaches, on est à environ 1000 doses par jour. Il faut tripler ça pour arriver à la cible du 24 juin. »

— Gilles Lehouillier, maire de Lévis

Au cabinet du maire de Québec, Régis Labeaume, on indique qu'on ne réagira pas aux annonces pour le moment. Une conférence de presse pourrait avoir lieu ce jeudi. « La cellule de crise analyse les annonces et discute des mesures », signale l'attaché de presse du maire, François Moisan. Le maire de Gatineau, Maxime Pedneaud-Jobin, devrait aussi s'exprimer devant les médias ce jeudi, après une rencontre avec les préfets de la MRC.

GESTE « COURAGEUX »

Pour le virologue Benoit Barbeau, de l'UQAM, la décision de « mettre sur pause » Lévis, Québec et Gatineau est « courageuse ». « Je suis surpris qu'ils soient allés aussi loin. Je salue cette décision. Il fallait agir extrêmement fortement », soutient-il.

Mais selon M. Barbeau, le gouvernement aurait dû appliquer les mêmes règles aux zones rouges. « On comprend que les gyms et les spas vont demeurer ouverts. Je ne comprends pas cet entre-deux. On aurait pu être plus sévère, pour avoir la même chose partout et envoyer un message plus clair », indique-t-il.

À l'École de santé publique de l'Université de Montréal, la spécialiste Roxane Borgès Da Silva salue aussi ces nouvelles restrictions. « On ne pouvait pas se permettre de relâcher. Maintenant, j'espère que ça va avoir un effet. Avec les fêtes de Pâques, c'est prévisible que les gens ne respecteront pas les mesures. Ce laisser-aller risque d'entraîner un reconfinement dans d'autres régions », prévient-elle.

COMMERÇANTS DÉÇUS ET VULNÉRABLES

« Ce gouvernement-là improvise. Il a créé ce problème-là par son incompétence », fulmine Jean-François Transon, propriétaire des magasins Club Chaussures. Selon lui, les commerçants sont pénalisés à cause d'une réouverture trop rapide des gyms et des restaurants dans les régions touchées. « On se retrouve dans le jour de la marmotte, sauf que la situation est plus difficile chaque fois que les commerces doivent refermer, commente François Vincent, vice-président pour le Québec de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). C'est dur pour le moral. »

La FCEI et les chambres de commerce de Québec et de Lévis demandent au gouvernement de faire parvenir rapidement de l'aide aux commerçants qui doivent fermer leurs portes, à un jour d'avis. Elles réclament que de l'aide soit directement envoyée aux entreprises et qu'elles n'aient pas à passer par un système gouvernemental compliqué.

« L'aide doit arriver dès [jeudi]. Il faut comprendre que les restaurateurs étaient pleins pour Pâques », dit Marie-Josée Morency, vice-présidente exécutive et directrice générale de la Chambre de commerce de Lévis.

CE QU'ILS ONT DIT...

« La décision prise par le premier ministre Legault était sans aucun doute difficile, mais c'est la bonne. Ça va aider à assurer la sécurité des Québécois, et je vous encourage tous à suivre les mesures en place dans votre région. »

– Justin Trudeau, premier ministre du Canada, sur Twitter

« François Legault se devait de poser des gestes forts. Cela dit, son gouvernement se doit d'intensifier les efforts de dépistage et de vaccination. »

– Dominique Anglade, cheffe du Parti libéral du Québec

« Les scientifiques et le personnel de la santé avertissent le gouvernement depuis le mois de février. Comment se fait-il que François Legault ait pu, dans la même semaine, défendre le retour des élèves du secondaire à temps plein et annoncer la fermeture des écoles ? »

– Gabriel Nadeau-Dubois, co-porte-parole de Québec solidaire

« Le gouvernement se devait d'agir, après avoir refusé de voir la tendance et nié l'évidence encore [mardi]. Le nerf de la guerre, pour susciter l'adhésion, c'est la cohérence des messages. »

– Joël Arseneau, porte-parole du Parti québécois en matière de santé

ACTUALITÉS

QUÉBEC DÉPOSE UNE TROISIÈME OFFRE

TOMMY CHOUINARD,
HUGO PILON-LAROSE
LA PRESSE

QUÉBEC — Dans sa nouvelle offre à son demi-million d'employés, Québec propose de faire passer les hausses salariales de 5 % à 6 % en trois ans si la croissance économique prévue est au rendez-vous et que l'inflation dépasse 5 %. Il ajoute des montants forfaitaires représentant 1 % du salaire la dernière année des prochaines conventions collectives.

La présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, a dévoilé sa proposition en conférence de presse mercredi, au lendemain d'une rencontre avec les chefs syndicaux à Québec. Les centrales syndicales, quant à elles, ont manifesté pour souligner que les conventions collectives étaient échues depuis un an jour pour jour.

Le gouvernement estime que sa nouvelle offre, la troisième depuis le début des négociations, représenterait une hausse de sa masse salariale pouvant atteindre 4,1 milliards de dollars en trois ans. Son offre précédente totalisait 3,3 milliards (ou une augmentation de la masse salariale de 8,2 %).

Québec offre des hausses salariales de 1,75 % pour 2020-2021, de 1,75 % pour 2021-2022 et de 1,5 % pour 2022-2023. Le gouvernement propose également une « majoration salariale récurrente pouvant atteindre 400 millions si l'inflation dépasse 5 % et si la croissance économique prévue par le gouvernement est au rendez-vous ».

Pour les employés de l'État, il s'agirait donc d'une hausse supplémentaire de 1 % dans la mesure où la croissance économique est positive (ce qui ferait passer l'offre gouvernementale de hausses salariales de 5 % à 6 %). Selon le budget Girard déposé la semaine dernière, Québec prévoit une hausse du PIB réel de 4,2 % en 2021, de 4 % en 2022 et de 2 % en 2023. Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent de leur côté à 5,1 %, 3,8 % et 2,1 % en moyenne. Le gouvernement prévoit aussi une « augmentation salariale supérieure pour le personnel dont la rémunération annuelle est inférieure à 50 000 \$ ».

Pour chacune des trois années de la convention collective, des montants forfaitaires - sommes non récurrentes qui ne modifient pas le salaire de base dans les échelles - seraient aussi versés. Le gouvernement met ainsi sur la table de négociation 400 millions pour l'ensemble du personnel.

BONIFICATIONS EN SANTÉ

Dans le secteur de la santé, Québec propose de déployer 1500 employés à temps complet dans le réseau. Le gouvernement bonifie aussi les primes pour les quarts de travail de soir, de nuit et de fin de semaine, tout en réduisant le recours aux agences de placement.

Comme promis par le premier ministre, François Legault, au début de la pandémie, Québec souhaite faire passer le salaire du personnel à temps complet dans les CHSLD à 26 \$ l'heure, soit 49 000 \$ par année.

À la Direction de la protection de la jeunesse, Sonia LeBel confirme les annonces qu'elle a faites mardi à la période des questions. Québec propose ainsi d'ajouter dans le réseau 500 employés à temps complet et d'instaurer une nouvelle prime de 3,5 % pour les intervenants en centre jeunesse.

En éducation, Québec veut remplir sa promesse d'améliorer le salaire de base à l'entrée des nouveaux enseignants. Le gouvernement propose aussi de retirer aux enseignants la tâche de surveiller les récréations afin qu'ils se consacrent aux tâches d'enseignement.

UNE « OPÉRATION DE COMMUNICATION »

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) affirme que la nouvelle offre faite par Québec n'est ni plus ni moins qu'une « nouvelle opération de communication », ou plutôt un « désolant exercice de relations publiques de la Coalition avenir Québec sur le dos des travailleurs ».

Pour la CSN, les montants forfaitaires annoncés par Québec sont « éphémères » et ne représentent pas des actions qui vont « attirer et retenir le personnel ». « On est loin du coup de barre nécessaire », a-t-on réagi.

« La CSN ayant obtenu, le 15 mars dernier, un mandat clair de planifier la grève des syndicats de tous les secteurs qu'elle représente, tant dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux que dans les organismes gouvernementaux, elle affirme que la nouvelle tentative du gouvernement de régler au rabais les conventions collectives du secteur public accélérera les démarches déjà entamées en ce sens », a-t-on indiqué communiqué.

La Centrale des syndicats du Québec soumettra pour sa part à son instance de négociation l'offre gouvernementale, qualifiée de « nettement insuffisant[e] pour régler les nombreux problèmes » vécus par les employés qu'elle représente.



Sonia LeBel, présidente du Conseil du trésor du Québec

ACTUALITÉS

QUÉBEC DOUBLE LE BUDGET CONSACRÉ AU TUTORAT

Le gouvernement Legault double pour cette année le budget consacré au programme de tutorat destiné aux élèves dont les difficultés d'apprentissage ont augmenté en période de pandémie. Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, en a fait l'annonce mercredi au premier jour d'un sommet qu'il organise avec près de 70 participants du secteur de l'éducation sur la réussite éducative dans les écoles. Ce programme, dont les balises ont d'abord été annoncées en janvier, était accompagné d'un budget de 11 millions. Québec injecte donc 11 millions supplémentaires. À ce jour, a indiqué M. Roberge, 9500 tuteurs ont été embauchés, ce qui permet d'aider plus de 76 000 élèves des écoles publiques, ou environ 9 % de la population étudiante de ce réseau. Selon des données fournies par le ministère de l'Éducation, 8743 tuteurs sont des employés des centres de services scolaires et 715 personnes proviennent de la plateforme « Répondez présent ». Des élèves qui bénéficient de ce soutien, 44 712 sont issus des écoles primaires, et 31 476, du secondaire.

— Hugo Pilon-Larose, La Presse

Un prof d'art dramatique condamné à 15 mois de prison

L'enseignant a, entre autres, leurré une élève mineure pour passer la nuit avec elle

Un prof d'art dramatique de la Rive-Sud, qui a leurré une de ses élèves pour l'attirer dans son lit et envoyé des messages inappropriés à deux autres adolescentes, a été condamné à 15 mois de prison.

ANTOINE LACROIX
Le Journal de Montréal

« L'accusé, de par son statut, a brisé le lien de confiance pourtant si essentiel entre un professeur et ses étudiants », a dénoncé le juge Marc Bisson, rappelant que les séquelles sont toujours présentes chez les victimes de Dominic Lorion.

Ces dernières étaient présentes au palais de justice de Longueuil hier pour assister à la sentence de leur ancien enseignant.

Les faits remontent à 2018. À ce moment, les trois adolescentes avaient entre 16 et 17 ans. L'enseignant, lui, en avait 26. Mais ça ne l'empêchait pas d'écrire via Messenger ou Snapchat à ses étudiantes.

PEUR D'ÊTRE DÉNONCÉ

Après un certain temps à échanger des messages, Lorion se mettait à les complimenter et à leur faire des avances.

À l'une d'elles, il a mentionné à plusieurs reprises qu'il voulait « dormir collé ». Il

a finalement réussi à mettre son plan à exécution profitant d'une soirée à l'école.

« Ils passeront la nuit ensemble. Ils vont s'embrasser longuement et elle le masturbera. Le lendemain, il la reconduit à l'école et il lui demande de se cacher, relate le juge Bisson. L'accusé lui fait part qu'il regrette ce qui s'est passé et lui fait part de sa crainte qu'elle le dénonce. »

AUTRES VICTIMES

Après des mois à échanger des messages, l'accusé en état d'ébriété avancé, vers 3 h du matin, a proposé à une adolescente d'envoyer un taxi chez elle, lui disant qu'il allait « la déshabiller à son arrivée ».

Lorion a aussi enjoint une autre victime à venir chez lui, lui déclarant qu'ils « allaient parler entre deux "frenchs" », mais elle a décliné l'invitation.

« L'accusé a profité de son statut d'enseignant et de la confiance qui venait avec pour abuser de la vulnérabilité de cette jeune fille en voulant l'utiliser pour satisfaire ses pulsions égoïstes », affirme le magistrat.

Une peine globale de 15 mois de prison a donc été infligée à Lorion. À sa sortie, il devra respecter une probation de deux ans, l'empêchant notamment de clavarder



PHOTO D'ARCHIVES MARTIN ALARIE

Dominic Lorion en compagnie de son avocate Katherine Labelle, en février dernier, au palais de justice de Longueuil.

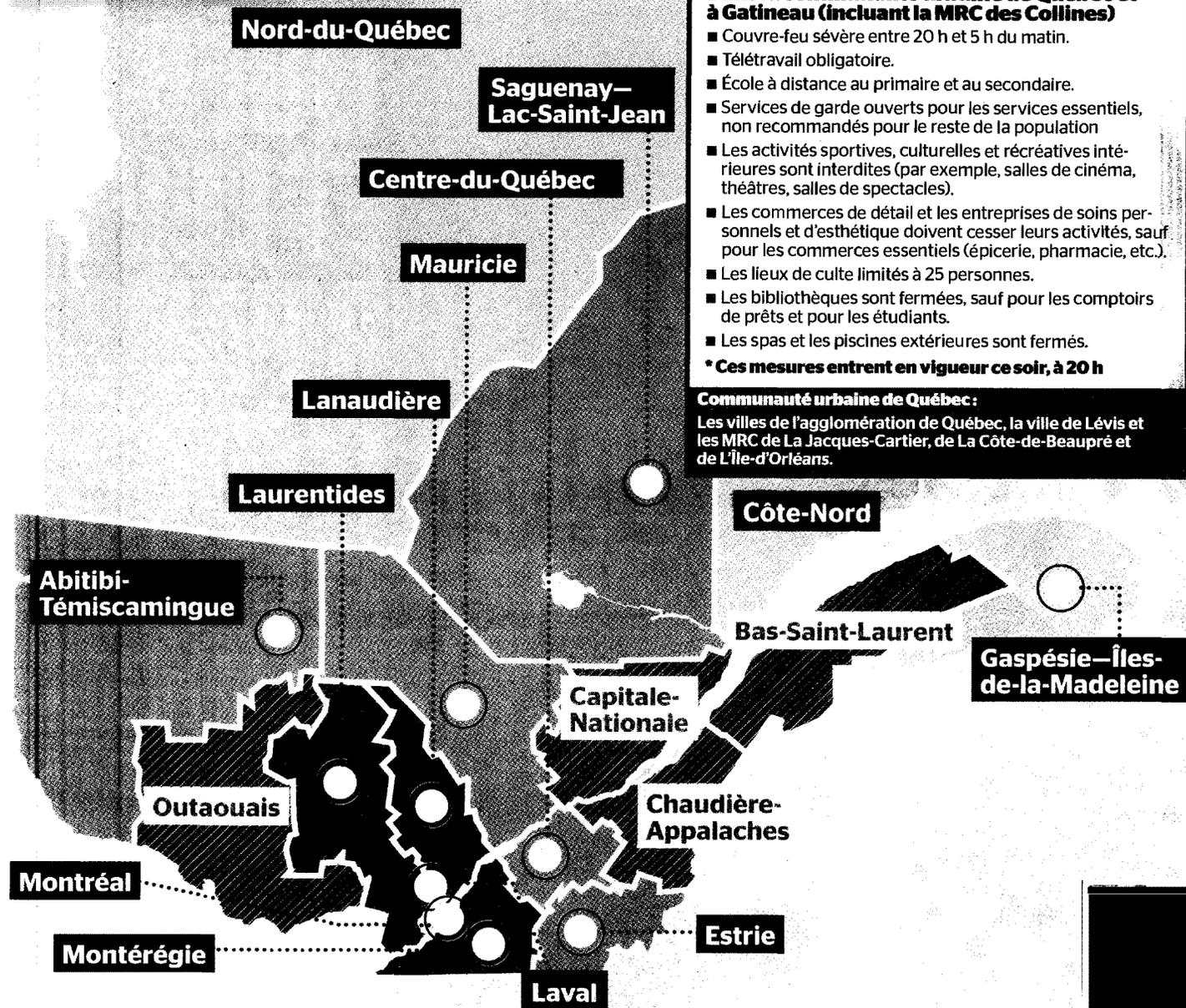
avec des personnes mineures. Il va aussi se retrouver à vie sur la liste des délinquants sexuels.

« La peine infligée à l'accusé ne saura faire oublier aux victimes les événements qu'elles ont vécus [...], mais espérons qu'elle leur permettra de tourner la page sur un pan de leur vie qu'elles cherchent sans doute à oublier », souligne le juge Bisson.

POUR SUIVRE LA TRADITION
Retrouvez vos meilleurs chocolats locaux
trouvetonchocolat.ca

À LA UNE **Troisième vague**

QUATRE RÉGIONS REPASSENT AU ROUGE



MESURE DANS LES QUATRE RÉGIONS QUI REPASSENT AU ROUGE

Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent et Outaouais

- Fermeture des salles à manger des restaurants.

MESURES SPÉCIALES D'URGENCE*

Dans la communauté urbaine de Québec et à Gatineau (incluant la MRC des Collines)

- Couvre-feu sévère entre 20 h et 5 h du matin.
- Télétravail obligatoire.
- École à distance au primaire et au secondaire.
- Services de garde ouverts pour les services essentiels, non recommandés pour le reste de la population
- Les activités sportives, culturelles et récréatives intérieures sont interdites (par exemple, salles de cinéma, théâtres, salles de spectacles).
- Les commerces de détail et les entreprises de soins personnels et d'esthétique doivent cesser leurs activités, sauf pour les commerces essentiels (épicerie, pharmacie, etc.).
- Les lieux de culte limités à 25 personnes.
- Les bibliothèques sont fermées, sauf pour les comptoirs de prêts et pour les étudiants.
- Les spas et les piscines extérieures sont fermés.

* Ces mesures entrent en vigueur ce soir, à 20 h

Communauté urbaine de Québec :

Les villes de l'agglomération de Québec, la ville de Lévis et les MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans.

À LA UNE Troisième vague

Traitement-choc pour Québec, Lévis et Gatineau

Écoles, commerces non essentiels et activités sportives et culturelles intérieures sont interdits pour au moins 11 jours

Québec, Lévis et Gatineau sont « mises sur pause » en raison d'une hausse fulgurante des cas de coronavirus, liée à la faible adhésion des citoyens aux règles sanitaires, dit le gouvernement Legault. Elles doivent servir d'exemple : d'autres municipalités pourraient rapidement se retrouver en mesure d'urgence.

CHARLES LECAVALIER
Bureau parlementaire

« Bien sûr, les gens en ont assez. Je le comprends. Mais aujourd'hui, c'est un signal d'alarme. La situation est très sérieuse dans ces trois villes. Ce n'est pas amusant, et c'est vraiment le temps d'être prudent, très prudent », a lancé le premier ministre hier.

Le traitement-choc fait mal : écoles, commerces non essentiels et activités sportives et culturelles intérieures sont interdits pour au moins 11 jours, et il est défendu de sortir de chez soi après 20 h.

Pour les restaurants qui doivent fermer leurs salles à manger, c'est la catastrophe : les réfrigérateurs étaient pleins en prévision du congé pascal (voir texte en page 4).

Mais on agit avant d'attendre que les soins intensifs se remplissent, a expliqué M. Legault.

Ces trois secteurs étaient en zone orange depuis près de trois semaines. Il ne faut toutefois pas y voir une relation de cause à effet avec les mesures de déconfinement, critiquées par plusieurs

experts et par le Collège des médecins, explique le gouvernement, qui pointe plutôt du doigt le manque d'adhésion de la population aux règles sanitaires.

« Les règles étaient les mêmes à Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke, et le résultat est très différent. Ça veut dire que beaucoup de gens [à Québec] n'ont pas respecté les règles, incluant le propriétaire [du Méga Gym Fitness] », a indiqué M. Legault.

SPEED-DATING AU RESTAURANT

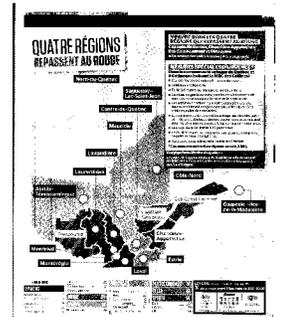
Et cette éclosion de 68 cas au Méga Gym Fitness (voir texte en page 5) est un cas d'école. « Il est arrivé quelque chose dans ce gym-là pour que la contamination se fasse. C'est la question de l'adhésion : à quel point l'adhésion est forte et que les gens respectent les mesures. Les gens sont rendus à moins de deux mètres, pas de masque », a déploré le directeur national de santé publique, Horacio Arruda.

Le Dr Arruda, qui a aussi mentionné des cas « genre de speed-dating » dans des salles à manger de restaurants.

« Ce qu'on ajoute, c'est une intervention d'urgence dans un endroit où il se passe quelque chose. C'est comme s'il faut mettre la population aux soins intensifs actuellement, parce que sinon on va la perdre », a dit le Dr Arruda.

Québec a beau prétendre éviter l'effet yoyo — ouvrir, fermer, ouvrir, fermer — il reste toutefois que quatre grandes régions retournent au rouge après avoir goûté à l'orange : l'Outaouais, la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et le Bas-Saint-Laurent. Les salles à manger des restaurants de tous ces secteurs devront être closes à partir de ce soir.

Le gouvernement Legault insiste : c'est le nouveau variant, beaucoup plus contagieux, qui explique la montée fulgurante à Québec, Lévis et Gatineau, alors qu'on s'attendait plutôt à une hausse dans la région de Montréal. « L'alarme a sonné », a dit M. Legault.



« On ne doit pas faire de petites exceptions, il faut suivre les règles à la lettre. C'est comme ça qu'on va éviter les explosions de cas », a-t-il dit.

Le long congé pascal l'alarme particulièrement. « Là où on a le plus d'inquiétude, c'est dans les maisons. En fin de semaine, c'est Pâques. Il faut vraiment que personne n'organise des party », a indiqué le premier ministre.

ÉCOLES FERMÉES, ENSEIGNEMENT À DISTANCE

François Legault faisait sa grande priorité de garder les écoles ouvertes. « Je n'ai pas besoin de vous dire que ce qui me fait le plus mal au cœur dans tout ça, ce sont les écoles », a dit M. Legault.

Elles ne seront fermées tout au plus que « trois ou quatre jours » en raison de nombreuses journées pédagogiques. Il est important d'indiquer aux parents et aux enfants qu'il y « aura de l'enseignement à distance, comme on l'a fait dans le temps des Fêtes », a précisé M. Legault.

Les services de garde scolaires ne seront ouverts que pour les travailleurs prioritaires. Les services de garde réguliers resteront ouverts, mais le gouvernement demande aux parents « qui sont capables de garder leurs enfants à la maison de le faire ».

COVID-19 Troisième vague

La fermeture des écoles crée une onde de choc

Plusieurs familles sont prises par surprise et devront se réorganiser

La fermeture des écoles primaires et secondaires de Québec et Lévis a pris plusieurs familles par surprise hier, alors que la situation a continué de se détériorer dans plusieurs écoles de la capitale, où le virus est présent dans 40 % des établissements.

DAPHNÉE DION-VIENS
Le Journal de Québec

Pour Karine Breton, mère d'un garçon autiste qui est en cinquième année, la nouvelle prend des allures de « catastrophe ».

Son fils avait pris « une bonne vitesse de croisière » depuis le retour en classe en janvier, mais la fermeture des écoles jusqu'au 12 avril vient tout chambouler.

« Pour les enfants autistes, les changements sont toujours compliqués. Et l'enseignement à distance, ça amène un autre niveau d'inquiétude », dit-elle.

Les cours virtuels requièrent « un suivi constant à la maison », ce qui représente

tout un défi en matière de conciliation travail-famille, souligne M^{me} Breton.

L'impact de ce nouveau bouleversement sur le parcours scolaire de son fils la préoccupe aussi beaucoup. « On voit que les retards s'accumulent. Est-ce qu'on va être capable à la fin de l'année d'amener notre fils au fil d'arrivée? C'est cette inquiétude qui me ronge », ajoute-t-elle.

UN PEU DE STABILITÉ SVP

De leur côté, des adolescents déplorent de devoir s'adapter à un autre changement après être passés de l'enseignement hybride à l'enseignement à temps plein en début de semaine passée.

« Je suis tannée que ça change tout le temps, on a besoin d'un peu de stabilité », lance Sophia, une élève de cinquième secondaire.

Jérôme, 14 ans, espère de son côté que la période de fermeture ne sera pas prolongée au-delà du 12 avril.

« Quelques jours, ce n'est pas si pire. Mais toujours en ligne, je n'aime pas vrai-

ment ça parce que tu n'as pas de contacts sociaux et c'est plate », dit-il.

À LA « VITESSE-LUMIÈRE »

Le nombre d'écoles aux prises avec des cas suspectés de variants a continué de grimper en flèche hier à Québec, alors que les nouvelles souches de la COVID-19 se sont infiltrées dans une dizaine d'écoles supplémentaires, selon une recension effectuée par covidcolesquebec.org.

Les variants, plus contagieux, changent définitivement la donne pour le réseau scolaire, affirme le directeur du Séminaire Saint-François, où plus d'une quarantaine de cas reliés à un variant présumés ont été déclarés.

Cette fois-ci, le virus s'est propagé à la « vitesse-lumière », affirme Luc Savoie. « C'est vraiment plus rapide, c'est même pas proche de ce qu'on a connu cet automne, lance-t-il. Avant, on avait quelques cas dans un groupe. Là, sur deux groupes, on est à 37 élèves sur 40. C'a été vraiment vite. »

DES CAS POSITIFS DANS PRÈS DE 40 % DES ÉCOLES DE QUÉBEC

55 écoles publiques francophones sur un total de 146 établissements

Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

27 ÉCOLES TOUCHÉES SUR 48

Centre de services scolaire de la Capitale

19 ÉCOLES TOUCHÉES SUR 66

Centre de services scolaire des Découvreurs

9 ÉCOLES TOUCHÉES SUR 32

Dans l'ensemble de la province, 44 écoles sont fermées ou partiellement fermées, un record depuis le début de la pandémie.

SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION





Bienvenue en zone rouge foncé!

C'était écrit dans le ciel

Si vous êtes surpris que les régions de Québec, de Lévis et de Gatineau doivent resserrer la vis, c'est que vous vivez dans un monde parallèle, où les gens exposent encore des dessins d'arcs-en-ciel dans leurs fenêtres, où les variants sont moins contagieux que le virus d'origine et où les citoyens respectent à la lettre les consignes sanitaires, malgré l'arrivée du printemps et la fatigue générale.

« ON LE SAVAIT »

Tous les experts – du Collège des médecins aux virologues en passant par l'Ordre des infirmières et les épidémiologistes – l'ont dit et redit : « Le gouvernement a relâché les mesures trop tôt.

Il n'y a pas suffisamment de gens vaccinés et les variants frappent fort. Les prochaines semaines risquent d'être critiques.

Il suffit de regarder ce qui se passe en France et en Ontario pour se rendre compte que c'est un pari

risque... »

Mais François Legault, qui aime être aimé, a décidé de jouer au papa gâteau et de laisser les enfants manger des bonbons même si les carottes étaient en train de cuire sur le feu.

« On savait que le nombre de cas augmenterait avec les variants, a dit le Dr Arruda. En ramenant les 3e, 4e et 5e secondaire à l'école, on savait que ça hausserait le nombre de cas... »

Euh... Si vous le saviez, pourquoi vous l'avez fait, alors ?

Pourquoi avoir choisi d'ouvrir les gyms, les spas, les salles de spectacle et les restaurants dans certaines régions, et d'augmenter le nombre permis de personnes dans les lieux de culte, alors que l'ombre d'une troisième vague planait au-dessus de nos têtes ?

Pourquoi avoir dit du même souffle « Nous sommes dans une troisième vague » et « Nous ne reculerons pas sur le déconfinement » ?

C'est ce genre de messages contradictoires qui mêlent les gens et les poussent à décrocher.

PARI PERDU

Cela dit, personne n'aimerait être dans les souliers du premier ministre.

Tu n'allèges pas les mesures ? Les gens adoptent des comportements délinquants.

Tu les allèges ? Les gens te traitent d'irresponsable.

Tu serres la vis ? « Et la santé mentale, y avez-vous pensé, M. Legault ? »

Tu ne la serres pas ? « Coudonc, vous ne voyez pas ce qui se passe ailleurs ? »

Finalement, au bout du compte, comme le chantaient Richard Cocciante et Fabienne Thibault, c'est une question de *feeling*.

Tu joues à pile ou face en te croisant les doigts.

Pour ce qui est de Québec, Lévis et Gatineau, le gouvernement a misé, joué et perdu.

Heureusement, on n'a pas attendu pour virer de bord.

Il n'aura fallu que quelques heures pour que le discours change du tout au tout.

Hier, on nous disait, sur un ton rassurant, que la panique est mauvaise conseillère.

Aujourd'hui, on panique.

« Bienvenue dans notre monde », doivent se dire les travailleurs de la santé, qui ont probablement avalé leur café de travers en entendant le Dr Arruda dire en début de semaine que, oui, les cas augmenteraient à la suite du relâchement des consignes, mais que ce n'était pas si grave, car les hôpitaux allaient être capables de gérer la situation.

Bref, le Québec a péché par excès d'optimisme.

On a oublié qu'avant de célébrer la résurrection à Pâques, faut passer par le Vendredi saint.

Renseignez-vous dès maintenant sur la séquence de vaccination prévue dans votre région et prenez votre rendez-vous en ligne.

1 877 644-6464

Québec 22

OPINIONS

**GILLES
PROULX**



Communicateur, spécialiste de l'histoire

Y a-t-il un vaccin contre l'anglicisation ?

Enfin ce *Journal* n'est plus le seul à oser parler du français en péril! Toute la semaine, *Le Devoir* a remis ses culottes de journal national et a fait le point sur le virus linguistique de l'anglicisation, dont le « variant USA », surtout, semble infecter notre belle jeunesse.

Le Devoir nous rappelle l'ampleur vertigineuse du phénomène. Dès 2036, selon les démographes, nous pourrions nous être engagés dans un processus irrémédiable de « louisianisation ».

Cette anglicisation a tellement de visages qu'on ne sait plus où donner de la tête!

VERTIGE

Il y a les universités « francophones » qui se couchent par terre au nom de l'anglais, langue de recherche.

Il y a cette maîtresse de Montréal qui ne veut rien faire, dans ce dossier, et qui en est fière! Et son principal adversaire désormais maigrichon n'est guère plus



prometteur...

Il y a la sorcellerie de nos postes de radio qui introduisent des pots-pourris comportant juste assez de passages en français pour dénaturer les statistiques.

Il y a tous ces enfants de l'immigration que la loi 101 intègre au Québec avec brio au primaire et au secondaire... puis qui font mentalement sécession avec le cégep et l'université en anglais.

ALLIÉS RECHERCHÉS

Où sont nos alliés? Pas un mot de l'organisation de la Francophonie qui compte pourtant 42 membres et où le Québec paie un loyer. Rien venant de la France, elle-même friande d'anglicisation et réputée pour abandonner ses ouailles... que ce soit en Indochine, en Louisiane ou en Nouvelle-France.

Pourtant, si un petit pays comme Israël a pu ressusciter une langue morte, l'hébreu, pour en faire sa langue nationale, eh bien, le Québec pourrait consacrer le français comme sa seule vraie langue officielle... à moins que le « virus de l'anglicisation » ne soit déjà sur le point de nous expédier aux soins intensifs... Y a-t-il un vaccin contre un tel fléau et ses mille « variants »? Si oui, on souhaite que le docteur Jolin-Barrette nous l'inocule au plus sacrant! Pour Pâques, Monsieur le Ministre, ressuscitez donc la loi 101!



leSoleil

Québec, Lévis et Gatineau reconfinées pour dix jours

OLIVIER BOSSÉ
LE SOLEIL

Les régions immédiates de Québec, de Lévis et de Gatineau sont reconfinées pour au moins 10 jours.

À compter du jeudi 1er avril, à 20h, sur ces trois territoires, les écoles, commerces non essentiels et lieux publics intérieurs devront (encore) fermer leurs portes au moins jusqu'au dimanche 11 avril, inclusivement. Le début du couvre-feu y est aussi ramené à 20h, au lieu de 21h30. Les lieux de culte redeviennent limités à 25 personnes.

«Étant donné que la situation est critique, il faut agir rapidement, avant qu'il y ait un impact trop grand sur les hospitalisations», a déclaré le premier ministre François Legault, mercredi en fin de journée, dans un point de presse convoqué en matinée. Une rareté.

Les habituels points de presse sur la COVID-19 réunissant M. Legault, son ministre de la Santé, Christian Dubé, et le directeur national de la santé publique, Dr Horacio Arruda, sont toujours annoncés la veille au soir. Aussi rare de voir le trio tenir deux points de presse en autant de jours, après celui de mardi après-midi.

Mais la hausse rapide des cas constatée au cours des derniers jours dans certains coins précis du Québec a poussé les autorités à agir promptement.

Quatre régions en rouge

Quatre régions complètes passent aussi de l'orange au rouge, mais sans atteindre le niveau d'urgence de Québec, Lévis et Gatineau. Il s'agit du reste de la Capitale-Nationale, donc Portneuf et Charlevoix, du reste de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et du reste de l'Outaouais.

Cela implique la fermeture des salles à manger des restaurants, entre autres.

«L'alarme a sonné», a illustré M. Legault. On agit «plus vite» et de façon «plus ciblée» qu'au temps des Fêtes, se félicite-t-il.

Le premier ministre refuse de ranger ces actions dans un nouveau palier d'alerte ajouté au système de trois couleurs, parlant plutôt de «mesures spéciales d'urgence». «Ce n'est pas une nouvelle zone. Ce sont des mesures temporaires pour une dizaine de jours. [...] On revient aux mesures qu'on avait en janvier», résume-t-il.

«Ce n'est pas du tout une couleur de palier, a renchéri le Dr Arruda. En faisant une pause, on va diminuer de façon significative les contacts et ça va avoir un effet sur la transmission. Est-ce que ça va régler le problème complètement? La réponse, c'est non. Mais ce qu'il faut, c'est abaisser cette accélération-là pour ne pas véritablement perdre le contrôle et que ce nombre de cas là en augmentant se retrouve en hospitalisations, puis de gens aux soins intensifs.»

Avec une hausse des cas, ils s'attendent «dans les prochains jours, les prochaines semaines, qu'il y ait une forte augmentation des hospitalisations à Québec, Lévis et Gatineau», dit M. Legault.

Plus large qu'un gym

Pour la Capitale-Nationale, 548 nouveaux cas ont été déclarés au cours des quatre derniers jours. Près de 200 juste mercredi (194), le plus haut total quotidien depuis le 5 janvier.

«Puis demain, c'est au-dessus de 250 qu'on va voir à Québec. Alors, on ne peut pas ne pas agir», a constaté le ministre Dubé, informé des chiffres en temps réel et non le lendemain, comme la population.

Selon la Santé publique, une éclosion survenue à la salle de conditionnement Mega Fitness Gym est responsable de 68 cas et de huit autres éclosions en milieux de travail.

«Lorsqu'on parle de 200 cas dans une journée, une soixantaine, [...] c'est quand même important», n'a pu que constater M. Dubé. «Oui, le gym, ça a été un facteur, mais je pense que c'est un indicateur de l'adhésion générale des gens de Québec, a dit le ministre, y voyant plus un symptôme qu'une cause.

Ces mesures spéciales s'appliquent dans la Communauté métropolitaine de Québec, donc L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin, mais aussi Lévis, l'île d'Orléans, la Côte-de-Beaupré et la MRC de La Jacques-Cartier. En Outaouais, la MRC des Collines suit Gatineau.

Les garderies ouvertes

Répétant depuis un an que de «fermer les écoles, c'est la dernière chose qu'on veut faire», M. Legault a souligné mercredi que «le timing est bon» avec la fin de semaine de Pâques.

Les établissements scolaires ne seront fermés en réalité que trois ou quatre jours, la semaine prochaine, après les jours fériés de vendredi et lundi. Certains centres de services scolaires ont même une journée pédagogique mardi.

À noter que les services de garde des écoles seront aussi fermés, sauf pour les travailleurs essentiels.

Les garderies, CPE et milieux familiaux, restent ouvertes. Mais le premier ministre implore les parents des régions ciblées qui le peuvent de garder leurs enfants à la maison la semaine prochaine.

L'aide financière gouvernementale aux commerces sera de nouveau disponible pour la période de fermeture.

En date de mercredi, le taux de cas actifs par 100 000 habitants des régions les plus chaudes est le suivant :

Laval 166,2
Montréal 158,2
Bas-Saint-Laurent 154
Capitale-Nationale 130,2
Outaouais 123,9
Chaudière-Appalaches 84,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean 76,1

FAITS SAILLANTS :

- Mesures ciblées à Québec, Lévis et Gatineau dès jeudi à 20h et jusqu'au 12 avril :

. Fermetures des commerces non essentiels, dont les restaurants, les gyms et les salons de coiffure

. Les écoles ferment ainsi que les musées, les cinémas, les théâtres.

. Les services de garde seront ouverts pour les travailleurs prioritaires

. Couvre-feu à 20h et fermetures des commerces essentiels à 19 h 30.

. Le nombre de personnes dans les lieux de cultes est limité à 25 personnes

. Télétravail obligatoire

- Quatre régions passent en zone rouge : Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale, Outaouais. Les restaurants vont devoir fermer les salles à manger.

- Rassuré par la stabilisation du nombre de cas au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le gouvernement laisse cette région en orange.

- La situation évolue rapidement et d'autres régions pourraient changer de palier.

leSoleil

La virulence des variants se manifeste dans l'Est du Québec

SIMON CARMICHAEL
INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL - LE SOLEIL

Alors que la Gaspésie et la Côte-Nord semblent pour l'instant épargnées par les variants, la situation critique au Bas-Saint-Laurent donne un avant-goût des risques que posent ces formes plus contagieuses de la COVID-19, même hors des grands centres.

Au cours de la dernière semaine, le Bas-Saint-Laurent s'est imposé comme exemple de région où la propagation des variants est rapidement devenue hors de contrôle. Il y a sept jours, on rapportait 72 cas actifs, dont 30 possiblement reliés aux variants. Une semaine plus tard, la santé publique régionale rapporte 276 cas actifs, dont «la très grande majorité» serait des variants.

Aux prises avec une importante éclosion de cas probablement reliés aux variants dans l'ouest du territoire, la région se place tout juste derrière Montréal et Laval quant au taux de contamination, avec 140 cas par 100 000 habitants.

Or, si on se concentre sur les secteurs les plus touchés où plus de 90% des nouveaux cas sont rapportés, soit les MRC du Kamouraska et de Rivière-du-Loup, on obtient les deux régions les plus touchées au Québec, toutes deux avec plus de 400 cas par 100 000 habitants. Mardi, le premier ministre François Legault a affirmé que ces zones étaient «sous haute surveillance».

Au cours de la dernière semaine, la région de l'Est a battu à deux reprises son record d'infections, rapportant jusqu'à 54 nouveaux cas lundi. Même scénario du côté des hospitalisations. Quelque 12 patients sont présentement hospitalisés dû à la COVID-19.

Afin d'éviter d'aggraver la contamination communautaire, le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup a décidé de suspendre ses cours en personne jusqu'au retour de Pâques, alors que la quasi-totalité des établissements scolaires était touchée par le virus.

Ne se classant pas parmi les régions éloignées, ni parmi les centres urbains durement touchés, le Bas-St-Laurent fait piètre figure en termes de vaccination, avec environ 11% de couverture vaccinale. En moyenne 15% des

Québécois sont vaccinés. Mardi, le gouvernement annonçait l'envoi de 10 000 doses supplémentaires dans la région afin de rattraper le retard.

« Lorsque le gouvernement a choisi d'intensifier la vaccination dans la région métropolitaine, les élus municipaux de la région ont appuyé cette stratégie, considérant qu'il s'agissait de l'épicentre de l'épidémie. Or, la situation est fort différente aujourd'hui et nous avons besoin de l'appui du gouvernement pour la redresser », a rappelé le préfet de la MRC du Kamouraska, Yvon Soucy, dans un communiqué de la Table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent qui saluait la décision du gouvernement.

Gaspésie et Côte-Nord

Si le Bas-Saint-Laurent est attaqué de toutes parts par les variants du coronavirus, le portrait est tout autre sur la Côte-Nord, où on n'a répertorié qu'un seul nouveau cas d'infection en deux semaines. Jusqu'ici, le passage de la région en zone jaune n'a pas aggravé le bilan régional.

Ce nouveau cas porte à 360 le nombre de personnes infectées par la COVID-19 depuis le début de la pandémie. On ne compte présentement qu'un seul cas actif chez un Nord-Côtier, mais il y en a quelques autres, moins de cinq, touchant des personnes qui n'ont pas leur adresse permanente sur la Côte-Nord et qui ne sont donc pas comptabilisés dans le bilan régional.

La vaccination va aussi bon train. Avec tout près de 28 000 doses de vaccin administrées en date de mardi, la région a franchi le cap des 30 % de résidents vaccinés, soit le double du pourcentage total de Québécois vaccinés, qui s'établit à 15,4 %, selon les données du gouvernement. La vaccination des personnes de 60 ans et plus est sur le point de s'amorcer.

Le scénario est similaire en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, où à peine deux cas de COVID-19 ont été rapportés dans la dernière semaine. Deux cas y sont toujours actifs, dont une personne qui est hospitalisée. Plus de 25 % de la population a reçu une première dose de vaccin.

Avec la collaboration de Steeve Paradis

freiner la propagation du virus et la santé mentale des Québécois qui en ont plus que marre demeure très fragile.

La vaccination laisse entrevoir, disait-on, la lumière au bout du tunnel. Mais il semble bien que l'ampoule de cette lumière fonctionne de façon intermittente. Ou que quelqu'un lui a installé un gradateur. Les variations d'intensité de cette source lumineuse finiront par agacer ceux qui la regardent avec espoir.

Il faut juste ne pas lâcher. Et garder la région dans les exemples cités par le grand triumvirat.



leSoleil

Une offre «équitable et généreuse» aux employés de l'État

PIERRE SAINT-ARNAUD
LA PRESSE CANADIENNE

Québec est prêt à bonifier de 1 % son offre salariale à ses quelque 550 000 employés, mais seulement si l'inflation dépasse les 5 % sur trois ans qu'il offrait déjà.

La présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, a déposé ses offres mercredi alors que des centaines de syndiqués manifestaient à Québec et Montréal pour réclamer un rehaussement de la proposition gouvernementale.

«Dans le contexte où nous vivons la pandémie mondiale et un déficit budgétaire important, l'offre qui est présentée aujourd'hui est équitable et généreuse», a déclaré la ministre LeBel en conférence de presse à Québec. En fait, selon elle, le 5 % d'aujourd'hui est plus généreux que le même 5 % offert au départ en 2019, puisque l'inflation à l'époque était de 6,2 % alors qu'elle se situe maintenant à 4,87 %.

«On a maintenu l'offre de 5 % qui a pris de la valeur si on la compare à l'IPC (Indice des prix à la consommation).»

Plusieurs autres mesures s'ajoutent toutefois à l'offre salariale. L'augmentation de 5 % représente un ajout de 3,3 milliards \$, mais Québec ajoute un montant forfaitaire non récurrent de 400 millions \$ pour services rendus en période difficile.

«Considérant l'effort accru qui fut demandé aux différents secteurs dans le cadre de la dernière année, ce forfaitaire est, pour nous, un geste de reconnaissance envers nos salariés», a dit la présidente du Conseil du trésor.

Un coup de pouce aux emplois féminins

Sonia LeBel a également fait valoir que des bonifications additionnelles sont prévues là où le recrutement et la rétention de personnel sont particulièrement difficiles en raison non seulement des salaires, mais aussi des conditions de travail.

«Les corps d'emploi que nous avons priorisés dans le cadre des présentes négociations sont majoritairement des corps d'emploi féminins.»

Elle a ainsi précisé que «les infirmières, les préposés en CHSLD, le personnel enseignant du primaire et du secondaire, les intervenants en centre jeunesse, particulièrement ceux oeuvrant à la DPJ (Direction de la protection de la jeunesse) et les employés ayant un salaire inférieur à 50 000 \$ sur une base annuelle auront des considérations particulières».

Du côté de l'éducation, par exemple, Québec prévoit des augmentations de salaire «substantielles» pour les enseignants du primaire et du secondaire qui sont en début de carrière. Du côté de la DPJ, Mme LeBel se dit consciente que les intervenants y sont «débordés» et propose entre autres un ajout de ressources, de nouvelles primes et une bonification de primes existantes.

La présidente du Conseil du trésor a reconnu qu'il était devenu nécessaire d'investir dans l'amélioration des conditions de travail, particulièrement dans le domaine de la santé pour éviter l'exode vers le secteur privé de différents professionnels, au premier chef les infirmières.

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a qualifié l'offre de «méprisante» envers les milliers d'intervenants qui travaillent dans les centres jeunesse et à la DPJ.

«Si c'est comme cela que le gouvernement traite un dossier prioritaire, imaginez le reste. [...] Si Mme LeBel pense réussir à freiner l'exode qui a lieu présentement à la DPJ avec de telles offres, elle est complètement déconnectée de la réalité. Nous n'y trouvons rien pour reconnaître le travail hautement spécialisé que doivent effectuer ceux et celles qui protègent ce que l'on a de plus précieux, nos enfants», a déclaré par communiqué, mercredi soir, la présidente de l'APTS, Andrée Poirier, après avoir pris connaissance de l'offre du gouvernement.

La CSN a été la première à réagir, alors que la CSQ s'est abstenue de tout commentaire, indiquant que l'offre serait présentée à ses instances. Dans un communiqué, la CSN dit voir dans cette offre «un désolant exercice de relations publiques de la CAQ sur le dos des travailleuses et des travailleurs».

La CSN se dit «extrêmement déçue» par cette proposition, estimant qu'il s'agit d'un calque de celle rejetée en mai 2020 par les centrales. Elle s'indigne du fait que l'on ne cherche qu'à maintenir le pouvoir d'achat de ses membres et qu'on leur offre en plus des montants forfaitaires non récurrents qu'elle qualifie de «mesures éphémères» qui ne pourront attirer et retenir le personnel.

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et ses syndicats affiliés dans le secteur public ont dit croire que la proposition déposée mercredi était «nettement insuffisante» pour signer un nouveau contrat de travail.

«Si l'on reconnaît que le gouvernement a fait des petits pas, il en reste beaucoup à faire pour conclure cette négociation. Après un an et demi de négociation, c'est un peu décevant», a déclaré par communiqué le président de la FTQ, Daniel Boyer.



Lévis, Gatineau and Quebec City put 'on pause'

Emergency restrictions placed on cities; Montreal not yet affected

PHILIP AUTHIER

QUEBEC Premier François Legault slapped additional emergency COVID-19 restrictions on Quebec City, Lévis and Gatineau Wednesday, rolling the curfew back to 8 p.m. and closing non-essential businesses and schools until at least April 12.

The Greater Montreal region will not be affected by the new restrictions, but Legault said the situation is evolving day by day, adding Quebec is ready to “act swiftly” if there is a big increase in cases there or anywhere else.

“Will we have to act next week in Montreal?” Legault said at a late-afternoon news conference. “Maybe. We are taking nothing for granted. Things can explode in any region.”

One day after saying he had his eye on five regions that have seen spikes in cases, Legault said the situation in four of them, and specifically three cities, has reached the “critical” level.

Those four regions — the Outaouais, Capitale-Nationale, Bas-St-Laurent and Chaudière-Appalaches, which have been orange since March 8 — will go red as of 8 p.m. Thursday.

The exception among the five regions Legault had cited is Saguenay-Lac-St-Jean, where the situation has stabilized.

Given the rapid downturn of the situation in Quebec City, Lévis and Gatineau, those cities will be put “on pause” for at least 10 days using special emergency measures, Legault announced.

That means non-essential businesses — including restaurants, cinemas, museums, hair salons and gyms — will close, as will elementary and high schools. Students will move to full-time online learning.

Capacity in houses of worship will be limited to 25 people. The start of the curfew moves from 9:30 to 8 p.m. Outdoor activities are allowed, but only for people living at the same address or a group of no more than eight with distancing.

Financial aid is being offered to the restaurants and other businesses affected.

“What we’re saying is the situation is critical, is eroding in these three cities and people essentially have to stay home except if they have to go to work,” Legault said.

Travel to and from the red-hot cities is not being restricted, but is “highly, highly, highly” discouraged, added Quebec public health director Horacio Arruda, noting that people arriving there would find everything closed anyway.

Legault conceded many small businesses just getting back on their feet are in for a shock. But

he said the potential situation he feared when restrictions were loosened in fact came to pass.

The number of “small exceptions” flouting the rules piled up quickly, with devastating effect. The premier said some people — not all — interpreted the shortened curfew as an excuse to visit each other’s homes illegally.

“People are fed up after a year (of measures),” Legault said. “I can understand that. But today we’re saying it’s a wake-up call (for all regions).”

Health Minister Christian Dubé went a step further, saying the approaching Easter weekend poses a particular threat if people gather.

Arruda scrambled to explain why he had said only 48 hours earlier that new restrictions were not required.

“Look at Montreal,” he said. “Will we change our mind about it in three days? It’s possible. What I say to you today can change tomorrow.”

Nobody expected the situation to turn worse in Lévis than Laval almost overnight, Legault added.

“Things are no different here than elsewhere,” he said. “Look at what’s happening in France, and Ontario. Everyone is adjusting.”

And things did change rapidly.

The number of daily cases in Quebec City has doubled in less than a week, from 96 Friday to 194 Wednesday. It is expected to hit 300 Thursday. In the Outaouais, daily cases doubled in 24 hours to reach 100 Wednesday.

Earlier Wednesday, the explosion in Quebec City’s case numbers resulted in public health officials ordering the closing of a gym where there was an outbreak. A total of 68 cases have been linked to the Méga Fitness gym, where clients were not respecting the rules. The clients have been connected to at least eight other workplace outbreaks.

Last August, an outbreak at a Quebec City karaoke bar, Le Kir-



ouac, sparked the banning of karaoke in the province's venues.

Quebec City Mayor Régis Labeaume said Wednesday he is very worried about the case numbers.

"We are in an extremely dangerous situation," a shaken Labeaume told reporters. "We will let the governments take their decisions. We will apply them. But it's very, very,

very worrisome because the contamination is exponential."

On Wednesday, Quebec announced a total of 1,025 new cases for the province, the most in seven weeks. There were nine more deaths. There were 485 hospitalizations, two fewer than a day earlier.

pauthier@postmedia.com

twitter.com/philipauthier

Is mixed messaging leading to defiance?

RENÉ BRUEMMER

During the height of the Ebola crisis in West Africa in 2014, the Liberian government suddenly announced a sector of the capital city of Monrovia was being put under quarantine. Rioting immediately broke out among residents terrified they would not have access to food, water or their jobs. One teenager was shot by the military and died.

“We thought the city could burn down overnight,” said Dr. Joanne Liu, past president of Doctors Without Borders, who has more than two decades of experience in fighting epidemics. Liberia’s president calmed the situation by saying “I have heard you, we are reassessing the situation and we will find out a way together.” Liu recalls. But it was a harrowing lesson that one of the most important factors of epidemic management is maintaining the trust of the people.

“In times of uncertainty, you cannot afford to let distrust take hold,” said Liu, who is also a Montreal pediatrician and professor at the Université de Montréal. “What makes people trust a country is coherent communication. It’s about being able to say in very, very clear communications, ‘This is what we know, and this is what we don’t know.’ It’s about being able to admit if there were mistakes and to just say we are addressing them.

“People will expect you to make errors. They know you don’t have a crystal ball... What they want to know is you are aware and you are keeping them informed.”

In Quebec, there have been nu-

merous signs over the last week of a lack of trust leading to push-back against government directives. Several school boards are defying the government’s decree that all high school students return to class full time this week, arguing it will needlessly endanger students and staff, and noting the government also announced the province is officially into a third wave of COVID-19. Students in the hundreds have staged protests

When you empower them, they feel more a part of the process, and they adhere to decisions better.

outside their schools, saying they are afraid of returning full time and bearing signs with messages such as: “Mr. Legault, stop toying with our mental health.”

Quebec’s order of doctors and order of nurses publicly asked the government to re-evaluate its decision to lift COVID-19 restrictions, considering the rise in variants, disruptions in vaccine deliveries and the international situation, with third waves erupting in multiple countries.

Several studies have shown a population’s willingness to comply with public health directives correlates directly with its faith in government measures, said Simon Bacon, assistant professor in Concordia University’s department of health and co-director of the Montreal Behavioural Medicine Centre.

“That belief and faith is decreasing over time — we’ve seen that consistently,” Bacon said. The

Quebec government’s mixed messaging on public gatherings — telling people they can’t meet for family get-togethers but saying it’s OK to have 30 children in a classroom, or that religious gatherings of up to 250 people are acceptable — “leads to a loss of credibility, and allows people the latitude to make decisions around what they believe is the right thing to do.”

At the same time, telling people in red zones that they’re now in orange zones leads them to believe they don’t have to be as cautious, and leads to the increase in cases seen in Quebec’s regions and the return of restrictions, Bacon said.

Countries that have done well at ensuring social compliance are those that have tied their COVID-19 shutdowns and reopenings to specific metrics, such as case counts per 100,000 people, he said.

“When the population is told up front, ‘Here’s the road map,’ under which if we hit these numbers we can either open things up or shut them down again, it puts more power in the hands of the people. And when you empower them, they feel more a part of the process, and they adhere to decisions better.”

Inconsistency, on the other hand, leads to anxiety, frustration and anger. “And that anger is expressed in rebellion,” Bacon said.

Quebec public health director Horacio Arruda’s statement that the government is reopening things now but will monitor the situation — as the number of daily cases reaches around 1,000 and variants spread — is another cause for concern.

“The wait-and-see mode doesn’t work in a pandemic,” Liu said. “If you want to fight a pandemic, you need to be faster than the virus — if you wait for the virus to hit, you will be behind and you’re always going to play catch-up.”

Canada has followed Europe’s lead throughout the pandemic, she



noted. France announced Wednesday it is instituting a third national lockdown for four weeks following its latest COVID-19 surge.

The yo-yo effect of repeated lockdowns and reopenings that create false hope is ultimately more harmful on mental health and the economy, Liu said.

The combination of exhausted health-care workers, variants that hit younger people and cause longer stays in ICU beds, problems with vaccine rollouts and the lingering effects of long-term COVID-19 symptoms for many represents a “toxic cocktail” that needs to be addressed, Liu said.

“Maybe it’s time to review our overall game strategy,” she said. “Can we still afford our wait-and-see mode?”

rbruemmer@postmedia.com

COVID OUTBREAKS SPIKE, VARIANTS ON RISE IN CITY



AARON DERFEL

Premier François Legault described the pandemic in Montreal on Wednesday as “relatively stable” and “under control,” but the latest report by the city’s public health department shows the number of outbreaks in the city jumped by 50 since last week, with schools driving most of the transmission.

What’s more, COVID-19 variants are being detected in a growing number of clusters, according to the report. A week ago, the more contagious variants were detected in 81 out of 251 outbreaks — a proportion of 32 per cent.

By Tuesday, the variants were found in 115 out of 301 outbreaks — a proportion of 38 per cent.

The most common variant in Montreal is B.1.1.7, which originated in the United Kingdom. Quebec’s public health institute has also identified three other variants in the city.

The report observed that the number of school outbreaks soared by 40 to 78, with most COVID-19 cases at the primary level. Outbreaks climbed by 29 to 132 in the workplace, with most new cases in retail and grocery stores.

Those increases in outbreaks were somewhat offset by decreases

in health-care institutions, which includes eldercare homes.

Dr. Simona Bignami, a Université de Montréal demographer who has studied COVID-19 transmission in schools, cautioned that the picture might not be as stable in the city as the premier suggested.

“Even though cases are not rising in Montreal as fast as outside Montreal, the former orange zones (of the Capitale-Nationale and Outaouais) are finding themselves in this position because everything reopened three weeks ago with insufficient mitigation strategies in place,” Bignami said.

On Wednesday, Legault declared Quebec City, Lévis and Gatineau as red zones amid a resurgence in COVID-19 cases, especially in schools. Students in those cities will pursue online learning from home until April 12.

“I do not understand why, in light of this experience, we are not taking more steps to prevent bad developments in Montreal,” Bignami added. On Monday, Grades 9, 10 and 11 students returned to high school five days a week — a measure she criticized as ill-advised.

Meanwhile, Montreal on Wednesday posted 134 variant cases for a cumulative total of 3,008. In addition, the city’s rolling seven-day COVID-19 average rose to 15.48 cases per 100,000 residents from 14.3 a week ago.

Dr. Matthew Oughton, an infectious diseases specialist and professor at McGill University, also took issue with Legault’s characterization of Montreal as

under control.

“I would call Montreal’s current situation as precarious,” Oughton said. “Although it may seem controlled at the moment, we have seen cities during this pandemic where that control is lost rapidly.”

Oughton criticized Education Minister Jean-François Roberge for ordering the English Montreal School Board to proceed with in-class teaching every weekday for Grades 10 and 11 students in six of its largest schools until the end of the academic year.

“The closing of schools in Quebec City, Lévis and Gatineau after tomorrow is another measure to reduce close contacts,” Oughton added. “It stands in sharp contrast with Minister Roberge’s order for EMSB schools to resume full-sized classes in person. This, in my opinion, increases the risk of transmission in schools and ultimately in communities.”

The rise in cases in Montreal has not translated into an increase in hospitalizations. On Wednesday, the number of patients treated for COVID-19 remained at 251. To date, 21.43 per cent of Montreal’s population has been vaccinated with mostly first doses.

Although Montreal will not be affected by the latest restrictions, Legault warned he would “act swiftly” if cases start surging in the metropolis. “Will we have to act next week in Montreal? Maybe. We are taking nothing for granted. Things can explode in any region.”



On Wednesday, six more Montreal schools announced they were shuttering classes after discovering suspected variant cases, according to covidcolesquebec.org, the website that tracks the pandemic in the educational sector.

Given that high school seniors

have returned to class five days a week in Montreal, there's a greater chance for the variants to circulate among students, and to cause what Legault is hoping to avoid.

aderfel@postmedia.com

[Twitter.com/Aaron_Derfel](https://twitter.com/Aaron_Derfel)

Minister orders English boards back to in-class teaching

EMSB plans to keep hybrid model for several high schools until end of year

**KATHERINE WILTON
AND PHILLIP AUTHIER**

QUEBEC Education Minister Jean-François Roberge is ordering English school boards to resume full-time teaching in classrooms at their high schools, whether they want to or not.

Roberge told reporters he has written a letter informing boards of a new government decree stipulating that staggering attendance in classrooms is “not allowed anymore.”

“They will have to come back to school every day,” Roberge said at a news conference.

“This is, in fact, mandatory. It does not depend on school boards or school service centres or private schools. Each kid has the right to go to school every day.”

Roberge’s comments follows decisions by a number of English boards to ignore orders to reopen Secondary 4 and 5 classrooms full time.

Some school boards haven’t complied with the directive because they’re worried about the health risks of cramming large numbers of students into classrooms during the third wave of the pandemic.

In the last few days, the English Montreal School Board, Lester B. Pearson School Board and Sir Wilfrid Laurier School Board have decided to either stagger the return, or maintain the hybrid model of

in-person and distance learning.

The Quebec English School Boards Association says some boards need the flexibility to decide what’s safest for students, teachers and school staff.

“We are very concerned with the health-care risks of bringing everyone back,” said Russell Copeman, executive director of the QESBA.

The education community was stunned with the government’s unexpected announcement last week that all high school students must return to school five days a week.

“School boards are pretty large cruise ships and they don’t spin on a dime,” Copeman said. “The system is reeling with all these changes and yo-yoing.”

Maintaining class bubbles in Secondary 4 and 5 is difficult because students in those grades take course options, such as physics, that require them to mix with students in other classes.

When school resumed in September, the Education Ministry gave schools the option of creating class bubbles (closed groups), or allowing the hybrid model for older grades, EMSB chairperson Joe Ortona said Wednesday.

Despite Roberge’s remarks, Ortona said the EMSB will continue to maintain the hybrid model for Secondary 4 and 5 students in six of its largest high schools, until the end of the school year.

Those secondary schools are:

Royal West Academy, Westmount, Laurier Macdonald and Lester B. Pearson high schools, Marymount Academy International and Laurier Hill Academy.

“Restructuring the school (calendar) at this time of year and creating new groups is not in line with recommendations from public health,” he said in a news release.

“Some of our schools’ timetables and teacher workloads were created based on the hybrid option. Changing from this model would involve having to make changes to student courses.”

The Laurier board, which covers English schools in Laval, the Laurentians and Lanaudière, has said it will maintain the hybrid model of in-person and distance learning and will monitor the situation daily.

Board officials, unions and teachers have expressed concerns about having all students back in school given the increase in COVID cases in Laval, among the highest per capita in the province.

“The three regions (covered by the board) are all red zones, but some zones are deeper red than others,” Copeman said.

“The situation in Laval is not the situation in Rawdon.”

Authorities in Laval closed a French high school on Monday after 425 students were placed in isolation. There are 22 active cases at École Mont-de-La-Salle,

You can now learn about the vaccination sequence planned for your area and book your appointment online.

the principal said in a message to parents.

A decision will be made over the weekend on whether the school will reopen after the Easter holidays, or if students will continue with distance learning.

People 60 and over in Laval can now book an appointment for a COVID-19 vaccine.

kwilton@postmedia.com

pauthier@postmedia.com

twitter.com/philipauthier

laTribune

Québec durcit les mesures d'isolement dans les écoles

Marie-Christine Bouchard
La Tribune

Ce sont des semaines peut-être compliquées qui s'annoncent pour les parents. En effet, la direction de santé publique du Québec resserre dès maintenant les mesures d'isolement dans les écoles en raison de la propagation des variants de la COVID-19, qui sont plus transmissibles que le virus sous sa forme originale.

Sherbrooke - Plus de gens devront s'isoler en attente de leur résultat de test de dépistage.

Les nouvelles règles d'isolement, qui ont été transmises aux commissions scolaires mercredi, entraîneront dorénavant une cascade de mesures, du conducteur d'autobus scolaire à l'ensemble du personnel qui pourrait avoir été en contact avec l'élève durant sa période de contagiosité, en passant par les parents et les fratries de tous les élèves de la bulle-classe... et du circuit d'autobus scolaire.

La Dre Geneviève Petit, coordonnatrice médicale de la COVID-19 pour la Santé publique de l'Estrie, donnera davantage de détails jeudi avant-midi sur la gestion des enquêtes épidémiologiques relativement à la présence accrue de cas de variants de la COVID-19 sur le territoire estrien.

Dans la dernière semaine, 53 variants présumptifs se sont ajoutés au bilan de l'Estrie, sur un total de 128 nouveaux cas confirmés.

Toutefois, il y a jusqu'ici peu de cas dans des écoles de l'Estrie.

En ce moment, une seule éclosion est en cours mais elle est en voie d'être terminée à l'école primaire Eureka de Granby.

Le Centre de services scolaire (CSS) de la Région-de-Sherbrooke compose avec des cas positifs dans cinq écoles, celui des Sommets dans trois écoles. Il y a des cas positifs dans deux écoles du CSS des Hauts-Cantons, dans cinq écoles de la Commission scolaire Eastern Townships et cinq aussi au CSS Val-des-Cerfs.

À compter d'aujourd'hui

Voici l'ensemble des nouvelles mesures qui

s'appliqueront à compter de maintenant aux écoles lorsqu'un cas positif sera déclaré dans un établissement.

Tous les élèves du même groupe classe que le cas positif doivent s'isoler et il leur est fortement recommandé de passer un test de dépistage.

La fratrie et les parents de tous les élèves du groupe retiré doivent également s'isoler en attente des résultats du test de dépistage de leur enfant.

Tous les élèves qui partagent le même circuit de transport scolaire que le cas positif de même que le conducteur d'autobus doivent s'isoler et il leur est fortement recommandé de passer un test de dépistage.

Les parents et la fratrie de tous les élèves qui partagent le même circuit de transport scolaire que le cas positif doivent également s'isoler en attente des résultats du test de dépistage de leur enfant.

Tous les enseignants et le personnel de l'école qui ont été en contact avec l'élève pendant sa période de contagion doivent s'isoler et il leur est fortement recommandé de passer un test de dépistage.

La famille des enseignants et du personnel ayant été en contact avec l'élève positif doivent également s'isoler en attente des résultats du test de dépistage de l'enseignant ou du membre du personnel.

laTribune

« Tristes, en colère et mobilisées »

Mickaël Bergeron
La Tribune

CHRONIQUE / Elles disent « c'est assez les féminicides! » et elles ont bien raison. Dans plusieurs villes du Québec, dont Sherbrooke, des milliers de femmes prendront les rues pour exprimer leur colère, leur ras-le-bol, leur désarroi, mais aussi pour que ça change.

L'enquête est en cours, mais il y aurait un huitième féminicide en autant de semaines. Chaque semaine, un conjoint tue sa conjointe. Un par semaine. Je ne sais pas comment on peut ne pas y voir un problème de société, un problème collectif.

L'une des membres de la Bande féministe de Sherbrooke se dit « dévastée » par cette vague de violence. « Ce sont des crimes horribles, vraiment violents, enchaîne-t-elle. En tant que femme, on est safe nulle part. Ça peut arriver à n'importe qui. »

Cette impression qu'il n'y a pas de lieu sécuritaire, c'est douloureux, cruel et stressant. « Notre message est contre les féminicides, raconte une autre membre de la Bande féministe, mais c'est aussi contre toutes les violences envers les femmes, pas seulement la violence conjugale. »

Si certains en doutaient : la marche de vendredi est donc pour tout le monde, femmes, hommes, personnes non binaires, personnes queers, tout le monde.

Qu'on ne me sorte surtout pas que c'est un « problème de femmes ». Lorsque des rhinocéros sont tués par des braconniers, on ne dit pas que c'est un « problème de rhinocéros », c'est évident que le problème est les braconniers et tout le système économique et politique qui encourage le massacre des rhinocéros.

Les victimes ne sont pas le problème. La violence envers les femmes est un problème d'hommes violents et de toute une société qui encourage ou tolère cette violence. C'est pour ça que ça concerne tout le monde. Même le gars qui ne ferait pas de mal à une mouche.

À partir de quand tolérer une violence nous rend complices de cette violence? Ne pas être violent n'est pas un exploit, ça devrait être la base. Montrer l'exemple à ses enfants ou à ses parents, là on commence à faire partie de la solution. Dénoncer la violence. Sensibiliser les gens autour de nous. Participer à des marches contre la

violence. Intervenir auprès d'un proche qui a des comportements violents. Écrire à son ou sa députée pour exiger un meilleur financement des organismes communautaires. Interpeler le ministre de l'Éducation pour mettre en place de vrais cours sur la sexualité. Il y a plusieurs façons de changer le monde.

Maintenir la pression

La députée solidaire de Sherbrooke, Christine Labrie, participera à la marche de vendredi. « C'est important que le gouvernement comprenne que nous sommes nombreuses à être mobilisées, que nous allons les surveiller et leur rappeler que nous n'oublions pas ces femmes », explique celle qui est responsable du dossier de la condition féminine pour Québec solidaire.

Pour la Bande féministe, cette manifestation est une façon de soutenir les centres d'hébergement qui sont débordés. « Comme citoyennes, on peut s'organiser et aller au front pour les organismes et les femmes », explique l'une des organisatrices.

Difficile de ne pas évoquer l'insuffisant montant prévu dans le budget du Québec 2020-2021 pour les centres pour femmes et pour les centres d'aide pour hommes. Le premier ministre François Legault n'a pas semblé aimer cette vague de critiques, donnant cette impression qu'il ne prenait pas ça au sérieux. Depuis, il a annoncé qu'il prenait personnellement le dossier en main et qu'il ne manquera pas d'argent.

Pour la députée de Sherbrooke, c'est « ce que le premier ministre devait faire », la pression devenait trop grande. « Ce sont les dossiers qu'il prend qui avancent à la CAQ, ajoute Christine Labrie. On l'a vu avec Internet dans les régions, presque un milliard de dollars ont été trouvés. J'espère autant d'engagement de sa part dans ce dossier. On a besoin de résultats rapidement, c'est une situation de crise. »

La Bande féministe se montre plus sceptique. Elles ne savent pas comment réagir devant un premier ministre « déconnecté » et qui n'a jamais démontré, selon elles, qu'il comprenait vraiment les enjeux, dans un gouvernement qui a souvent associé le rôle de la femme à celui de la famille.

L'absence des hommes

Je tiens à saluer l'initiative #Hommeassez et #parleatesboys lancée par des hommes et qui invite les hommes à agir, à dire que ça suffit les féminicides, à parler aux gars de leur entourage pour apprendre à communiquer et à chercher de l'aide au besoin.

Pour que ça change, il faut que les hommes participent au changement, retirer ce fardeau du dos des femmes. Il faut se parler, s'écouter, tendre la main et exiger mieux. Ce sujet ne doit plus être un tabou. La violence ne doit plus être banalisée.

Sauf que ces initiatives masculines sont encore peu nombreuses. D'où la colère et l'impatience des femmes.

« Notre colère est légitime, expliquent les membres de la Bande féministe. Nous n'allons pas rester invisibles toute notre vie, il y a des inégalités avec lesquelles nous ne pouvons pas vivre. On ne nous écoute pas si nous ne faisons pas de bruit. Si des gens trouvent que nous crions trop fort, qu'ils ferment leur fenêtre ou viennent nous parler pour comprendre. »

Contrairement à un préjugé populaire, c'est facile discuter avec une féministe. Suffit de savoir écouter.

laTribune

Un an sans contrat de travail : manif de visibilité d'employés de la fonction publique

CLAUDE PLANTE et LA PRESSE CANADIENNE
La Tribune

« Pas célébrer, souligner ».

Des employés de la fonction publique québécoise ont manifesté leur colère, mercredi midi à Sherbrooke, alors que leur convention collective est échue depuis un an.

Cette activité de visibilité, au coin des rues King et Jacques-Cartier, suivait celle de plusieurs centaines d'autres syndiqués du secteur public qui ont manifesté au même moment à Québec et à Montréal pour réclamer des offres plus généreuses du gouvernement du Québec.

Pendant ce temps, la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, déposait ses offres. Québec est prêt à bonifier de 1 % son offre salariale à ses quelque 550 000 employés, mais seulement si l'inflation dépasse les 5 % sur trois ans qu'il offrait déjà.

Quelques dizaines de manifestants de la CSQ de l'Estrie avaient déployé des banderoles pour dénoncer « le mépris exprimé depuis trop longtemps par le gouvernement Legault qui refuse toujours de donner le coup de barre nécessaire pour relever les services publics ».

Ceux-ci représentaient le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEÉ-CSQ), le Syndicat des professionnelles et professionnels des commissions scolaires de l'Estrie (SPPCSE-CSQ), le Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Sherbrooke (SPSCS), l'Appalachian Teachers' Association (ATA) et le Syndicat des employés et employés manuels du soutien scolaire de l'Estrie (SEM).

Luc Hamel, vice-président et responsable de la zone des Hauts-Cantons du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, a mentionné à La Tribune qu'il est difficile de réunir plusieurs manifestants en raison des règles imposées par la pandémie.

« Nous voulons faire savoir au monde que nous sommes sans contrat de travail depuis un an », lance-t-il.

« Ce n'est pas un anniversaire qu'on célèbre, c'est certain... »

LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

Les offres de Mme LeBel comportent des augmentations plus substantielles pour certains corps d'emploi, notamment dans la santé et l'éducation. La ministre a également fait part de mesures visant une amélioration des conditions de travail, notamment l'ajout de ressources pour soulager la pression à la DPJ et des bonifications de primes.

Sonia LeBel affirme qu'il s'agit d'une offre « équitable et généreuse » dans un contexte où la pandémie a entraîné un déficit de 15 milliards \$.

Elle a aussi longuement insisté sur les gestes déjà posés par le gouvernement, notamment l'ajout de plusieurs milliers de préposés aux bénéficiaires en CHSLD et l'augmentation de leur rémunération à 26 \$ de l'heure. Elle s'est aussi dite consciente de la nécessité d'investir dans l'amélioration des conditions de travail, particulièrement dans le domaine de la santé pour éviter l'exode vers le secteur privé de différents professionnels, au premier chef les infirmières.

M. Hamel souhaitait que le gouvernement fasse preuve d'ouverture. Il aurait souhaité que les offres atteignent les 8 % d'augmentation de salaire sur trois ans. « Nous espérons que ça va se régler, dit-il. Si on approche de 8 %, ça serait plus facile à accepter. Nous vivons une importante pénurie de personnel, notamment chez les enseignants. »

« L'an dernier, on nous avait offert 5 % sur trois ans et ça avait été rejeté immédiatement. »

Les dernières offres du gouvernement Legault remontent à mai 2020 et la proposition d'augmentation de salaire de 5 % sur trois ans avait été très mal accueillie par les syndicats. Les syndiqués de l'État sont sans contrat de travail depuis un an.

Les dirigeants des grandes centrales étaient déjà au fait, mercredi matin, de la proposition qui a été déposée un peu plus tard par la ministre LeBel. Celle-ci les avait rencontrés mardi soir.

Plusieurs votes de grève ont été pris et un premier

coup de semonce a été lancé mardi par quelque 10 000 enseignants et employés de soutien membres de la CSQ œuvrant dans les cégeps qui ont tenu une journée de débrayage.

À Québec, les manifestants se sont regroupés devant l'Assemblée nationale, alors que ceux de Montréal ont plutôt ciblé le bureau du premier ministre François Legault. Leur thématique est « Sonner l'alarme pour le secteur public ». Mardi soir, le Tribunal administratif du travail a rejeté la tentative des gestionnaires du réseau de la santé d'empêcher des syndiqués de la santé de faire sonner des alarmes.

Le Tribunal a jugé que ces syndiqués pouvaient exercer « leur droit à la liberté d'expression » dans la mesure où aucune alarme n'est « activée dans les lieux où sont dispensés ou prodigués des soins ou services aux usagers ni dans les salles d'examen ni dans les chambres des usagers ».

Rappelons que mardi, des membres du Syndicat du personnel de soutien et du Syndicat du personnel professionnel du Cégep de Sherbrooke avaient tenu une journée de grève pour mettre de la pression sur les négociations entre le secteur public et le gouvernement provincial.

laVoixdel'Est

«Les professeurs sont découragés»

Investissements

PASCAL FAUCHER
LA VOIX DE L'EST

Le dépôt de nouvelles offres gouvernementales n'a pas empêché une trentaine d'enseignants et de membres du personnel de soutien de la Massey-Vanier High School de manifester devant l'établissement de Cowansville sur l'heure du midi, mercredi.

«Les professeurs sont découragés», a déclaré Martin Roberts, enseignant de secondaire 1 et trésorier à l'Appalachian Teachers' Association (ATA), le syndicat qui représente les professeurs à la commission scolaire Eastern Townships.

Il affirme que les enseignants sont «épuisés» de leurs conditions de travail et excédés d'être sans convention collective depuis un an. Les offres de Québec, dit M. Roberts, sont insuffisantes.

De plus, l'État veut alourdir la tâche des professeurs «ce qui nous laissera encore moins de temps de préparation de cours» et alors que les ratios maître-élèves sont trop élevés. «Le taux de diplomation n'est déjà pas très bon au Québec, dit M. Roberts. Avec moins d'étudiants par classe, on aurait plus de réussites.»

La délicate question de l'intégration des élèves à besoins particuliers en classe ordinaire fait aussi partie des préoccupations. «Les étudiants méritent mieux que ce que le gouvernement leur offre comme soutien», dit-il.

«On a une surcharge de travail et c'est un peu décourageant. Il n'y a pas de ressources et tu sais d'avance que tu ne pourras pas rejoindre certains élèves.»

Le trésorier de l'ATA reconnaît qu'il y a eu des investissements récents, mais divisés entre les quelque 4000 écoles québécoises, «ça ne représente que des pinottes», déplore-t-il.

Côté salaire, il rappelle que les enseignants québécois sont les moins bien rémunérés au Canada et que la profession peine à attirer de nouveaux candidats.

Martin Roberts souligne qu'aucune avancée significative n'est apparue à la table de négociation depuis un an et alors que le gouvernement voulait régler rapidement la question des conventions de travail des enseignants.

«Personne ne veut aller en grève, mais on n'en voit pas le bout, dit le trésorier. On sent qu'on est qu'un numéro et une dépense.»

Affilié à la CSQ, qui a qualifié mercredi les offres de Québec de «nettement insuffisantes», l'ATA détient un mandat de grève de cinq jours «à utiliser au moment opportun».

leDroit

L'Outaouais de retour en zone rouge: mesures spéciales d'urgence pour Gatineau

JEAN-SIMON MILETTE
Le Droit

En raison de la situation préoccupante entourant la propagation de la COVID-19, la ville de Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais se voient imposer des mesures spéciales d'urgence. Ce qui signifie, entre autres, que les commerces non essentiels et les écoles devront fermer leurs portes jusqu'au 12 avril afin de freiner la propagation du virus.

Selon ce qu'a annoncé mercredi le premier ministre François Legault, le couvre-feu passera de nouveau à 20 h, au lieu de 21 h 30, dans ces secteurs de la région. Bien que les écoles seront fermées après la journée de classe de jeudi, les services de garde et les centres de la petite enfance demeureront toutefois ouverts. Les lieux de cultes redeviennent également limités à 25 personnes.

Ces mesures spéciales d'urgence entreront en vigueur à 20 h jeudi et seront en place jusqu'au 12 avril. Les nouvelles consignes sanitaires pourraient être prolongées si la situation précaire ne s'est pas améliorée d'ici là dans la région.

«Étant donné que la situation est critique, il faut agir rapidement, avant qu'il y ait un impact trop grand sur les hospitalisations», a déclaré le premier ministre François Legault, mercredi en fin de journée, dans un point de presse convoqué en matinée. Une rareté.

Le reste de l'Outaouais passe aussi au palier rouge, selon les nouvelles mesures de confinement annoncées par le gouvernement caquiste.

Cette annonce du gouvernement québécois survient alors que l'Outaouais a enregistré mercredi une hausse record de nouveaux cas de COVID-19, avec 100 diagnostics qui se sont ajoutés au bilan.

Selon la communauté d'affaires de Gatineau, la situation sanitaire était devenue beaucoup trop préoccupante pour que les commerces non essentiels puissent demeurer ouverts.

« La situation sanitaire dans la région est

complètement désastreuse », lance d'entrée de jeu le président de la Chambre de commerce de Gatineau, Stéphane Bisson. Je pense que le gouvernement prend la bonne décision. »

« Par contre, on fait face à beaucoup de désobéissance civile. Quand on se retrouve à plus de 100 cas en Outaouais en une seule journée, c'est parce qu'il y a quelque chose qui se passe. Je trouve ça désolant qu'en ce moment ce soit les commerces qui écopent pour le manque d'adhésion de la population aux consignes sanitaires. Ce qu'on vit en ce moment, ce sont les conséquences de nos actes », a-t-il poursuivi. C'est comme si on avait lancé une bombe sur Gatineau et les victimes ce sont les entreprises de première ligne. »

De son côté, le copropriétaire du Bistro L'Autre Œil, dans le secteur Aylmer, Daniel Lagacé, estime que cette annonce représente une « bonne nouvelle » pour les restaurateurs qui vivaient avec beaucoup d'incertitude avec la montée des cas positifs à l'approche du congé pascal.

« La situation à Gatineau, mais particulièrement à Aylmer, était devenue très préoccupante. On écoutait M. Legault parler au cours des derniers jours et on sentait que ça s'en venait. Au moins maintenant on n'est plus dans l'incertitude et on sait qu'on est fermé », a-t-il expliqué au Droit.

« À l'approche de Pâques, on se demandait si on allait être fermés ou si on devait passer nos commandes. Ce n'est pas comme avec Amazon où on passe une commande et ça arrive le lendemain. Ce sont des commandes qui se préparent à l'avance. C'est certain que je ne suis pas content qu'on recule, mais au moins le gouvernement a mis cette situation au clair assez tôt. »

« On ne peut pas être en désaccord »

Ces nouvelles mesures instaurées par le gouvernement Legault mercredi comprennent également la fermeture des salles d'entraînement à Gatineau. Malgré tout, la directrice générale et associée de la Sporthèque, Éline Dupras, estime qu'il s'agissait de la bonne décision à prendre pour la santé publique.

« C'est sur qu'on s'y attendait. [...] On ne peut pas être en désaccord et je crois sincèrement que c'est la chose à faire », a-t-elle indiqué au Droit.

Mme Dupras souligne cependant que la situation est très difficile pour les gyms de Gatineau qui devront à nouveau fermer à peine quelques semaines après avoir repris du service.

« Par contre, c'est extrêmement difficile pour nous parce que c'est notre quatrième fermeture. Ça fait quatre fois qu'on met à pied des employés. On perd environ 30 % de nos employés chaque fois qu'on ferme, donc on doit toujours en former de nouveaux. Chaque fois qu'on rouvre, on doit recommencer le même processus. C'est là que ça devient problématique. Au lieu de me fermer un mois et de me rouvrir avant de me refermer un autre mois plus tard, j'aimerais mieux rester fermé jusqu'à ce qu'on puisse rouvrir pour de bon. C'est pire de jouer au yo-yo que d'être fermé pour une période prolongée. »

Mme Dupras est d'avis que le gouvernement s'y prend de la bonne façon en appliquant ses mesures de manière plus chirurgicale, sans pénaliser l'ensemble de la région.

« Je crois que de cibler les coins qui sont problématiques c'était la façon de faire et ça nous aurait nettement avantage l'an dernier alors qu'on n'avait presque pas de cas et qu'on était confiné complètement. [...] De plus mardi M. Legault parlait de s'arrimer avec Ottawa. On attend quoi ? Ça pris un an avant qu'il réalise que Gatineau et Ottawa c'est une seule région. Ça n'a pas de sens. On regardait les cas qui augmentaient à Ottawa et en Ontario et c'était impossible que Gatineau ne vive pas la même chose. »

Mme Dupras ajoute que le gouvernement se doit d'accélérer le processus de vaccination « avant qu'on puisse rouvrir ». Elle indique par ailleurs que la Sporthèque avoir manifesté son intérêt auprès de la Santé publique afin de pouvoir transformer ses locaux en centre de vaccination. « C'est sur que nous, ça nous intéresse, parce qu'on veut aider à se sortir de cette situation le plus rapidement possible », souligne-t-elle.

La fermeture des écoles « inévitable »

La décision du gouvernement Legault de fermer les écoles de Gatineau jusqu'au 12 avril était « inévitable » compte tenu de la forte hausse des nouveaux cas de COVID-19 dans les derniers bilans quotidiens.

« Il y avait beaucoup de fermetures de classes et beaucoup de personnel qui devait s'isoler. [...] Le fonctionnement était devenu très difficile », témoigne la présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais, Suzanne Tremblay. « À ce stade-ci, c'était la décision à prendre. »

Mme Tremblay affirme que les problèmes d'éclotions dans les écoles continueront d'avoir lieu tant que le personnel enseignant n'aura pas été vacciné.

« On gardait les écoles ouvertes et ça cause beaucoup d'éclotions parce qu'il y a beaucoup d'élèves dans une même classe. On se demande quand on va vacciner le personnel enseignant. C'est certain qu'on veut retourner en classe le plus vite possible, mais on veut surtout s'assurer que l'environnement soit sécuritaire autant pour les élèves que pour les enseignants. »

« Est-ce que ces 10 jours-là permettront réellement de contrôler la situation dans le réseau scolaire de l'Outaouais ? Le temps va le démontrer, mais ce qu'on souhaite au final, c'est que si on rouvre, c'est parce qu'on est capable d'assurer la protection de tout le monde dans le réseau. En ce moment, on est aux prises avec un variant qui est beaucoup plus contagieux, donc on se doit d'accélérer la vaccination du personnel », conclut-elle.

Reconfinement à Québec et Lévis

Les régions immédiates de Québec et de Lévis subissent aussi le même sort que Gatineau et voient également leurs mesures être resserrées par le gouvernement québécois jusqu'au 12 avril.

Outre l'Outaouais, trois autres régions complètes passent aussi de l'orange au rouge, mais sans atteindre le niveau d'urgence de Gatineau, Québec et Lévis. Il s'agit du reste de la Capitale-Nationale, donc Portneuf et Charlevoix, du reste de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent.

Cela implique la fermeture des salles à manger des restaurants, entre autres.

«L'alarme a sonné», a illustré M. Legault. On agit «plus vite» et de façon «plus ciblée» qu'au temps des Fêtes, se félicite-t-il.

Le premier ministre refuse de ranger ces actions dans un nouveau palier d'alerte ajouté au système de trois couleurs, parlant plutôt de «mesures spéciales d'urgence». «Ce n'est pas une nouvelle zone. Ce sont des mesures temporaires pour une dizaine de jours. [...] On revient aux mesures qu'on avait en janvier», résume-t-il.

«Ce n'est pas du tout une couleur de palier, a renchéri le Dr Arruda. En faisant une pause, on va diminuer de façon significative les contacts et ça va avoir un effet sur la transmission. Est-ce que ça va régler le problème complètement? La réponse, c'est non. Mais ce qu'il faut, c'est abaisser cette accélération-là pour ne pas véritablement perdre le contrôle et que ce nombre de cas là en augmentant se retrouve en hospitalisations, puis de

gens aux soins intensifs.»

Avec une hausse des cas, ils s'attendent «dans les prochains jours, les prochaines semaines, qu'il y ait une forte augmentation des hospitalisations à Québec, Lévis et Gatineau», dit M. Legault.

Répétant depuis un an que de «fermer les écoles, c'est la dernière chose qu'on veut faire», M. Legault a souligné mercredi que «le timing est bon» avec la fin de semaine de Pâques.

Les établissements scolaires ne seront fermés en réalité que trois ou quatre jours, la semaine prochaine, après les jours fériés de vendredi et lundi. Certains centres de services scolaires ont même une journée pédagogique mardi.

À noter que les services de garde des écoles seront aussi fermés, sauf pour les travailleurs essentiels.

Les garderies, CPE et milieux familiaux, restent ouvertes. Mais le premier ministre implore les parents des régions ciblées qui le peuvent de garder leurs enfants à la maison la semaine prochaine.

L'aide financière gouvernementale aux commerces sera de nouveau disponible pour la période de fermeture.

En date de mercredi, le taux de cas actifs par 100 000 habitants des régions les plus chaudes est le suivant :

Laval: 166,2
Montréal: 158,2
Bas-Saint-Laurent: 154
Capitale-Nationale: 130,2
Outaouais: 123,9
Chaudière-Appalaches: 84,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean: 76,1

leDroit

Une clinique de dépistage pour élèves et personnel de l'école internationale du Village

DANIEL LEBLANC
Le Droit

Pour parvenir à maîtriser l'écllosion de COVID-19 qui touche désormais près de 60 personnes à l'école internationale du Village, dans le secteur Aylmer, une clinique de dépistage sera ouverte du 6 au 8 avril pour tous les élèves et membres du personnel de l'établissement qui n'ont pas été testés ou qui ont été testés avant le 31 mars.

C'est ce qu'ont annoncé conjointement jeudi le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) et la Direction de la santé publique (DSP) de l'Outaouais, qui avaient aussi décidé avant même l'annonce par Québec de la «mise sur pause» de Gatineau (toutes les écoles et commerces non-essentiels fermés durant 10 jours) que l'établissement fermé précipitamment le 24 mars ne rouvrirait pas avant le 12 avril.

L'analyse de la situation au fil des derniers jours a permis d'identifier d'autres cas positifs parmi les élèves et les membres du personnel, si bien qu'on en dénombre maintenant 57 (49 élèves et 8 membres de l'équipe-école). D'autres résultats de dépistage sont en attente.

Dans le but avoué de s'assurer qu'aucune personne infectée ne revienne à l'école le 12 avril, la DSP ouvrira une clinique de dépistage au centre communautaire Ernest-Lattion (30, rue Court) les 6, 7 et 8 avril. C'est l'école qui communiquera avec les parents et qui leur attribuera un rendez-vous.

«Jusqu'au 11 avril inclusivement, les mêmes consignes de la Santé publique s'appliquent à l'ensemble des élèves de l'école. Toutefois, les élèves qui font partie d'un groupe retiré en raison d'un cas confirmé de COVID-19 doivent respecter les consignes d'isolement qui leur ont été adressées dans la lettre de la Santé publique pour leur groupe spécifique. Nous faisons appel à vous pour garder votre enfant à la maison. Il est essentiel que la consigne d'isolement soit respectée pour freiner la propagation du virus. Malgré l'arrivée du printemps et l'envie d'aller jouer dehors avec leurs amis, vos enfants ne doivent pas fréquenter d'autres personnes à l'extérieur de leur foyer; le virus se propage rapidement et facilement», écrit-on

dans la missive acheminée aux parents.

Par ailleurs, à l'école Saint-Paul, fermée depuis le 18 mars en raison d'une écloision de COVID-19, la DSP communiquera avec tous les parents des élèves qui n'ont pas été testés ou qui ont été testés avant le 25 mars afin de leur offrir d'être dépistés, signale-t-on.

leNouvelliste

Des directives sanitaires font craindre des bris de services dans les écoles

BRIGITTE TRAHAN
Le Nouvelliste

Ceux et celles qui ont des enfants à l'école sur le territoire du CSS de l'Énergie ont avantage à consulter régulièrement leurs courriels à partir de maintenant, car le CSS pourrait les aviser en tout temps d'un bris de service.

Le CSS de l'Énergie accueille en effet avec «stupéfaction» les nouvelles directives émises par la Santé publique en réaction à la hausse provinciale des variants, sur la manière d'agir lorsqu'un nouveau cas de COVID apparaît dans une classe.

C'est que les directives en question ont de telles ramifications que le directeur général, Denis Lemaire, a tenu à en informer rapidement les parents parce que «ces nouvelles règles pourraient malheureusement avoir un impact sur notre offre de services», dit-il. «Il est fort possible que nous rencontrions, au cours des prochains jours ou semaines, des problématiques de manque de personnel dans nos écoles ou chez nos transporteurs», prévient-il.

M. Lemaire a appris mardi, à 10h45, qu'il y avait un cas de COVID-19 à l'école secondaire Paul-le Jeune. À 14h45, la même journée, il apprenait que la Santé publique allait traiter ce cas comme si c'était un variant jusqu'à l'arrivée des résultats d'analyse, soit environ 24 heures. Le CSS de l'Énergie est d'ailleurs en attente d'une lettre du CIUSSS MCQ, qui sera éventuellement envoyée aux parents, pour confirmer qu'il s'agit bel et bien d'un cas de variant.

«On est en mesure de détecter par criblage les variants dans les 24 heures suivant une déclaration positive. La confirmation doit venir du laboratoire de la Santé publique du Québec pour savoir si c'est un variant à surveillance rehaussée», indique Guillaume Cliche du service des communications du CIUSSS MCQ.

Les nouvelles consignes qui s'appliquent désormais dès qu'un élève obtient un résultat positif ont un véritable effet de billard encore jamais vécu dans les milieux scolaires depuis le début de la pandémie.

En effet, en pareil cas, tous les élèves du même groupe classe que le cas positif devront s'isoler et il leur sera recommandé de passer un test de dépistage.

La fratrie et les parents de tous les élèves du groupe retiré devront obligatoirement s'isoler aussi en attendant les résultats du test de dépistage de leur enfant. La même chose s'appliquera pour les élèves qui partagent le même autobus scolaire que le cas ainsi que leurs parents.

Et c'est loin d'être tout. En effet, tous les élèves qui partagent le même circuit de transport scolaire que le cas positif de même que le conducteur d'autobus doivent s'isoler eux aussi et il leur sera fortement recommandé de subir un test également. Les parents et la fratrie de tout ce beau monde doivent aussi s'isoler en attendant les résultats du test.

Du même coup, tous les enseignants et le personnel de l'école qui ont été en contact avec l'élève pendant sa période de contagion doivent également s'isoler et passer le test proposé. La Santé publique demande en plus à ce que la famille des enseignants et du personnel qui ont été en contact avec l'élève positif s'isole également en attendant les résultats du test.

«Est-ce que la solution préventive qui été mise en place ne crée pas plus de problèmes que le problème lui-même?», se demande Denis Lemaire. Un cas de plus, en effet, à Paul-le Jeune et il vaudra mieux fermer l'école, estime-t-il.

«On parle de 22 élèves à la maison, d'une quarantaine d'élèves dans l'autobus qui sont également à la maison. On parle de sept frères et sœurs, d'un chauffeur d'autobus, de huit membres du personnel et de toute la famille de toutes ces personnes» énumère-t-il. «Donc, j'ai deux écoles primaires qui sont affectées parce que j'ai des membres du personnel dont le conjoint est au primaire.»

Le CSS a eu quelques autres cas, mais dans ce cas-ci,

«c'est la première fois qu'ils le traitent comme si c'était un variant même s'ils ne savent pas si ça en est un», dit-il.

Au niveau des autobus, le conducteur confiné «conduisait des jeunes du préscolaire le matin et après ça, du secondaire. Donc, ce matin, on n'avait pas d'autobus pour le primaire. À court terme, ça peut se vivre un peu, mais à plus long terme, dès qu'on aura un cas ou deux, on devra fermer l'école», prévoit le directeur général

À Paul-le Jeune, les huit membres du personnel retirés comprennent sept enseignants. D'ici mercredi prochain, il y aura donc 75 périodes de remplacement à faire, souligne-t-il, car ces personnes enseignaient à d'autres groupes. Et on ne parle pas de l'impact sur les services de garde.

Lors de sa rencontre avec la Santé publique, mercredi, M. Lemaire a demandé ce qui se passerait si un cas de variant survenait chez un élève qui emprunte le transport en commun de la ville. «Il y a une enquête épidémiologique qui est faite pour retracer les contacts potentiels», répond M. Cliche.

«Des études récentes ont souligné que 31% de nos jeunes au secondaire en Mauricie et Centre-du-Québec vivent des problèmes d'anxiété généralisée dus à leur isolement. Un des remèdes à ça, c'est de maintenir nos cours en présentiel», rappelle le directeur.

Denis Lemaire déplore que ces nouvelles mesures arrivent alors que les élèves du secondaire reviennent tout juste dans les classes à plein temps. «Il n'y a pas de chance à prendre avec les variants», plaide Guillaume Cliche. «On peut voir dans les autres régions à quel point ça peut être exponentiel.»

Les nouvelles directives vont être appliquées à la grandeur du Québec. La Santé publique a rencontré les CSS à ce sujet mercredi matin de même que la représentante des écoles privées de la région, Julie L'Heureux de Keranna. De ce côté, d'ailleurs, on attend les documents officiels avant de commenter. C'est aussi le cas au CSS de la Riveraine.

Chantal Légaré, présidente du Syndicat de l'enseignement de la Mauricie, estime que le gouvernement devra rapidement fournir des directives claires aux enseignants en pareille situation. Si les écoles ferment une à une, dit-elle, les enseignants savent comment offrir leurs cours à distance. Mme Légaré déplore toutefois que ce soit par les médias qu'elle ait appris l'existence de ces nouvelles mesures qu'elle trouve extrêmement compliquées.

Du côté du CSS du Chemin-du-Roy, on indique qu'on attend les directives écrites de la Santé publique. «Nous poursuivons ce travail de collaboration même si les défis

sont grands advenant un cas positif dans l'un de nos établissements», précise la porte-parole, Anne-Marie Bellerose.

leQuotidien

Négociations du secteur public: les syndicats de la santé et de l'éducation en ont assez

LOUIS TREMBLAY
LE QUOTIDIEN

Les membres des grandes organisations syndicales qui oeuvrent dans les domaines de la santé et de l'éducation en ont assez d'attendre les offres gouvernementales dans le cadre de la négociation qui s'étire depuis un an. Ils ont démontré cette impatience en installant une banderole sur le pont de Sainte-Anne à Chicoutimi pour exiger un meilleur traitement de la part de l'État.

Les dirigeants de la FIQ, de la CSN et de l'APTS attendaient avec impatience la publication de la dernière offre gouvernementale en ce qui a trait aux conditions monétaires. La dernière, de 5 % sur trois ans, avait eu l'effet d'une gifle au visage des syndiqués, qui considèrent que les conditions de travail n'ont pas cessé de se détériorer dans les réseaux de la santé et de l'éducation alors que les besoins sont grands pour réussir à attirer de nouveaux candidats pour combler les départs à la retraite.

Pour le vice-président de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN dans la région, Guillaume Wilson-Patry, il est temps que le gouvernement comprenne que le secteur public doit être attrayant pour intéresser des jeunes à cogner à sa porte, dans tout le secteur des métiers d'entretien. En ce moment, le public est beaucoup moins intéressant que le secteur privé, à pratiquement tous les chapitres. « C'est comme le 26 \$ de l'heure pour les préposés aux bénéficiaires. C'est 26 \$ de l'heure avec les primes et non pour le taux horaire », a ajouté le vice-président de la FSSS.

Sa collègue Audrey Larouche, qui représente les employés de la Fédération des services publics, ne cache pas que la dernière année a été difficile. Celle qui représente le personnel de soutien dans les collèges et les commissions scolaires rappelle que ce sont les emplois les moins bien rémunérés au Québec et qu'il est temps que le gouvernement reconnaisse l'apport de ses membres dans les différents réseaux. Encore là, il y a des enjeux pour pourvoir les postes et attirer les jeunes.

Le président du Syndicat des professeurs du Cégep de Jonquière affilié à la FNEQ-CSN, Frédéric David, déplore l'existence de deux catégories de professeurs dans le réseau collégial. Il note que le gouvernement ne semble pas se soucier de ce problème de taille, devenu intenable pour les syndicats.

« Les professeurs qui doivent faire de la formation auprès des entreprises reçoivent une rémunération beaucoup moins élevée que les collègues qui enseignent dans le secteur régulier et ils ont une charge de travail très importante. Il est temps de mettre un terme à cette situation. C'est aussi anormal que les professeurs qui enseignent au CQFA avec les étudiants dans les avions gagnent aujourd'hui moins que les autres professeurs », a critiqué Frédéric David.

La présidente de l'Alliance du personnel professionnel technique de la santé et des services sociaux de la région (APTS), Roxane Girard, a été particulièrement virulente à l'endroit du gouvernement du Québec. Ce syndicat n'a toujours pas réglé tout le volet normatif de la convention collective et constate quotidiennement une accumulation de problèmes avec l'arrivée dans son champ de juridiction des agences privées.

« Avec la pandémie, nos membres ont été envoyés dans les CHSLD afin de donner un coup de main. Pendant ce temps, les dossiers s'accumulent et aujourd'hui, ils reviennent à leur travail avec tous les dossiers en attente », insiste la présidente, qui considère que cette situation ne fait qu'accentuer la grogne des membres qui sont impatients de recevoir des offres patronales autres que celles déjà annoncées par le gouvernement.

L'APTS représente les travailleurs sociaux et psychologues qui oeuvrent dans les services de protection de la jeunesse. Le gouvernement du Québec doit faire face au départ de ces professionnels vers des agences privées. Les mêmes professionnels peuvent ainsi revenir travailler dans le réseau avec un employeur qui offre des conditions salariales beaucoup plus avantageuses que les CIUSSS et CISSS.

Pour l'APTS, il est plus que temps que le gouvernement reconnaisse tout le travail qui a été fait pendant la dernière année. Ce syndicat représente aussi le personnel des laboratoires qui a été aux premières loges des stratégies de lutte contre la COVID-19.

La présidente de la FIQ régionale, Julie Bouchard, ne pouvait manquer cette occasion de rappeler à l'ordre le gouvernement du Québec. La présidente du syndicat des infirmières a accusé celui-ci d'avoir joué avec la santé des travailleurs de la santé dans toute la saga des équipements de protection et de continuer de le faire alors que le Québec entre dans une troisième vague.

Julie Bouchard réitère que le temps supplémentaire est toujours la norme pour le personnel infirmier et que les horaires ont été bouleversés dans les derniers mois. Elle est convaincue que les membres de la FIQ n'accepteront jamais l'offre de 5 % sur trois ans et informe le gouvernement que la nouvelle offre devra être de beaucoup supérieure à l'offre initiale pour être évaluée sérieusement par les travailleurs et travailleuses.

Le ton de la manifestation confirmait assez clairement que l'offre du gouvernement, conditionnelle à l'état de santé de l'économie québécoise, ne passera pas la rampe.

leQuotidien

Expo-Sciences: 11 projets iront en finale provinciale

GUILLAUME ROY
INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL - LE
QUOTIDIEN

Encore une fois cette année, la participation des élèves d'ici à l'Expo-Sciences se démarque à l'échelle provinciale avec 40 projets soumis, faisant du Saguenay-Lac-Saint-Jean la 2^e région la plus active après la métropole. Et c'est un élève de 15 ans, Augustin Tremblay, qui a remporté le Premier Prix Hydro-Québec, la plus haute distinction, grâce à son projet sur l'impact de la musicothérapie sur les personnes en fin de vie.

Confronté à tous les élèves du secondaire et des cégeps, Augustin Tremblay, élève en secondaire 3 à l'école secondaire Dominique-Racine, était très surpris lorsqu'il a appris qu'il méritait le premier prix de l'Expo-Sciences régionale, tenue en mode virtuel les 25, 26 et 27 mars derniers.

« Je m'attendais à peut-être recevoir un prix dans la catégorie intermédiaire, mais à aucun moment je n'ai pensé remporter le premier prix », dit-il humblement. Sa réaction lors de la remise des prix démontrait bien à quel point il était bouche bée... mais très heureux de voir son travail récompensé.

Il faut dire qu'il n'a pas lésiné sur les efforts pour présenter un projet hors du commun. Lorsqu'il était en secondaire 1, l'amateur de musique avait déjà fait un projet pour savoir quel était l'impact d'un concert musical sur les personnes en fin de vie. Il a donc poussé le concept un peu plus loin cette année. « L'objectif de ma recherche est de vérifier l'effet de la musique sur les symptômes des patients en fin de vie et d'observer si la présence d'un musicien accentue cet effet », explique-t-il.

Pour tester son projet dénommé « Le facteur H en musicothérapie », il a rejoint deux maisons de soins palliatifs et recruté huit participants, qu'il a scindés en deux groupes. L'un a assisté à un petit concert privé et l'autre a écouté de la musique enregistrée.

« J'ai pu constater un impact bénéfique sur les signes vitaux et plusieurs symptômes qui touchent les personnes en fin de vie, dont la douleur, la fatigue et l'anxiété », soutient le jeune homme. Même s'il n'y avait pas de différence statistique, le concert en personne semblait générer plus de symptômes de fatigue que la musique enregistrée, ajoute-t-il.

Son travail méticuleux a retenu l'attention des juges, qui lui ont décerné le Premier Prix Hydro Québec, attribué au meilleur projet, toutes catégories confondues, assorti d'une bourse de 750 \$ et d'un trophée.

Augustin Tremblay a également obtenu quatre autres prix, en plus de l'opportunité de participer à la finale québécoise 2021 de la Super Expo-Sciences Hydro-Québec. Il ne sera d'ailleurs pas le seul, car 10 autres exposants composeront la délégation du Saguenay-Lac-Saint-Jean et profiteront de cette belle expérience en virtuel, du 22 au 25 avril prochains.

Plus de 40 000 \$ en prix et en bourses d'études ont été attribués aux 40 projets présentés par les 57 exposants en provenance de neuf écoles secondaires et de trois cégeps, lors de cette 56^e édition régionale. L'an dernier, l'événement avait été annulé pour la première fois, à cause de la pandémie.

« Nous sommes très contents de la participation des jeunes qui, malgré la pandémie et l'événement présenté de manière virtuelle, ont réussi à présenter des projets forts intéressants et diversifiés », souligne Dominique Girard, le directeur général de Technoscience Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'organisme qui pilote l'Expo-Sciences régionale.

Ce dernier souligne que les thèmes de la santé et de l'environnement ont été les plus populaires cette année. Outre le projet sur la musicothérapie, les étudiants du secondaire et du cégep ont présenté des projets sur la vision, les trous noirs, la conscience, le blanchiment des coraux, les vaccins transgéniques, l'autisme, le reboisement, les bactéries, le plastique, la santé, l'hydrogène vert et les langues, pour n'en nommer que quelques-uns.

Dominique Girard tient à souligner le soutien offert par les professeurs, les parents et par les membres de son organisation qui ont permis aux jeunes de pousser leurs expérimentations encore plus loin, afin de présenter des projets scientifiques complexes. Il souligne aussi le soutien de tous les partenaires provinciaux, et particulièrement des partenaires régionaux tels que CGI, Rio Tinto, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Ordre des ingénieurs du Québec et le Laboratoire PhytoChemia.

L'Expo-Sciences se poursuit avec la tenue de la finale provinciale à la fin avril, puis la version pancanadienne en mai prochain, toutes deux en format virtuel.

Voici les projets qui représenteront la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la finale québécoise de l'Expo-Sciences en avril prochain:

Projet: Le facteur H en musicothérapie

Augustin Tremblay, 15 ans

École secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine

Projet: L'intelligence des langues

Thomas Bissonnette-Royer, 17 ans

École secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine

Projet: Performer ou échouer

Jade Blackburn, 14 ans

École secondaire de l'Odysée/Lafontaine

Projet: Dommages collatéraux

Marilou Lévesque, 15 ans

École secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine

Projet: Une matière invisible

Travis Belley, 14 ans

École secondaire de l'Odysée/Lafontaine

Projet: Vél'eau

Nicolas Allard, 19 ans

Cégep de Jonquière

Projet: À votre sangté!

Ariane Morency, 17 ans

École secondaire Kénogami

Projet: «Joint»-toi à la décision

Séréna Harvey, 15 ans et Mélody Gagnon, 15 ans

École secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine

Projet: Le plastique c'est eau-rible!

Alice Belley, 16 ans et Rachel Shust, 16 ans

École secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine

Projet: L'hydrogène «vert» l'avenir

Julien Martel, 13 ans et Félix Renaud, 13 ans

École secondaire de l'Odysée/Lafontaine

Projet: De l'électronique dans le bras

Laurent Bissonnette-Royer, 13 ans

École secondaire de l'Odysée/Lafontaine

Le Quotidien (Numérique), 1 avril 2021, page AC13
La Tribune (Numérique), 1 avril 2021, page AC7
La Voix de l'Est (Numérique), 1 avril 2021, page AC16
Le Droit (Numérique), 1 avril 2021, page AC15
Le Nouvelliste (Numérique), 1 avril 2021, page AC11

leQuotidien

Le ministre Roberge double le budget du tutorat

CAROLINE PLANTE
LA PRESSE CANADIENNE

Le budget alloué au programme de tutorat va doubler cette année, passant de 11 à 22 millions \$.

C'est ce qu'a annoncé mercredi le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, en point de presse à l'Assemblée nationale.

Il a pris un instant pour dresser le bilan provisoire du programme de tutorat: 9500 tuteurs embauchés depuis janvier pour aider 76 188 élèves (9 % des élèves du réseau public).

Les tuteurs sont surtout des enseignants ou des professionnels déjà en poste dans le réseau, a-t-il précisé, des gens qui ont accepté «d'en faire plus».

De son côté, Alloprof rapporte une augmentation de 63 % de ses sessions d'aide offertes un à un, enseignant-élève.

Cela représente Le budget alloué au programme de tutorat va doubler cette année, passant de 11 à 22 millions \$.

C'est ce qu'a annoncé mercredi le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, en point de presse à l'Assemblée nationale.

Il a pris un instant pour dresser le bilan provisoire du programme de tutorat: 9500 tuteurs embauchés depuis janvier pour aider 76 188 élèves (9 % des élèves du réseau public).

Les tuteurs sont surtout des enseignants ou des professionnels déjà en poste dans le réseau, a-t-il précisé, des gens qui ont accepté «d'en faire plus».

De son côté, Alloprof rapporte une augmentation de 63 % de ses sessions d'aide offertes un à un, enseignant-élève.

Cela représente 1,2 million de sessions d'aide supplémentaires, a indiqué M. Roberge.

En outre, Tel-Jeunes compte 76 % de visites de plus sur son site web, soit 153 000 visites additionnelles et ressources données aux jeunes en difficulté.

«Ça continue de se déployer», s'est félicité M. Roberge.

Mercredi matin, le ministre de l'Éducation a également lancé les Rendez-vous pour la réussite éducative, un «forum», a-t-il dit, qui va réunir 70 participants en petits groupes fermés.

L'objectif est de doter le réseau d'une vision commune pour assurer la persévérance et la réussite du plus grand nombre d'élèves dans les prochains mois.

Interrogé à savoir pourquoi il avait décrété le huis clos lors de cet événement, le ministre s'est défendu en disant avoir l'appui d'une dizaine de groupes, qui préférèrent tenir les discussions à portes closes, loin des médias.

«Les gens veulent être certains de pouvoir y aller en tempête d'idées, réagir d'un côté à l'autre, sans nécessairement qu'une clip soit utilisée dans un média», a déclaré M. Roberge.

«Certaines discussions peuvent se faire de manière plus productive (...) lorsque micros et caméras sont fermés», a-t-il ajouté.

La députée Christine Labrie, de Québec solidaire, a annoncé lundi qu'elle va boycotter l'événement, puisqu'il lui sera impossible d'entendre les propos des participants.

La seule rencontre à laquelle les députés pourront participer est celle regroupant les députés. Selon elle, des enjeux tels que la réussite et le bien-être des élèves auraient très bien pu être abordés publiquement.

Les députées libérale et péquiste, Marwah Rizqy et Véronique Hivon, ont quant à elle confirmé leur présence aux Rendez-vous pour la réussite éducative, qui se tiendront jusqu'au 1er avril.

Strike mandate fast approaching for local teachers

By Michael Boriero - Local Journalism Initiative Reporter

The Appalachian Teachers' Association (ATA) joined several dozen union members affiliated with the Centrale des syndicats du Québec (CSQ) on Wednesday afternoon to protest the government's lack of movement towards a new collective agreement.

"Today is a significant day because it's been a year since our agreement has been over and you have to start the process of negotiations one year practically before the end of the contract," said ATA President Megan Seline.

Seline told The Record that while the government is meeting with the CSQ and Quebec Provincial Association of Teachers (QPAT), negotiations are currently at an impasse. They are unwilling to budge on anything, she said, they are sticking to their list of demands.

She said unions are fed up with waiting, and with a five-day strike mandate available, they are now looking to put more pressure on the government. Seline added that she is done giving them the benefit of the doubt.

"The government does not care," she said, "Does not give a f***."

ATA members are "fired up with this now," Seline continued. According to a press release, "the right time to exercise the strike mandate [...] is fast approaching." The message today is that unions are tired of sitting around, waiting for something to happen.

Alexandre Corriveau, a physical education teacher at Richmond Regional High School, said it was his first experience at a teachers' protest. He has been in the English school

system for four years. He wanted the opportunity to stand in solidarity with his fellow teachers.

"I'm a young teacher, so I want to do this profession for years and just be respected," said Corriveau. "We're all professional, I think we deserve better and that's why we're here today, just to express our concerns."

The negotiation with the provincial government is more than just dealing with salaries, he explained, it's about appreciation and respect. Teachers put in a lot of effort to accommodate students, Corriveau said. He hopes the government will hear them this time.

"I try to keep a positive attitude but for sure we're waiting; it's been a long time of waiting and not knowing really what's happening and what the next steps are," Corriveau said.

Sylvie Fortier was also protesting at the corner of King Street West and Jacques-Cartier Boulevard South. She teaches math at Richmond Regional. Fortier said teachers in Quebec have the lowest salaries in Canada. They also lack resources and services for students.

"We have at least 17 years of schooling, like lawyers and engineers, but we don't have the respect at all in comparison to those professions," she said.

The government wants to take away preparation time for teachers in the province, Fortier continued, they don't want to reduce class sizes and they continue to provide lacklustre services for students with special needs.

"What they put on the table is ridiculous," said Fortier.

She also has issues with the way Quebec has handled the pandemic. A majority of teachers in the province remain unvaccinated, despite going into classrooms for most of the year.

The response from the government was to open windows and doors for ventilation.

Fortier said she does not feel safe right now. Her fear was compounded by the recent news regarding potentially toxic grey and blue SNN200642 masks, which were distributed across Quebec. It's a lot of nonsense, she added.

"I know of course it's new to a lot of people, so I'm not talking about that, but still they were not prepared when they reopened the schools, the rules are changing all the time," said Fortier.



Over \$60,000 given to Saint-François groups

Record Staff

The Quebec government is supporting three family-focused projects in the Saint-François area, which aims to implement better family-work-study balance measures.

Coalition Avenir Québec MNA Geneviève Hébert made the announcement on Wednesday. The government is allotting \$63,363 between Actions interculturelles, Maison de la famille de la MRC de Coaticook, and Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

"I congratulate the managers of the organizations who, by proposing their project, have taken a concrete step to facilitate the balance between work, studies and life of the families concerned," said Hébert.

According to a press release, the government received many project proposals, showing an interest, and willingness, from workplaces and educational institutions to understand and react to the reality of certain families.

Projects approved under the Family-Work Balance Financial Support Program can received up to \$40,000. The program wants to promote the adoption of good practices to benefit student-parents, helping them to succeed and obtain a degree or certification.

"This assistance of nearly \$1,500,000 is further evidence of our government's commitment to making family-work balance a priority [...] Quebec benefits from joining forces to better support families on a daily basis," said Families Minister Mathieu Lacombe.

Sherbrooke pursuing legal action against Biforms

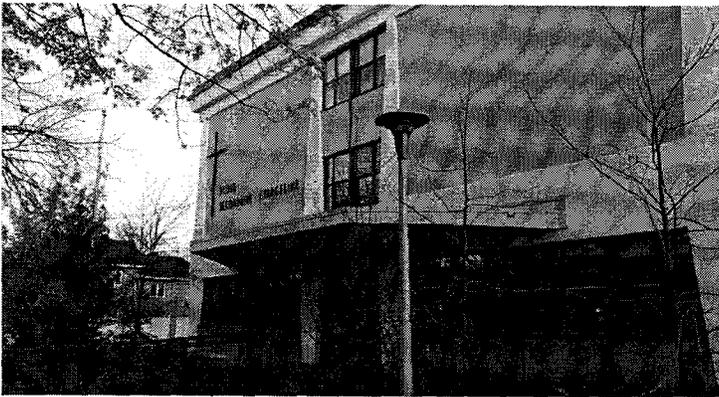


Feminine hygiene product drive for month of April

The text is too small to read, but it appears to be a news snippet or a list of items.



Les variants entrent dans les écoles d'Ahuntsic-Cartierville



Rachiele)

L'école secondaire Évangéline (Photo : jdv – Philippe



Simon Van Vliet, Journaliste de l'Initiative de journalisme local (IJL)

Deux semaines après qu'un premier cas de variant se soit déclaré dans une école d'Ahuntsic-Cartierville, les cas de variants se multiplient dans les écoles de l'arrondissement.

En plus d'un second cas de variant rapporté en début de semaine au collège Mont-Saint Louis, pas moins de cinq nouveaux cas de variants ont été détectés dans quatre écoles publiques différentes d'Ahuntsic-Cartierville, a appris *Journaldesvoisins.com*.

Des cas de variants ont ainsi été confirmés dans les écoles primaires Saint-Paul-de-la-Croix, François-de-Laval et Saint-Benoît ainsi qu'à l'école secondaire Évangéline.

Éclosion possible à l'école Évangéline?

Le Centre de services scolaires de Montréal (CSSDM) confirme d'ailleurs que deux cas de variants ont été rapportés dans cette école secondaire. Le CSSSDM n'a cependant pas été en mesure de confirmer au JDV combien de cas sont liés à cette possible éclosion.

« Je n'ai pas la mise à jour de l'école Évangéline pour le nombre d'élèves et du personnel touchés, mais il y a 10 classes fermées, dont 5 reviendront en classe après le congé de Pâques », indique le porte-parole du CSSDM, Alain Perron

Sans compter les cas à Évangéline, le CSSDM rapporte donc en date du 30 octobre, 21 cas chez des élèves et sept cas chez le personnel des autres écoles touchées. Au total, une douzaine de classes sont fermées dans les écoles du territoire d'Ahuntsic-Cartierville.

De nouveaux cas dans presque toutes les écoles secondaires

Selon la liste de la Collecte nationale quotidienne du ministère de l'Éducation, des nouveaux cas ont été rapportés lundi dans six écoles publiques d'Ahuntsic-Cartierville, dont, notamment, dans trois des quatre écoles secondaires du CSSDM dans l'arrondissement, soit Évangéline, Marie-Anne et Sophie-Barat.

De nouveaux cas ont également été rapportés dans des écoles privées du quartier, dont le Collège Pasteur et le Collège Régina Assumpta.

Aucun cas n'a pour l'instant été rapporté à l'école secondaire L.I.N.K.S., seul établissement secondaire géré par la Commission scolaire English Montreal (CSEM) dans Ahuntsic-Cartierville où seuls les élèves de 3^e secondaire étaient revenus en classe à temps plein cette semaine.

En effet, la CSEM avait décidé d'échelonner le retour en classe à temps plein des élèves, mais le ministre de l'éducation du Québec Jean-François Roberge a ordonné mercredi le retour en classe à temps plein de tous les élèves du secondaire, rapporte le journal *The Montreal Gazette*.

COVID-19: deux nouveaux cas dans les écoles du CSSBE

Antoine Desrosiers



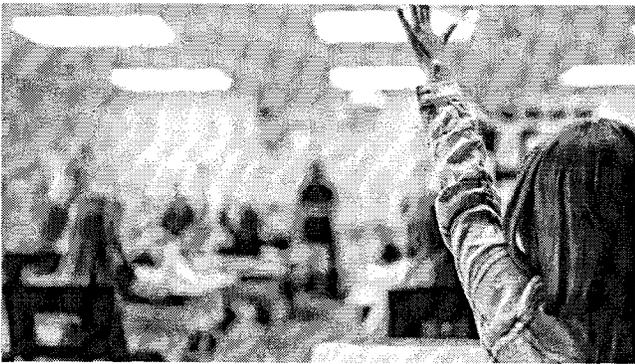
Deux nouveaux cas de COVID-19 ont été enregistrés dans les établissements scolaires du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin.

Un cas a été recensé à la Polyvalente Benoît-Vachon et un autre à l'école du Trait-d'Union à Saint-Prosper.

Les cas n'ont pas forcé d'isolement supplémentaire.

Situation difficile pour le personnel professionnel dans les écoles des Laurentides-Lanaudière

Steven Lafortune



La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec, ainsi que le Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation des Laurentides-Lanaudière (SPPÉLL-CSQ) ont dévoilé un portrait préoccupant de l'état des conditions de travail dans le réseau scolaire des deux régions.

Dans un sondage mené auprès de leurs membres, la situation est à ce point difficile que 31% des répondants songent à quitter leur emploi pour une autre raison que la retraite. La moitié préférerait occuper un emploi similaire dans le secteur privé.

Parmi les raisons évoquées, 59% identifient la lourdeur de la tâche comme motif et 49%, le manque de reconnaissance.

La présidente du SPPÉLL-CSQ, Ghislaine Filion, ajoute que beaucoup de personnes croulent sous le poids d'une charge trop lourde, obligés de faire des tâches qui ne sont pas sous leur responsabilité, pendant qu'ils sont incapables de répondre aux besoins de nombreux élèves.

Des élèves s'opposent au retour en classe à temps plein



Par Ali Dostie



Des élèves de l'école secondaire régionale Heritage s'opposent à leur retour en classe à temps plein alors que le Québec entre dans une troisième vague. (Photo : *Le Courrier du Sud* - Denis Germain)

Environ 200 élèves de l'école secondaire régionale Heritage, dans l'arr. de Saint-Hubert, ont marché à proximité de l'établissement scolaire, ce mercredi après-midi, pour exprimer leur désaccord face au retour en classe en présentiel à temps plein, au moment où le Québec entre dans une troisième vague de COVID-19.

Sous l'œil d'une forte présence policière, les élèves sont sortis dehors dès 14h30 en signe de protestation à l'égard de cette mesure gouvernementale.

Masques au visage, des élèves tenaient des pancartes demandant de retourner à la maison ou encore avançant que leur sécurité compte.

Plus tôt dans la journée, la direction a fait parvenir un courriel à l'ensemble des parents d'élèves pour les aviser de la manifestation prévue par certains jeunes. La direction devait s'adresser aux élèves à 13h30, précisant qu'elle était soucieuse pour leur sécurité.

Les enseignants ont maintenu les cours pour les élèves qui n'ont pas participé à la manifestation.

Deux nouveaux cas de COVID-19 dans des écoles beauceronnes



Par Léa Arnaud, Journaliste



Photo: Archives

La Direction de la santé publique (DSP) a informé que deux diagnostics de COVID-19 ont été confirmés au CSSBE hier.

L'un se trouvait à la polyvalente Benoît-Vachon de Sainte-Marie, l'autre à l'école du Trait-d'Union à Saint-Prospér. Avec ces deux nouveaux cas, aucun isolement supplémentaire n'a été demandé par la santé publique.

Les écoles demeurent ouvertes pour les élèves qui ne sont pas en isolement et continuent d'appliquer toutes les mesures nécessaires pour éviter une nouvelle propagation.

Compte tenu de la situation épidémiologique en vigueur dans la région de Chaudière-Appalaches, la DSP nous souligne que tous les cas de COVID-19 déclarés sont susceptibles d'être des variants.

Le CSS des Chic-Chocs commente la démission de cinq administrateurs



Cinq membres du conseil d'administration ont démissionné en l'espace de quelques jours au début du mois de mars. ©Photo Jean-Philippe Thibault

Dominique Fortier - dfortier@lexismedia.ca

Trois semaines après la démission de cinq membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, la direction générale a accepté de commenter le contexte entourant ces départs.

Au moment de remettre leur démission, certains membres avaient évoqué un climat malsain qui régnait entre le conseil d'administration et la direction du Centre de services scolaire. L'ex-président David Dubreuil avait pris la parole publiquement pour exprimer sa déception face à son passage au conseil d'administration. Ce dernier avait affirmé s'être heurté à de nombreux obstacles et que ses efforts pour faire changer les choses n'avaient pas été bien accueillis. D'autres ont dit avoir reçu de la pression pour orienter leurs décisions. Outre David Dubreuil, les autres démissionnaires sont Vincent Rineau, Catherine Beaulieu, Nancy Chicoine et Michel Perrée.

En entrevue pour la première fois depuis la vague de démissions, la directrice générale Deslilas Fournier s'est défendue d'avoir exercé quelconque pression sur les membres du conseil d'administration. « *Est-ce que les gestionnaires du CSS provoquent un climat malsain ou une certaine*

forme de harcèlement ou d'intimidation? La réponse est non. Nous sommes un organisme d'éducation et nous sommes tenus aux règles de bienveillance. Nous sommes les porte-paroles de la bonne communication. »

Appelée à commenter directement les démissions des dernières semaines, la directrice générale parle d'une insatisfaction des conseillers face à leur rôle, mais également d'une incompréhension de leur mandat. « *La dynamique a beaucoup changé depuis l'implantation des centres de services scolaires. L'ancien conseil des commissaires était responsable des moyens d'action pour répondre aux prescriptions ministérielles. La distinction avec le conseil actuel est qu'il a un rôle de conseil et de vigie mais sur la manière dont les moyens seront mis en place plutôt que sur les moyens eux-mêmes. »*

Selon Deslilas Fournier, cet aspect mal compris du rôle des membres du conseil aurait pu amener une certaine frustration qui aurait pu mener, dans certains cas, à des démissions prématurées. « *Le conseil d'administration n'a pas le pouvoir d'imposer de nouveaux comités ou d'autres structures au Centre de services ni dans les écoles. Nous sommes très encadrés et régis par les orientations ministérielles. »*

Par ailleurs, nos sources avaient confirmé que des mises en demeure avaient été remises au cours des derniers mois. Questionnée à savoir pourquoi on avait emprunté cette voie, la directrice générale a préféré ne pas commenter, refusant même de confirmer si des mises en demeure avaient bel et bien été distribuées. « *Des ententes de confidentialité m'empêchent de commenter pour le moment* », a-t-elle répondu.

Quant au budget du CSS des Chic-Chocs, on confirme qu'on anticipe un déficit de 1,3 M\$ dans la colonne des frais COVID. Selon Deslilas Fournier, les centres de services scolaires ont eu carte blanche pour engager les dépenses nécessaires pour tout ce qui a trait au matériel sanitaire, à l'embauche de personnel affecté à la désinfection des lieux et à l'ajout de ressources pour les élèves. Ce budget COVID est géré indépendamment du budget régulier. On aurait eu la garantie que le gouvernement trouverait une façon de rééquilibrer le tout une fois la pandémie terminée.

Retour en classe temps plein pour les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire

QUELQUES ASSOUPPLISSEMENTS À VENIR

Malgré la présence des variants qui sévit partout en province, le premier ministre et député de L'Assomption, François Legault, a récemment annoncé deux assouplissements importants qui ont été mis en place dans les derniers jours.

D'abord, depuis lundi, le 29 mars, les élèves de 3^e, 4^e et 5^e année du secondaire, en zone rouge, peuvent se présenter en classe à temps plein, eux qui allaient à l'école une journée sur deux. « Pour moi, c'est vraiment une bonne nouvelle. C'est à l'école que les jeunes doivent être. », de commenter François Legault. De plus, depuis mercredi dernier, les salles à manger des résidences pour aînés situées en zone rouge accueillent à nouveau leurs usagers. Cette mesure est effective si 75 % des résidents ont reçu leur première dose de vaccin depuis au moins trois semaines. « Ça fera du bien au moral des résidents », souligne le premier ministre.

POSSIBLE TROISIÈME VAGUE

Il n'y a pas eu de changement de couleur de palier annoncé la semaine dernière. François Legault rappelle toutefois que les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Outaouais

demeurent sous la loupe du gouvernement puisqu'elles connaissent une augmentation des cas. Par ailleurs, les variants préoccupent de plus en plus les instances gouvernementales. « Les variants sont à l'origine de 30 % des cas. Le mois prochain, ce sera la majorité des cas. », de préciser le premier ministre.

Même si la moyenne des nouveaux cas s'établit autour de 700 cas par jour depuis les derniers temps, « nous ne sommes pas à l'abri d'une troisième vague », estime le gouvernement. « Il faut continuer de suivre les consignes en se rappelant que les visites dans les maisons demeurent interdites. De plus, lorsque c'est rendu notre tour, il faut aller se faire vacciner. », insiste le premier ministre, indiquant qu'il allait lui-même recevoir son vaccin à Montréal, vendredi dernier.

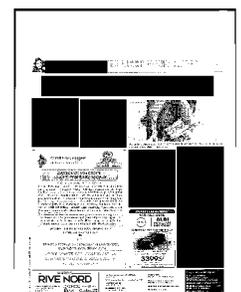
« Je sais que les trois vaccins sont sécuritaires et efficaces. Je ne voulais pas passer devant les gens pour me faire vacciner, mais là, c'est mon tour et je donne l'exemple. », ajoute M. Legault.

Enfin, les remerciements du jour sont allés aux employés des CHSLD du Québec. « L'été dernier, les CHSLD ont accueilli de nombreux nouveaux employés. De plus, un patron a été nommé pour chacun des centres. On me dit que les services se sont beaucoup améliorés

du côté des CHSLD et c'est grâce aux employés. », termine le premier ministre.

ASSOUPPLISSEMENTS DANS LES LIEUX DE CULTES

À la suite d'une recommandation des autorités de la Santé publique, le ministère de la Santé et des Services sociaux annonce que les lieux de culte, qu'ils soient situés dans des régions au palier d'alerte rouge, orange ou jaune, peuvent augmenter depuis le 26 mars leur capacité d'accueil en fonction de leur superficie, jusqu'à un maximum de 250 personnes par bâtiment. Des mesures strictes devront toutefois continuer à être observées. Mentionnons notamment que plus la superficie d'une salle est restreinte, plus le nombre de personnes admissibles devra être ajusté à la baisse afin de respecter la distanciation de deux mètres entre les gens qui ne résident pas à la même adresse ; le port du masque d'intervention (masque de procédure) est obligatoire en tout temps.



Elle favorise aussi la construction de deux écoles primaires dans les secteurs Du Boisé et Harmonie

La Ville de Boucherville s'oppose au mégaprojet d'agrandissement de l'école Pierre-Boucher

| Diane Lapointe |

Le conseil municipal de Boucherville s'oppose au projet d'agrandissement de l'école primaire Pierre-Boucher qui passerait de 14 locaux à 35, s'il est mis de l'avant. Il souhaite également la construction de deux nouvelles écoles primaires dans les secteurs Du Boisé et Harmonie.

Bien que ce soit un dossier de compétence provinciale, les élus municipaux ont pris officiellement position sur les projets déposés l'automne dernier par le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) au ministère de l'Éducation (MEQ) dans le cadre du Plan québécois des infrastructures pour l'exercice financier 2021-2031.

Comme il a été rapporté dans La Relève l'automne dernier, le CSSP demandait au MEQ de rénover ou carrément remplacer l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine située dans le secteur est de Boucherville. En raison de son état de vétusté important et d'une analyse, le centre scolaire indiquait qu'il était plus avantageux de démolir cette école plutôt que de la rénover, puisque les coûts de remplacement étaient quasi égaux (7,9 M\$ pour rénover et 8,7 M\$ pour la reconstruire).

Le centre scolaire qui demandait aussi l'ajout à l'école Pierre-Boucher de sept classes,

pour un total de 21 locaux, envisageait, de plus, la possibilité de transférer la capacité d'accueil de l'école Louis-Hyppolite-Lafontaine dans un agrandissement à cet établissement. Ces deux scénarios combinés, l'école Pierre-Boucher localisée dans le secteur La Seigneurie verrait ainsi sa superficie plus que doubler.

« Ce serait alors la plus grosse école de Boucherville située dans un quartier très résidentiel, souligne le maire Martel. Nous nous opposons à ce projet compte tenu de la circulation qu'il entraînerait, de l'impact dans le paysage et surtout pour l'intérêt des élèves. Le conseil municipal souhaite, et je pense que la population partage ce point de vue, des écoles à échelle humaine et de proximité. Des écoles où les élèves ne sont pas complètement déstabilisés tellement c'est grand et anonyme, et où ils peuvent, autant que possible, s'y rendre en marchant. »

Pour ces raisons, la Ville de Boucherville se dit fortement en désaccord avec une relocalisation des locaux de l'école Louis-Hyppolite-Lafontaine sur le terrain contigu à l'école Pierre-Boucher et demande donc sa reconstruction sur son site actuel.

Elle favorise aussi la construction de deux nouvelles écoles de 16 locaux chacune dans les secteurs Du Boisé et Harmonie. Elle souhaite aussi que les élèves demeurant à Boucherville et nécessitant un enseignement spécialisé puissent

fréquenter une école sur le territoire.

« Les commissions scolaires ont été remplacées par des centres administratifs, nous devons être à l'affût de ce qui se passe, car lorsque des décisions sont prises au niveau des établissements scolaires, celles-ci ont un impact sur la vie des gens et sur la qualité de vie à Boucherville », affirme M. Martel.

Après avoir avisé en février dernier le directeur général du Centre de services scolaire des Patriotes, Luc Lapointe, qu'elle est fortement en désaccord avec une relocalisation des locaux de l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine sur le terrain contigu à l'école Pierre-Boucher, la Ville de Boucherville s'adresse maintenant au ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, et à la députée de Montarville et ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy.

« On espère que ce sera entendu et bien reçu des gens du centre administratif », a conclu M. Martel.

« Boucherville... l'air de la capitale » - un petit Québec en voyage pour l'été de la Beauté

VITRES EMBUÉES ?

VITRERIE JUST-ALEX

985-4545

Qualité de l'air : résultats satisfaisants au CSSDN

Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) a rendu publics, le 24 mars, les résultats des tests pour contrôler la qualité de l'air dans l'ensemble de ses établissements, exigés dernièrement par le ministère de l'Éducation dans le contexte de la pandémie. À l'issue de l'exercice, l'organisme gérant les écoles publiques du Grand Lévis estime que ses résultats sont satisfaisants.

Par erickdeschenes@journaldelevis.com

Rappelons d'emblée que le ministère de l'Éducation juge acceptables des concentrations de CO₂ inférieures à 1 500 parties par million (ppm). Toutefois, les centres de services scolaires sont invités à prendre des mesures afin de viser la cible de 1 000 ppm, soit le seuil de confort établi par Santé Canada. Pour chacune des classes, les taux de CO₂ ont été mesurés à trois reprises durant une période de cours : avant, au milieu et à la fin du cours.

Au CSSDN, ce sont 77 % des 267 classes testées (205) qui présentent des concentrations de CO₂ en dessous des 1 000 ppm recommandées. 22 % d'entre elles (59) ont un taux entre 1 000 et 1 500 ppm, et seulement 1 % (3) entre 1 500 et 2 000 ppm.

Les trois classes où ces concentrations ont été constatées sont des classes des écoles lévisiennes Saint-Joseph (Lauzon), de l'Odyssée (Saint-Nicolas) et Pointe-Lévy (Lévis). Aux écoles Saint-Joseph et Pointe-Lévy, des concentrations respectives de 1 715 ppm et de 1 530 ppm ont été constatées, à la fin du cours, dans l'une des classes testées. Du côté de l'Odyssée, une concentration de 1 585 ppm a été cons-

tatée, au milieu du cours, lors des tests menés dans l'une de ses classes.

Continuer et améliorer les actions

Devant ces résultats, le CSSDN n'a pas caché sa joie de « constater que les actions entreprises, telles que les rappels hebdomadaires aux écoles portant sur les recommandations de ventilation et d'aération, les affiches dans les classes et la vidéo *Un air de qualité pour protéger sa santé!* partagée à tout le personnel, ont été bénéfiques ».

L'organisation a aussi souligné qu'elle s'est assurée du respect des normes sanitaires, du bon fonctionnement de la ventilation mécanique des établissements disposant de cet équipement ainsi que les écoles ne disposant pas de ventilation mécanique soient ventilées naturellement grâce à l'ouverture de leurs fenêtres et portes.

« Afin d'assurer une qualité de l'air optimale, soyez assurés que tout le Centre de services scolaire des Navigateurs travaille présentement à la mise en œuvre des actions nécessaires afin que toutes les classes de nos établissements soient sous le seuil de 1 000 ppm. Des mesures supplémentaires qui viennent compléter celles déjà en place dans nos établissements avec un seul objectif commun : viser une qualité d'air optimale sur le long terme », a renchéri Esther Lemieux, la directrice générale du CSSDN.

Soulignons finalement que les détails des pourcentages par établissement sont disponibles au csdn.qc.ca/resultats-tests-qualite-air.



Menace de grève illimitée au CSS de la Pointe-de-l'Île

Education. Avec une convention collective échue depuis un an, les membres du Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI) ont tenu une manifestation pour décrier la lenteur des négociations. Mardi matin (16 mars), ils étaient une vingtaine arborant tuques rouges et pancartes devant le bureau du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, sur la Rive-Sud.

Quelque 75 rencontres et processus de médiation se sont

tenus depuis mars 2020, sans succès. Les enseignants réclament de meilleures conditions de travail et la revalorisation des salaires.

« Les tâches se sont alourdies, beaucoup plus d'élèves sont en difficulté et les salaires n'ont pas bougé. L'enseignement est un des corps de métier les moins bien payés au Canada », lance le président du SEPI, Serafino Fabrizi.

Il demande que le gouvernement respecte ses engagements et prenne en considération leurs revendications.

Deux mois

Les membres se sont dotés d'un mandat de grève illimitée, une première dans l'histoire du syndicat, qui n'a tenu jusqu'à maintenant que des grèves ponctuelles.

« On livre la marchandise, c'est un boulot de fou. Montréal est en zone rouge, mais l'enseignement est rouge écarlate. On ne demande pas la lune, il est temps de passer aux actes » déclare M. Fabrizi.

Il fonde beaucoup d'espoir de relancer les pourparlers avec Sonia Lebel à la tête du Conseil du trésor. Toutefois, si aucune solution viable n'est trouvée d'ici le 31 mai, le syndicat mettra sa menace à exécution.

« Ça laisse deux mois, c'est amplement suffisant », conclut M. Fabrizi.

Le SEPI regroupe le personnel de 66 écoles et centres de formation de Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies, Saint-Léonard, Anjou, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles.

YOHANN GOYAT



CSS de Kamouraska–Rivière-du-Loup : 95 % des classes ont de bons résultats pour la qualité de l'air

Au regard de la demande ministérielle émise en décembre dernier, le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a complété les tests visant à vérifier la qualité de l'air dans l'ensemble de ses écoles et centres. Pour l'ensemble des établissements, les résultats sont considérés, dans 95 % des classes, comme satisfaisants selon les normes demandées.

Le centre de services scolaire se dit très satisfait des résultats obtenus et confirme que pour les classes nécessitant des travaux immédiats, les correctifs ont déjà été apportés ou sont sur le point de l'être. Rappelons que la prise de données s'effectuait à trois moments : avant le début du

cours, au milieu du cours et avant la fin du cours après 20 minutes de ventilation, et ce, pour tous les tests effectués. Les résultats des tests mesurant la concentration de dioxyde de carbone (CO₂) dans les salles de classe en parties par million sont jugés satisfaisants. Pour 1,08 % des locaux, les résultats étaient supérieurs à 2 000 ppm; des correctifs ont déjà été apportés. D'autres ajustements sont en cours pour 4,52 % des classes qui se situent entre 1 500 et 2 000 ppm et seront complétés dans les prochaines semaines.

Pour les autres locaux, le centre de services scolaire poursuivra ses travaux d'amélioration afin

d'assurer à ses élèves et son personnel la meilleure qualité de l'air possible. Rappelons que le fait d'assurer une ventilation naturelle régulière aide grandement à la qualité de l'air. L'arrivée du printemps facilitera le tout.



COVID-19

Les écoles du secteur de La Pocatière fermées

La Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent rapporte 30 cas de variants à la COVID-19 sur son territoire, dont quatre hospitalisations. Au Kamouraska, ces variants ont été identifiés chez des enfants fréquentant les écoles du secteur La Pocatière, forçant le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup à procéder à leurs fermetures.

MAXIME PARADIS

En raison de ces éclosions, le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup annonçait en fin de journée la fermeture temporaire des écoles du secteur de La Pocatière, soit celles de l'Orée-des-Bois à Sainte-Louise, de la Marée-Montante à Saint-Roch-des-Aulnaies, de la Pruchière à Saint-Pacôme, des Vents-et-Marées à Rivière-Ouelle, de l'Amitié à Saint-Gabriel-Lalemant, de l'école polyvalente La Pocatière ainsi que du Centre de formation générale des adultes de La Pocatière. Ces fermetures sont effectives jusqu'au 26 mars inclusivement.

Les écoles primaires Sacré-Cœur et de l'Étoile-Filante à Saint-Onésime-d'Ixworth sont quant à elles fermées jusqu'au 2 avril inclusivement. Notons que tous les services de garde des établissements énumérés précédemment sont également fermés.

Quant au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, nous n'avons pas été en mesure de connaître ses orientations quant à la te-

nue des classes, au moment de mettre sous presse. Sur sa page Facebook, l'établissement indiquait le 21 mars qu'il avait apporté des modifications à l'horaire des cours et à la session d'examens des deux prochaines semaines, en raison des cas déclarés de COVID-19 dans des établissements scolaires de La Pocatière.

« Tous les parents et tous les élèves ont reçu par Pluriportail les informations concernant ces modifications », pouvait-on lire.

Pénurie

Le Centre de service scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup a de son côté justifié ces fermetures par l'absence de personnel régulier pour assumer les suppléances, problématique qui est en plus jumelée à une pénurie de personnel. 40 % des élèves ainsi que 35 % du personnel enseignant du secteur La Pocatière se trouvent actuellement en confinement préventif pour une durée de 14 jours.

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent évalue de son côté à 14 le nombre d'écoles touchées par des variants sur son territoire, occasionnant l'isolement de l'équivalent de 710 élèves et employés. 259 personnes dans la population générale se trouvent aussi en isolement en lien avec l'une ou l'autre de ces éclosions au KRTB.

63 cas de COVID-19 demeurent actifs au Bas-Saint-Laurent, en date du 22 mars. De ce nombre, 23 se trouvent dans la MRC de Kamouraska.



Trois organismes communautaires s'unissent pour prévenir les dépendances dans les écoles secondaires

L'Arrimage (centre de traitement des dépendances), Le Tremplin (maison de transition pour hommes) et La Montée (centre de prévention et de traitement des dépendances) ont mis sur pied une équipe régionale de prévention des dépendances en milieu scolaire en collaboration avec la Direction de la santé publique et la Direction du programme santé mentale et dépendance du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Cette démarche est possible grâce à l'octroi d'un financement de 313 664 \$ de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux. Ce financement permettra de planifier des actions de prévention des dépendances dans les écoles secondaires publiques et privées, et ce, en fonction des besoins des milieux. Les actions identifiées seront complémentaires à celles déjà mises en place dans les écoles et dans la communauté ainsi qu'aux services de traitement des dépendances du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Cette démarche d'envergure provinciale est soutenue par un organisme provincial, soit l'Association

québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID). Le Cadre de référence pour le financement d'actions intégrées de prévention des dépendances dans les écoles secondaires du Québec de l'AQCID guidera les organismes impliqués dans leurs initiatives pour en favoriser la cohérence et la pertinence. Au cours des prochaines semaines, les organismes travailleront en étroite collaboration avec les centres de services scolaire à la mise en œuvre de cette démarche collaborative.

«Nous savons que la pandémie a eu des impacts considérables sur la santé et le bien-être des jeunes. Pour s'adapter à la situation, certains ont pu adopter des comportements à risque, dont la consommation excessive de drogues. Cette démarche est donc une belle opportunité de bonifier les actions dans les écoles secondaires de notre région afin de retarder l'initiation et de prévenir la consommation à risque de drogues chez les jeunes», a dit le Dr Sylvain Leduc, directeur de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent.



Communiqué (s)

ANNONCE DE DÉPART À LA RETRAITE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, MONSIEUR ALAIN GUILLEMETTE

Val-d'Or, le 31 mars 2021 – Le directeur général du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, monsieur Alain Guillemette, a annoncé dans les derniers jours son départ à la retraite à la fin de la présente année scolaire. Après 34 années de service dans le milieu scolaire, monsieur Guillemette a pris cette décision difficile, avec le sentiment du devoir accompli.

Monsieur Guillemette œuvre dans le réseau de l'éducation depuis 1986. Expert comptable de formation, il a été nommé directeur général en janvier 2019 et a cumulé de nombreux postes de gestionnaire au cours de sa carrière dans les commissions scolaires de notre territoire, jusqu'à la création du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois. Il a notamment œuvré comme directeur général adjoint, directeur des services des ressources financières, informatiques, matérielles, transport scolaire et secrétariat général. Reconnu par ses pairs pour sa vision stratégique, son leadership et son expertise, il a mené à terme plusieurs dossiers et contribué à la reconnaissance de notre Centre de services scolaire dans la communauté, mais également au niveau régional et provincial.

Depuis son entrée en poste comme directeur général, monsieur Guillemette a soutenu différentes réalisations et relevé de nombreux défis avec son équipe, mais également avec les partenaires. «Guidés par les valeurs de notre Plan d'engagement vers la réussite, *dynamique, humaine et innovante*, nous avons su garder le cap sur la réussite de nos élèves tout en mettant en œuvre une nouvelle gouvernance scolaire plus moderne, en développant de nouveaux projets et aussi en faisant face aux défis de la pandémie. Tout cela n'aurait jamais été possible sans l'essentielle contribution de chacun et chacune et le travail d'équipe au sein de tout le Centre de services scolaire. Je tiens à remercier les membres du personnel, mais également les partenaires avec qui nous avons collaboré pour l'avancement de certains dossiers importants pour le développement de notre communauté», indique monsieur Guillemette.

«Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je tiens à remercier sincèrement monsieur Guillemette pour son engagement exceptionnel tout au long de sa carrière en éducation. Il aura dirigé à travers une période d'importants changements, en demeurant centré sur notre plus importante priorité la réussite des élèves, jeunes et adultes. Grâce à ses qualités de gestionnaire, il a accompli des réalisations remarquables et laisse entre nos mains une organisation dynamique, sereine et en bonne santé financière. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite à venir», a souligné la présidente du conseil d'administration, madame Marie-Eve Dufour.

Au cours des prochaines semaines, le conseil d'administration entamera un processus menant à la nomination d'une nouvelle direction générale qui prendra la relève pour piloter le CSSOB. Jusqu'à son remplacement, monsieur Guillemette a la ferme volonté d'assurer ses fonctions et ses responsabilités avec rigueur et offrira sa collaboration pour assurer une transition harmonieuse.

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs de qualité à plus de 6 000 élèves jeunes et adultes sur son territoire. C'est plus de 1 000 employés qui font partie de cette grande équipe, répartie dans 23 établissements scolaires, soit 15 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et 1 centre de formation générale des adultes qui offre des services dans 3 pavillons.

– 30 –

Source: Caroline Neveu
Coordonnatrice aux communications
819 825-4220, poste 3013 neveu.caroline@csob.qc.ca



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

« Êtes-vous prêts pour la relance? Oui Chef! » la nouvelle campagne promotionnelle de l'École hôtelière de Laval

Laval, le 30 mars 2021 – L'industrie de la restauration et de l'hôtellerie a été durement touchée par la pandémie et ce n'est qu'une question de temps avant qu'elle rebondisse. Alors que certains travailleurs du domaine ont choisi d'effectuer un nouveau choix de carrière, on peut s'attendre à un important besoin de main-d'œuvre qualifiée lorsque les restaurants pourront rouvrir leurs salles à manger dans le Grand Montréal ou encore augmenter leur capacité d'accueil dans les zones moins affectées. C'est dans cette optique que l'École hôtelière de Laval a lancé sa nouvelle campagne promotionnelle « Êtes-vous prêts pour la relance? Oui Chef! ».

L'objectif de la campagne est d'inciter les jeunes comme les moins jeunes à choisir le domaine de l'alimentation et de la restauration et de faire partie de cette importante relance économique historique dans ce secteur. Mais à qui s'adressent ces emplois de cuisiniers, de chefs cuisiniers, de sommeliers, de serveurs professionnels et de pâtisseries? C'est ce que l'équipe de l'École hôtelière de Laval a voulu mettre en lumière. Ce sont des gens allumés, créatifs, engagés. « Nos élèves ont tous un élément en commun, ils ont la passion. La passion pour le domaine, pour la cuisine, pour la gastronomie. Nous sommes très heureux de former une relève compétente et qualifiée qui participera à cette relance historique. », a affirmé Martin Vallée, directeur adjoint à l'École hôtelière de Laval.

Pour cette campagne dynamique mettant en valeur ses élèves, l'École hôtelière de Laval a fait appel au photographe Guillaume Fournier Viau pour capter sur le vif des élèves souriants et passionnés par ce qu'ils sont en train d'accomplir et dans leur quête pour l'obtention de leur diplôme d'études professionnelles. Comme on peut l'apercevoir à travers les différents clichés utilisés pour réaliser le concept, la relève est tissée serrée, comme dans une vraie brigade culinaire, ce qui représente l'esprit d'équipe et l'ambiance de ce qui se passe en cuisine dans plusieurs restaurants du Québec. L'affirmation « Oui Chef! » vient quant à elle illustrer la composition typique de la brigade et l'engouement des apprentis travailleurs à la relance imminente.

L'offensive publicitaire se déploie en affichage, sur le web et sur les réseaux sociaux et une [courte vidéo](#) complète la stratégie de diffusion. Pour en savoir davantage ou pour faire partie de la relance : www.ecolehotelierelaval.ca.

À propos de l'École hôtelière de Laval

L'École hôtelière de Laval est un centre de formation professionnelle du Centre de services scolaire de Laval offrant des formations du domaine de l'alimentation et de la restauration comme les DEP en Cuisine, en Pâtisserie, en Service de la restauration et les spécialisations en Sommellerie et en Cuisine du marché. Ce centre de formation est reconnu pour la qualité de son enseignement, sa réputation et ses ateliers à la fine pointe de la technologie.

À propos du Centre de services scolaire de Laval

Présent partout sur le territoire de Laval, le CSS de Laval dessert plus de 56 000 élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Il compte à ce jour 59 écoles primaires, 14 écoles secondaires, 8 centres de formation professionnelle, 5 centres d'éducation des adultes et un service aux entreprises et de formation continue, Formation Korpus. Le CSS de Laval est l'un des plus importants employeurs de Laval avec plus de 10 000 employés.

– 30 –

RENSEIGNEMENTS : **Geneviève Beaudry**
Conseillère en communication
Centre de services scolaire de Laval
450 662-7000, poste 1222
GeBeaudry@cslaval.qc.ca

Rendez-vous pour la réussite éducative - Revenir à l'essentiel et prendre soin des enseignants, plaide la FSE-CSQ

NOUVELLES FOURNIES PAR

Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ) →

Mars 31, 2021, 10:01 ET

QUÉBEC, le 31 mars 2021 /CNW Telbec/ - Fidèle à ce qu'elle est, la Fédération de syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a mis au jeu une série de propositions constructives dans le cadre de la réflexion du ministre Roberge sur l'éducation au-delà de la pandémie, le Rendez-vous pour la réussite éducative, auquel elle participe malgré le format jugé inadéquat qui limite notamment les échanges.

Pour faire des suggestions, la FSE-CSQ s'appuie sur une vaste consultation réalisée pour son colloque pédagogique de 2019 et sur le vécu de ses membres sur le terrain depuis le début de la pandémie.

Ainsi, voici quelques solutions proposées, qui peuvent être consultées dans l'avis de la FSE-CSQ, intitulé *Rendez-vous pour la réussite éducative : l'éducation au-delà de la pandémie*. Celles-ci correspondent aux thèmes mis de l'avant par le ministre Roberge.

Réussite éducative des élèves et rattrapage scolaire

- Une fois que les objectifs de rattrapage auront été collectivement identifiés, il faudra déterminer les contenus qui devront être enseignés en 2021-2022, en s'assurant que les évaluations soient cohérentes, tout en nuanciant la notion de retard scolaire.
- Il faut mieux équilibrer les classes afin que le personnel enseignant ait plus de temps à consacrer à la réussite éducative de tous leurs élèves.
- En plus de maintenir les cours d'été habituels qui permettent de reprendre les apprentissages dans le but de réussir l'évaluation d'une matière, la FSE-CSQ suggère la création de camps pédagogiques pour consolider des acquis sans évaluations formelles. Pour les élèves du primaire, ils seraient complémentaires aux camps de jour existants.

Organisation scolaire et encadrement pédagogique

- Le plan de relance de la réussite éducative doit absolument passer par une réflexion de fond sur le curriculum et sur une conception commune de l'évaluation au service des apprentissages. Plusieurs éléments doivent en faire partie, par exemple :
 - Un retour aux savoirs essentiels et à une solide formation de base commune;
 - Une évaluation au service des apprentissages des élèves, et non au service des statistiques;
 - Un temps minimum d'enseignement et d'apprentissage prescrit pour toutes les matières;
 - Une expertise et un jugement professionnel des enseignantes et enseignants reconnus;
 - Une révision du nombre et de la complexité des épreuves évaluatives imposées.
- Attention à la prolifération des attestations d'études professionnelles (AEP) accélérées!
 - Elles diminuent les exigences en réduisant la quantité de matière enseignée dans un court laps de temps;
 - Elles peuvent entraîner une baisse majeure des inscriptions au diplôme d'études professionnelles (DEP), qui est une formation plus complète et plus longue.

Santé mentale et bien-être des élèves

- La pandémie nous a démontré que la présence à temps plein est un facteur de protection pour la santé mentale et le bien-être des élèves. Par conséquent, leur présence à temps plein est vivement souhaitée si la situation sanitaire le permet.
- Des ajouts importants de services doivent être offerts pour répondre une fois pour toutes aux besoins réels des élèves. Ces services doivent être disponibles à tous les secteurs et viser également la santé mentale des élèves et leur bien-être.
- La pression induite causée par l'évaluation et la réussite scolaire doit être diminuée.

« La réussite éducative des élèves est intimement liée aux conditions d'exercice des enseignants. Or, la pandémie a clairement mis en évidence le danger que représente la pénurie de personnel en éducation vécue sur le terrain, comme les nombreuses difficultés d'organisation scolaire pour assurer la qualité optimale de la formation. Il y a donc urgence de valoriser la profession et d'améliorer les conditions d'exercice des enseignantes et enseignants du Québec, qui font un travail exceptionnel et qui méritent qu'on leur lève notre chapeau », a conclu Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

Constatant les divers ratés qui ont entretenu la confusion et les incohérences d'un milieu à l'autre dans le réseau, la FSE-CSQ estime que la communication ministérielle doit s'améliorer pour arriver sur le terrain plus clairement et plus rapidement, notamment en ce qui concerne la formation professionnelle et la formation générale des adultes, souvent oubliées par le ministère de l'Éducation.

Profil

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) regroupe 34 syndicats représentant plus de 65 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

SOURCE Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ)

Rendez-vous pour la réussite éducative

La FCPQ présente ses recommandations

Québec, le 31 mars 2021 — La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) présentait ce matin ses recommandations dans le cadre des *Rendez-vous pour la réussite éducative* et souhaite rendre publiques ses idées phares.

« Toutes les actions pour la réussite doivent être basées sur les besoins réels des élèves et réalisées dans leur meilleur intérêt. C'est pourquoi la FCPQ propose la création du plan de réussite individualisé pour chaque élève », commence Kévin Roy, président de la FCPQ.

Ce plan de réussite individualisé (PRI) est le fruit de plusieurs années de réflexions et d'orientations des parents engagés dans le milieu scolaire, qui croient que chaque élève mérite que les adultes qui l'entourent se préoccupent de sa réussite. Le PRI serait évolutif et permettrait d'identifier les forces, les défis et les besoins réels de chaque jeune.

Ensuite, la FCPQ demande d'assurer des communications bidirectionnelles efficaces entre l'école et les familles, pour favoriser l'implication et la confiance des parents, qui ont un rôle de premier plan dans la réussite de leurs enfants. Par ailleurs, les initiatives lancées par la FCPQ et ses partenaires pour soutenir les parents, comme le portail parents.quebec, doivent être durables et évoluer selon les besoins des parents pour accompagner leurs jeunes. De plus, il faut pérenniser l'expertise acquise et les bonnes pratiques pour faire l'école à distance, pour ne plus interrompre les apprentissages et le soutien aux élèves en cas de crise.

« Nous avons demandé que le tutorat et les autres mesures de soutien pédagogique implantés cette année soient maintenus et bonifiés. J'en profite donc pour saluer l'ajout de nouvelles sommes dès cette année pour le programme de tutorat, annoncé ce matin par le ministre. Tout soutien supplémentaire est le bienvenu », pense Kévin Roy.

Le milieu scolaire doit aussi soutenir la motivation et le bien-être des jeunes en misant sur les activités parascolaires et en impliquant les élèves pour trouver des initiatives pour favoriser leur persévérance. Enfin, la FCPQ profite de cette opportunité pour réitérer sa demande pour un protecteur de l'élève accessible et indépendant, pour assurer le bien-être des jeunes.

Les recommandations de la FCPQ ont été préparées à la lumière des orientations historiques de la FCPQ, des travaux tenus en Conseils généraux et des résultats des nombreux sondages tenus au cours de la dernière année et ouverts à tous les parents d'élèves du Québec.

« Tous les groupes présents ce matin ont mis de l'avant des recommandations intéressantes, en tenant compte du meilleur intérêt des élèves. Nous avons constaté des convergences dans les recommandations principales, notamment en appui à nos propositions, et nous nous attendons à un plan

d'action avant la fin du mois d'avril pour pouvoir agir rapidement pour la réussite de tous les élèves », conclue Kévin Roy.

Toutes les recommandations et les détails se retrouveront dans le mémoire qui sera déposé par la FCPQ.

- 30 -

Profil de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

La FCPQ regroupe, depuis plus de 45 ans, les comités de parents de la majorité des centres de services scolaires et de commissions scolaires du Québec et soutient les parents bénévoles soucieux de la participation parentale au sein des écoles publiques primaires et secondaires dans le but d'assurer la qualité de l'éducation offerte aux enfants.

Source :

Stéphanie Rochon

Responsable des communications

Cellulaire : (581) 985-7137

Courriel : communications@fcpq.qc.ca

Rendez-vous pour la réussite éducative - Assurer le maintien des acquis pendant l'été, une priorité du Réseau québécois pour la réussite éducative

NOUVELLES FOURNIES PAR

Réseau québécois pour la réussite éducative →

Mars 31, 2021, 09:30 ET

MONTRÉAL, le 31 mars 2021 /CNW Telbec/ - Après une année scolaire perturbée par les restrictions sanitaires, des efforts particuliers et des initiatives nouvelles devraient être déployés pendant la période estivale pour favoriser le maintien des acquis des élèves, freiner le recul des apprentissages et venir en aide aux jeunes ayant subi les plus lourdes conséquences de la pandémie, selon le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRÉ). C'est l'un des principaux messages véhiculés par le RQRÉ, mercredi, dans le cadre des *Rendez-vous pour la réussite éducative* organisés par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge.

Bien que la situation soit préoccupante, les jeunes ont encore l'avenir devant eux et les adultes significatifs autour d'eux sont toujours présents pour les outiller avec bienveillance dans leur persévérance, a tenu à rappeler le RQRÉ. Dans les prochains mois, il sera toutefois essentiel de stimuler les plaisirs d'apprendre, de maintenir le contact avec les élèves et d'entretenir leurs relations avec les adultes, en plus de nourrir le sens des études et les aspirations professionnelles des jeunes.

Pour éviter ce qu'on surnomme « la glissade de l'été », le RQRÉ propose, entre autres, de renforcer les initiatives favorisant la réussite éducative et la persévérance scolaire et sociale des jeunes en période estivale. Les multiples projets porteurs qui existaient déjà avant la pandémie, par exemple l'offre d'activités ludiques et pédagogiques dans les camps, doivent être reconnus

et maintenus, voire intensifiés en fonction des besoins, en même temps que de nouvelles initiatives voient le jour. Ce faisant, davantage de jeunes, ainsi que leur famille, seraient exposés à des activités significatives, notamment en matière de littératie et de numératie.

Une attention particulière devrait d'ailleurs être portée aux jeunes les plus vulnérables dans l'organisation de ces activités estivales, puisque les inégalités observées tout au long de l'année en matière d'éducation, selon les contextes socioéconomiques d'où proviennent les jeunes, tendent à s'accroître pendant l'été.

« Il faut privilégier la notion de maintien des acquis et, surtout, travailler à plus large échelle sur la motivation des jeunes. Les effets de la pandémie se feront sentir longtemps et les mesures adoptées devront donc être réfléchies sur le long terme. Plus encore, bien que certains jeunes aient besoin d'un accompagnement soutenu, il faut s'assurer de l'universalité des services offerts, pour qu'aucun ne soit laissé pour compte », affirme Andrée Mayer-Périard, présidente du RQRÉ.

« La collaboration, le travail intersectoriel et la complémentarité sont des valeurs fondamentales portées par les Instances régionales de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative (IRC) et sont essentielles à la réussite éducative. La collaboration sera particulièrement fructueuse avec les organismes communautaires et de loisirs qui sont fréquentés par les jeunes dans le contexte pandémique et post-pandémique », ajoute Audrey McKinnon, directrice générale du RQRÉ.

Autres propositions

Le RQRÉ rappelle toute l'importance que les initiatives et mesures qui seront développées s'adaptent aux besoins des jeunes et aux réalités locales, et qu'elles soient donc réfléchies en fonction des cibles régionales et des forces en présence sur chaque territoire. La collaboration doit aussi être au cœur des actions proposées pour soutenir les milieux scolaires dans leur mission. Dans cet esprit, le RQRÉ propose également les pistes d'actions suivantes :

- **Prioriser la reprise des activités parascolaires - sports, loisirs et culture - dès que la situation sanitaire le permet.** Les activités parascolaires sont au cœur de la motivation et de la socialisation des jeunes, leur permettant de développer des passions, de s'épanouir, de se réaliser et de vivre des succès.
- **Déployer des initiatives et des interventions dans les organismes communautaires où les jeunes sont présentement.** Il est nécessaire d'aller rejoindre les jeunes, pendant l'été, mais aussi tout au long de l'année, puisque la relation avec l'adulte favorise la réussite éducative.
- **Mettre sur pied une campagne sociétale à la rentrée mettant à l'avant-plan le plaisir d'être à l'école, l'importance des études et la nécessité de redonner un sens au projet scolaire.** Cette prochaine rentrée sera particulière et il sera primordial que nos jeunes et nos écoles sentent que la société est derrière eux.
- **Redoubler les efforts pour rejoindre les jeunes qui ne seront pas de retour sur les bancs d'école en septembre.** Il sera essentiel d'effectuer des suivis assidus, et ce, sur une plus longue période qu'à l'habitude.

À propos du Réseau québécois pour la réussite éducative

Le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRÉ), à l'intérieur duquel se regroupent 17 Instances régionales de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative (IRC), réparties sur l'ensemble du territoire québécois, est le fruit de la volonté des IRC de travailler de façon concertée et collective, et de développer un réseau efficient qui répond à leurs besoins. La mission du Réseau est donc de rassembler et soutenir les IRC qui agissent collectivement afin de contribuer, à l'échelle nationale, à maintenir la persévérance scolaire et la réussite éducative à un haut niveau de priorité et à mettre en place des actions collectives afin de contribuer à l'accroissement de la diplomation et de la qualification des jeunes au Québec.

SOURCE Réseau québécois pour la réussite éducative

Renseignements: Louis-Martin Leclerc, TACT, Cellulaire :418 693-2425, lmleclerc@tactconseil.ca



Négociations avec les enseignants - La FSE-CSQ et l'APEQ annoncent un premier mouvement de grève pour les enseignants

NOUVELLES FOURNIES PAR

Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ) →

Avr 01, 2021, 08:00 ET

QUÉBEC, le 1er avril 2021 /CNW Telbec/ - Exaspérés par l'absence de résultats satisfaisants aux tables de négociation et par la fermeture du gouvernement aux priorités exprimées par les enseignants, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT) annoncent un premier mouvement de grève légale pour les enseignants qu'elles représentent, à être exercé le 14 avril 2021 entre 00 h 01 et 9 h 30. M^{me} Sonia Éthier, présidente de la CSQ, les accompagnait pour en faire l'annonce.

Ainsi, la FSE-CSQ et l'APEQ innovent en lançant pour la toute première fois le principe des grèves de courte durée en éducation. Cette façon de faire a comme objectif de perturber l'administration scolaire, tout en minimisant les répercussions sur les services éducatifs. Cet exercice est appelé à se reproduire plus souvent et à se combiner ou à alterner avec les grèves pouvant être exercées par les autres fédérations de la CSQ. Rappelons que celles-ci sont toutes détentrices d'un mandat de grève, pouvant aller jusqu'à l'équivalent de 5 jours, à être exercé au moment opportun.

« Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous parlons de grève aujourd'hui. C'est parce que les enseignants attendent des changements significatifs à leurs conditions de travail, qui sont par ailleurs directement liées aux conditions d'apprentissage des élèves. Or, le peu offert après des années de sous-investissement ne permet pas d'atteindre cet objectif. On nous dit toujours que ce n'est pas le bon moment pour faire la grève. Malheureusement, la coupe est plus que pleine,

la profession est en crise et il faudra des améliorations notables pour attirer et retenir les enseignants », a expliqué M^{me} Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ. « Le gouvernement saupoudre des mesures sans véritables moyens, alors qu'il y a un coup de barre à donner, devenu encore plus nécessaire depuis la pandémie. Ça va nous prendre un signal pas mal plus clair que celui qui nous est envoyé », a-t-elle ajouté.

Plusieurs pensent, comme Heidi Yetman, « que les enseignants lancent un cri du cœur et que le gouvernement ne veut juste pas les entendre. Ils sont surchargés, épuisés et abandonnent la profession. Après les promesses non tenues de faire de l'éducation une priorité, qu'on ne se surprenne pas de la colère et de la détermination des enseignants qui s'expriment aujourd'hui. Ils se battent pour tout un réseau négligé par les gouvernements successifs. Qu'est-ce que ça va prendre pour leur faire réaliser que tout ce qu'ils investissent auprès des enseignants, ce sont les élèves qui en bénéficient. Quand on valorise l'éducation, on prend soin de celles et ceux qui y travaillent tous les jours », a précisé la présidente de l'APEQ.

La présidente de la CSQ, M^{me} Sonia Éthier, a tenu à rappeler que « l'enseignement est une profession à prédominance féminine et que les enseignantes et enseignants québécois sont toujours les moins bien payés au Canada. La pandémie a mis en lumière à quel point les emplois au service des personnes, les petits, les élèves, les malades et les aînés, sont essentiels et font toute la différence. Il serait temps qu'on leur accorde une véritable reconnaissance en améliorant leurs conditions de travail et leur salaire. Parce que c'est le gouvernement qui a voulu négocier durant la pandémie au lieu de reporter les pourparlers, la balle est maintenant dans son camp et il doit répondre aux principales demandes des enseignants. Si l'éducation est une véritable priorité, il passera de la parole aux actes parce que les enseignants, au bout du rouleau, ne le croient plus ».

Pour célébrer le 1^{er} avril avec humour, la FSE-CSQ a par ailleurs produit une banderole et des publicités qui disent : « L'éducation, LA priorité du gouvernement Legault. Poisson d'avril. » Ce message sert à illustrer l'ampleur de la désillusion et de la déception des enseignants au regard du traitement qui leur est réservé par le gouvernement.

Rappelons que les enseignantes et enseignants du Québec sont sans contrat de travail depuis plus d'un an. Ils réclament des améliorations significatives dans leur quotidien, notamment par une meilleure composition des classes et des ajouts de services, un allègement de la tâche, de meilleurs salaires et moins de précarité.

Voici la liste des 58 centres de services et commissions scolaires concernés par ce premier mouvement de grève des enseignants ainsi que les syndicats qui les représentent :

Abitibi-Témiscamingue

- Harricana (SEUAT-CSQ)
- Lac-Abitibi (SEUAT-CSQ)
- Lac-Témiscamingue (SEUAT-CSQ)
- Or-et-des-Bois (SEUAT-CSQ)
- Rouyn-Noranda (SEUAT-CSQ)

Bas-Saint-Laurent

- Fleuve-et-des-Lacs (SEGP-CSQ)
- Kamouraska - Rivière-du-Loup (SEGP-CSQ)
- Monts-et-Marées (SERM-CSQ)
- Phares (SERM-CSQ)

Capitale-Nationale

- Charlevoix (SEC-CSQ)
- Découvreurs (SEDR-CSQ)
- Portneuf (SEP-CSQ)

Centre-du-Québec

- Bois-Francs (SEBF-CSQ)
- Chênes (SERD-CSQ)
- Riveraine (SELR-CSQ)

Chaudière-Appalaches

- Appalaches (SEA-CSQ)



- Beauce-Etchemin
(SEC-CSQ)
- Côte-du-Sud
(SECS-CSQ)
- Navigateurs
(SEDR-CSQ)

Côte-Nord

- Estuaire
(SEHCN-CSQ)
- Fer
(SERF-CSQ)
- Moyenne-Côte-Nord
(SERF-CSQ)
- Littoral
(SERF-CSQ et LNSETA)

Estrie

- Hauts-Cantons
(SEE-CSQ)
- Région-de-Sherbrooke
(SEE-CSQ)
- Sommets
(SEE-CSQ)

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

- Chic-Chocs
(STEEQ-CSQ)
- Îles
(STEEQ-CSQ)

Laurentides

- Laurentides
(SEEL-CSQ)
- Hautes-Laurentides (Pierre-Neveu)
(SPEHR-CSQ)
- Rivière-du-Nord
(SERN-CSQ)

Lanaudière

- Affluents
(SERM-CSQ)

- Samares
(SEL-CSQ)

Mauricie

- Chemin-du-Roy
(SEVF-CSQ)
- Énergie
(SEM-CSQ)

Montérégie

- Grandes-Seigneuries
(APL-CSQ)
- Hautes-Rivières
(SEHR-CSQ)
- Marie-Victorin
(Champlain-CSQ)
- Patriotes
(Champlain-CSQ)
- Saint-Hyacinthe
(SEVM-CSQ)
- Sorel-Tracy
(SEBR-CSQ)
- Trois-Lacs
(SERV-CSQ)
- Vallée-des-Tisserands
(Champlain-CSQ)

Nord-du-Québec

- Baie-James
(SEUAT-CSQ)

Outaouais

- Hauts-Bois-de-l'Outaouais
(SPEHR-CSQ)

Saguenay-Lac-Saint-Jean

- Jonquière
(SELJ-CSQ)
- Lac-Saint-Jean
(SELAC-CSQ)
- Pays-des-Bleuets
(SELH-CSQ)

Du côté anglophone, représentées par l'APEQ-QPAT :

Commission scolaire Central Québec	(CQTA-SECQ)
Commission scolaire Eastern Shores	(ESTA-AEES)
Commission scolaire Eastern Townships	(ATA-AEA)
Commission scolaire English-Montréal	(MTA-AEEM)
Commission scolaire Lester B. Pearson	(PTU-SEP)
Commission scolaire New Frontiers	(CVTA-AECV)
Commission scolaire Riverside	(RTU-SER)
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	(LTU-SEL)
Commission scolaire Western Québec	(WQTA-AEQQ)

Profil

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) regroupe 34 syndicats représentant plus de 65 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et négocie en cartel avec l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT), qui représente les 8 000 enseignantes et enseignants des commissions scolaires anglophones du Québec. Ensemble, elles représentent 73 000 enseignantes et enseignants.

SOURCE Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ)

Renseignements: Sylvie Lemieux, attachée de presse FSE-CSQ, 418 563-7193, lemieux.sylvie@fse.lacsq.org; Julie Montpetit, conseillère en communication APEQ-QPAT, 514 249-9653, julie_montpetit@qpat-apeq.qc.ca

Le gouvernement du Québec dépose de nouvelles offres pouvant atteindre 4,1 G\$ au personnel des secteurs public et parapublic

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor →

Mar 31, 2021, 12:20 ET

QUÉBEC, le 31 mars 2021 /CNW Telbec/ - Dans le cadre des négociations qui visent le renouvellement des conventions collectives de plus de 550 000 employées et employés du secteur public ainsi que des réseaux de la santé et des services sociaux de même que de l'éducation, la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, a procédé, aujourd'hui, à un troisième dépôt des offres gouvernementales, en cohérence avec les engagements qui ont toujours été pris.

Un an jour pour jour après l'échéance de la convention collective en vigueur, ce dépôt comporte plusieurs avancées considérables depuis la présentation des dernières offres patronales, soit en mai 2020. Ces avancées concernent particulièrement les priorités du gouvernement à l'égard des préposées et préposés aux bénéficiaires, des infirmières et infirmiers, des enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire ainsi que des intervenantes et intervenants en centres jeunesse.

Cette proposition, qui pourrait atteindre 4,1 milliards de dollars sur trois ans, permettra donc aux négociations de franchir une nouvelle étape en vue d'arriver le plus rapidement possible à des ententes.

Comme cela a été le cas, lors des dépôts précédents, le détail des propositions sera rendu public prochainement, afin de permettre aux différentes organisations syndicales de présenter les offres patronales à leurs membres.

Citation :

« Le gouvernement livre ce qu'il a toujours promis et est cohérent avec les engagements qu'il a pris depuis des années. Pour la première fois, dans le cadre de ses négociations, le gouvernement consacre des montants propres aux enjeux sectoriels. C'est majeur et sans précédent. Qu'ils soient du côté patronal ou syndical, les acteurs engagés dans cette négociation partagent le même objectif : celui de garantir les meilleurs soins et services, la disponibilité des ressources et la qualité de l'enseignement. Je tiens à souligner que les corps d'emplois que nous avons priorisés, dans le cadre des présentes négociations, sont majoritairement féminins. Nous voulons améliorer les conditions de travail des femmes de façon substantielle, et ce dépôt en est la preuve. Avec ce troisième dépôt, pouvant aller jusqu'à 4,1 milliards de dollars, malgré la situation budgétaire du Québec, nous sommes convaincus que nous posons un geste concret et, surtout, équilibré qui démontre clairement notre volonté d'en arriver rapidement à des ententes sur le renouvellement des conventions collectives. »

*Sonia LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor*

Sommaire des propositions :

Salaires :

- Maintien des offres totalisant 3,3 milliards de dollars, dont une proposition d'augmentation de 5 % sur trois ans (1,75 %, 1,75 % et 1,5 %), soit supérieure à l'inflation, malgré le déficit de 15 milliards de dollars;
- Majoration salariale récurrente pouvant atteindre 400 millions de dollars si l'inflation dépasse 5 % et si la croissance économique prévue par le gouvernement est au rendez-vous;
- Somme forfaitaire supplémentaire de 400 millions de dollars pour l'ensemble du personnel;
- Augmentation salariale supérieure pour le personnel dont la rémunération annuelle est inférieure à 50 000 \$.

Infirmières et infirmiers :

- Équivalence d'une force de travail supplémentaire de 3 500 ETC déployés dans le réseau :
 - Ajout de 1 500 ETC,
 - Augmentation de postes et d'incitatifs pour les emplois à temps complet,
 - Augmentation du nombre d'heures rémunérées;
- Bonification de primes pour les quarts de travail de soir, de nuit et de fin de semaine;
- Réduction du recours aux agences de placement.

Préposées et préposés aux bénéficiaires :

- Ajout de 10 000 postes;
- Pour le personnel à temps complet en CHSLD, rémunération de 26 \$ de l'heure, soit 49 000 \$ par année;
- Nouvelle prime et création d'un poste de chef d'équipe en CHSLD;
- Garantie de poste avec un minimum de jours travaillés.

Enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire :

- Augmentation substantielle du salaire pour ceux qui sont en début de carrière;
- Mise en place de mesures favorisant la réussite éducative : accroissement de l'autonomie dans l'exercice de la profession et retrait de la surveillance des récréations en faveur de la tâche d'enseignement;
- D'autres mesures sont proposées, mais en raison du contexte particulier des négociations à huis clos, convenu avec les syndicats, ce dépôt ne peut en faire mention.

Protection de la jeunesse et centres jeunesse :

- Ajout de 500 ETC;
- Augmentation de postes à temps complet et du nombre d'heures rémunérées;
- Nouvelle prime particulière pour les intervenantes et intervenants en centres jeunesse (3,5 %);
- Bonification de primes;
- Garantie de poste avec un minimum de jours travaillés.

SOURCE Cabinet de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

Renseignements: Source : Florent Tanlet, Attaché de presse, Cabinet de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, 418 265-1982;

Information : Pascal D'Astous, Relations avec les médias, Direction des communications, Secrétariat du Conseil du trésor, 418 558-1976

Négociations du secteur public - La CSQ soumettra à son instance la nouvelle offre du gouvernement Legault pour l'éducation, les cégeps et la santé

NOUVELLES FOURNIES PAR

CSQ →

Mars 31, 2021, 12:27 ET

QUÉBEC, le 31 mars 2021 /CNW Telbec/ - Représentant près de 125 000 membres œuvrant en éducation, dans les cégeps et en santé, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) annonce qu'elle soumettra à son instance de négociation la récente offre du gouvernement Legault pour les 550 000 travailleuses et travailleurs du secteur public.

Le conseil général des négociations de la CSQ se tiendra le 1^{er} avril et se positionnera sur le contenu de l'offre qui, à sa première lecture, apparaît nettement insuffisant pour régler les nombreux problèmes vécus par les membres du personnel dans les établissements scolaires, les cégeps et les établissements de santé. La Centrale n'émettra pas de commentaires d'ici là.

Profil de la CSQ

La CSQ représente plus de 200 000 membres, dont environ 125 000 font partie du personnel de l'éducation. La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés; s'ajoute également l'AREQ (CSQ), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, des services éducatifs à la petite enfance, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications.

Négociation du secteur public - Les mêmes offres toujours insuffisantes pour relever les services publics

NOUVELLES FOURNIES PAR

CSN →

Mars 31, 2021, 12:03 ET

QUÉBEC, le 31 mars 2021 /CNW Telbec/ - « Avec cette contre-proposition salariale qui n'en est pas une, il est clair que nous avons été convié-es à une nouvelle opération de communication du gouvernement Legault; un désolant exercice de relations publiques de la CAQ sur le dos des travailleuses et des travailleurs, alors que ceux-ci se mobilisent partout à travers le Québec pour défendre les services publics. » C'est le message que livre la Confédération des syndicats nationaux (CSN) au sortir de sa rencontre avec le Conseil du trésor ce matin, à Québec.

La CSN se dit extrêmement déçue par la proposition qui leur a été déposée; une proposition collée sur celle qui avait été rejetée en mai 2020 par l'organisation syndicale qui représente plus de 160 000 travailleuses et travailleurs des services publics. Les paramètres salariaux restent identiques à la dernière offre, soit 1,75 % en 2020, 1,75 % en 2021 et 1,5 % en 2022. Les montants forfaitaires à la première et à la deuxième année sont, quant à eux, légèrement bonifiés. « Des mesures éphémères, ce n'est pas ça qui va attirer et retenir le personnel. On est loin du coup de barre nécessaire », lance Caroline Senneville, vice-présidente de la CSN.

Une autre nouveauté de ce dépôt quant aux paramètres salariaux est la mise en place, pour la durée de la convention collective, d'un mécanisme de protection du pouvoir d'achat qui permet d'ajouter au plus 1 %, si l'inflation dépasse 5 % sur la période de trois ans. « C'est quand même incroyable que le gouvernement veuille nous vendre ce mécanisme comme un gain significatif. On parle ici de garantir aux personnels des réseaux, celles et ceux qui prennent soin de nous au quotidien, qu'ils ne s'appauvriront pas en travaillant pour les Québécoises et les 

Québécois. Et même là, ce n'est pas une vraie garantie, puisque si l'inflation dépasse 6 % sur trois ans, ce sera l'appauvrissement. Et le gouvernement en ajoute une couche en liant le déclenchement de ce mécanisme à la croissance économique », ajoute Mme Senneville.

La CSN ayant obtenu, le 15 mars dernier, un mandat clair de planifier la grève des syndicats de tous les secteurs qu'elle représente, tant dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux que dans les organismes gouvernementaux, elle affirme que la nouvelle tentative du gouvernement de régler au rabais les conventions collectives du secteur public accélérera les démarches déjà entamées en ce sens. « En refusant encore une fois de prendre les moyens nécessaires pour relever les réseaux, le gouvernement Legault met en péril les services à la population. Nous ne pouvons accepter ça. Et s'il faut que nous utilisions l'ultime moyen de pression pour améliorer nos conditions de travail et ainsi défendre les services auxquels les Québécoises et les Québécois ont droit, nous le ferons », conclut Caroline Senneville.

À propos

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) réunit plus de 300 000 travailleuses et travailleurs de tous les secteurs d'activité. Avec plus de 160 000 membres travaillant dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux ainsi que dans les organismes gouvernementaux, la CSN est la centrale la plus représentative dans le secteur public au Québec.

SOURCE CSN

Renseignements: Katerine Desgroseilliers, Communications - Secteur public CSN, 514 265-4250

Liens connexes

<https://www.csn.qc.ca/>

Les négociations dans le secteur public; réaction de la FTQ - Des offres qui nous laissent sur notre faim

NOUVELLES FOURNIES PAR

FTQ →

Mars 31, 2021, 16:07 ET

QUÉBEC, le 31 mars 2021 /CNW Telbec/ - La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et ses syndicats affiliés dans le secteur public (SCFP-Québec, SQEES-298, SEPB-Québec, UES 800) prennent acte de la nouvelle proposition déposée ce mercredi par le Conseil du trésor, mais visiblement c'est nettement insuffisant pour signer un nouveau contrat de travail.

« Bien qu'il y ait des éléments qui méritent d'être regardés de près, nous sommes encore bien loin d'un accord. Si on reconnaît que le gouvernement a fait des petits pas, il en reste beaucoup à faire pour conclure cette négociation. Après un an et demi de négociation, c'est un peu décevant », déclare le président de la FTQ, Daniel Boyer.

Dans sa proposition, Québec maintient son offre salariale de 5 %, et ajoute 1 % pour la dernière année de la convention collective liée à l'Indice des prix à la consommation et à la croissance économique, des conditions qui s'apparentent à une profession de foi. Des montants forfaitaires sont également proposés, malheureusement non récurrents et qui, à la retraite, ne sont pas comptabilisés dans la pension versée aux travailleuses et travailleurs.

« On est loin de la coupe aux lèvres. Quant aux offres salariales différenciées, il y a bien sûr des types d'emplois qui méritent des correctifs, cependant, ça ne laisse pas de place pour des hausses pour les autres salariés. Concrètement, les offres de Québec ne règlent pas le retard



salarial de 9,4 % des travailleurs et travailleuses du secteur public, ce qui signifie encore une fois une perte du pouvoir d'achat de nos membres », ajoute le président de la FTQ.

« Nos gens sont mobilisés et nous allons accentuer cette mobilisation. Les travailleuses et travailleurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux veulent une reconnaissance de la valeur de leur travail. Ce qui est sur la table ne règle en rien le grave problème d'attraction et de rétention du personnel de même que les conditions d'exercice d'emploi. Québec doit prendre la mesure des sacrifices des femmes et des hommes qui tiennent à bout de bras les services publics. Pour nous, les négociations sont loin d'être terminées », conclut le président de la FTQ.

Statistiques pour déboulonner quelques mythes et mieux comprendre les enjeux de cette négociation :

- Moyenne salariale des employés du secteur public (FTQ) : 39 818,76 \$;
- Moyenne salariale des employés occasionnels et temporaires (FTQ) du secteur public (autres que réguliers) : 28 184,06 \$;
- Retard salarial du secteur public (FTQ) : 9,2 %;
- Pourcentage de femmes que nous représentons (FTQ) : 73,8 % ;
- Pourcentage de travailleurs et travailleuses qui n'ont pas de permanence ou de poste à temps complet (FTQ) : 42,3 %.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.

SOURCE FTQ

Renseignements: Renseignements : Jean Laverdière, 514 893-7809, jlaverdiere@ftq.qc.ca

Liens connexes

<http://ftq.qc.ca/>

Négociation du secteur public - Le gouvernement entendra-t-il enfin le cri d'alarme lancé par les travailleuses et les travailleurs des services publics?

NOUVELLES FOURNIES PAR

CSN →

Mars 31, 2021, 10:30 ET

QUÉBEC, le 31 mars 2021 /CNW Telbec/ - Devant le mépris exprimé depuis trop longtemps par le gouvernement Legault, qui refuse toujours de donner le coup de barre nécessaire pour relever les services publics, la colère monte chez le personnel. Il y a un an aujourd'hui, les conventions collectives des 550 000 travailleuses et travailleurs des services à la population venaient à échéance. Le gouvernement disait alors vouloir s'entendre rapidement avec ses employé-es, mais 12 mois plus tard, force est de constater que ces paroles n'étaient que du vent. C'est pourquoi, ce matin, des milliers de travailleuses et de travailleurs, toutes organisations syndicales confondues (CSN, CSQ, FIQ, APTS, FTQ, FAE, SFPQ et SPGQ), manifestent leur ras-le-bol devant l'Assemblée nationale à Québec et devant le bureau du premier ministre à Montréal.

Tout au long de la journée, malgré leur surcharge de travail constante et leur épuisement, ces centaines de milliers de femmes et d'hommes qui se dévouent sans relâche pour la population feront du bruit partout à travers le Québec afin de sonner l'alarme sur les situations intenable vécues sur le terrain actuellement et dénoncer l'inaction du gouvernement face à ces situations.

Pour les leaders syndicaux présents à Québec (Jacques Létourneau, CSN; Sonia Ethier, CSQ; Nancy Bédard, FIQ; Andrée Poirier, APTS; Daniel Boyer, FTQ; Sylvain Mallette, FAE; Christian Daigle, SFPQ et Line Lamarre, SPGQ), il est impératif que le gouvernement agisse maintenant.

« La situation catastrophique dans les réseaux, dans la fonction publique et dans les organisations parapubliques ne date pas d'hier. Ce sont des décennies de réformes centralisatrices, de compressions et d'austérité qui ont démoli les services publics. Il est aujourd'hui on ne peut plus clair que ce n'est pas la voie à suivre. Avant d'utiliser la fameuse cassette du « *On n'a plus d'argent, les coffres sont vides* », le gouvernement Legault doit se poser la vraie question « *A-t-on les moyens de se priver des services publics?* » La dernière année est venue nous confirmer, hors de tout doute, que la réponse est non », affirment les leaders syndicaux d'une seule voix.

Les organisations revendiquent des améliorations immédiates et significatives aux conditions de travail et de pratique et aux salaires du personnel de l'État pour freiner les départs qui se comptent par milliers depuis le début de la pandémie et réussir à recruter de nouvelles personnes pour venir rapidement prêter main-forte.

« Le gouvernement l'a dit lui-même par la bouche de son ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, pour justifier l'augmentation de 127 % accordée au PDG d'Investissement Québec : « *Si on veut avoir des outils à la mesure de nos ambitions, il faut rémunérer les gens en conséquence* ». Cette affirmation est fort juste et elle doit aussi s'appliquer aux travailleuses et aux travailleurs qui, au quotidien, prennent soin de nous, de nos parents, de nos enfants, de nos proches », notent les porte-parole syndicaux, tout en ajoutant que chaque jour qui passe sans action directe du gouvernement pour ajouter des ressources humaines et financières en santé et services sociaux, en éducation, dans la fonction publique et dans les organismes gouvernementaux aggrave les problèmes d'attraction et de rétention du personnel et entraîne des conséquences importantes sur les services à la population.

Les travailleuses et les travailleurs veulent maintenant des réponses à leurs questions : **après deux ans et demi au pouvoir, qu'attend le gouvernement pour faire ce qu'il faut et investir les sommes nécessaires pour relever les services publics? Quand entend-il donner des mandats à ses représentants aux tables de négociation pour parvenir à des ententes satisfaisantes pour toutes et tous, des ententes à la hauteur des besoins qui changeront le visage des services publics, tant pour celles et ceux qui y travaillent que pour l'ensemble du Québec?** 

Si le gouvernement refuse toujours de répondre adéquatement à ces questions, les organisations syndicales déploieront des actions de mobilisation plus musclées sur le terrain au cours des prochaines semaines.

« Nous ne resterons pas les bras croisés, alors que les services à la population sont en péril. Nous nous mobiliserons pour le bien-être de toutes les Québécoises et de tous les Québécois », de conclure les leaders syndicaux.

SOURCE CSN

Renseignements: Katerine Desgroseilliers (CSN), 514 265-4250; Sébastien Marcil (CSQ), 438 356-4545; Sandra Gagné (FIQ), 514 796-5093; Mathieu Le Blanc (APTS), 514 609-2906; Jean Laverdière (FTQ), 514 893-7809; Geneviève Cormier (FAE), 514 941-5640; Éric Lévesque (SFPQ), 418 564 4150; Nathalie Côté (SPGQ), 418 254-7892.

Liens connexes

<https://www.csn.qc.ca/>